



# CONNECTER LES GENS À LA NATURE

Rapport annuel 2018-2019





# LA SÉPAQ, EN QUELQUES CHIFFRES

## **23 PARCS NATIONAUX ET 1 PARC MARIN**

**7 017 km<sup>2</sup> de territoires protégés uniques**

---

## **13 RÉSERVES FAUNIQUES**

**40 763 km<sup>2</sup> de territoire riche en forêts et en gibiers**

---

## **SÉPAQ ANTICOSTI**

**1 pourvoirie | 4 178 km<sup>2</sup> de territoire**

---

## **8 ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES**

**2 attraits majeurs de la région de Québec**

**3 hôtels | 3 campings**



# 8,1

MILLIONS DE JOURS DE VISITE

# 3 381

EMPLOYÉS

# 670

HÉBERGEMENTS EN PRÊT-À-CAMPER

PLUS DE

# 7 070

EMPLACEMENTS DE CAMPING

# 176

UNITÉS D'HÉBERGEMENT D'HÔTELLERIE

# 729

CHALETs RÉPARTIS COMME SUIV :  
CHALETs RÉPARTIS COMME SUIV :

# 24

NATURE

# 25

COMPACT

# 44

MODIK

# 35

ÉCHO

# 47

EXP.

# 554

TRADITIONNEL

# 12 000

PLUS DE LACS, INCLUANT PRÈS DE

# 600

OFFERTS EN PÊCHE QUOTIDIENNE

# 10

SENTIERS DE LONGUE RANDONNÉE

# 271

SENTIERS DE COURTE RANDONNÉE

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LETTRE AU MINISTRE RESPONSABLE</b> .....	<b>1</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>2</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL</b> .....	<b>3</b>
<b>SÉPAQ</b>	
Le plus grand réseau de nature et de plein air au Québec .....	4
Localisation des établissements .....	6
Activités et services .....	8
Faits saillants .....	10
<b>PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 « CONNECTER LES GENS À LA NATURE »</b> .....	<b>12</b>
Mission, vision, valeurs .....	13
<b>ENJEU 1 CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>14</b>
1.1 Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel .....	15
1.2 Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable .....	20
<b>ENJEU 2 CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE</b> .....	<b>24</b>
2.1 Diversifier les sources de revenus .....	25
2.2 Assurer la rentabilité financière .....	33
<b>ENJEU 3 EXPÉRIENCE CLIENT</b> .....	<b>36</b>
3.1 Faire vivre une expérience client distinctive .....	37
3.2 Développer un lien personnalisé avec nos clients .....	40
<b>ENJEU 4 DÉVELOPPEMENT ET MOBILISATION DU CAPITAL HUMAIN</b> .....	<b>41</b>
4.1 Favoriser le développement et la mobilisation des employés de la Sépaq .....	42
<b>ENJEU 5 PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE</b> .....	<b>44</b>
5.1 Accroître l'efficacité et l'agilité organisationnelles .....	45
<b>RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 AU 31 MARS 2019</b> .....	<b>48</b>
<b>GOVERNANCE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>55</b>
Conseil d'administration .....	56
Dirigeants .....	71
Structure organisationnelle .....	77
<b>REVUE FINANCIÈRE ET ÉTATS FINANCIERS</b> .....	<b>78</b>
Rapport de la direction .....	81
Rapport de l'auditeur indépendant .....	81
États financiers .....	84
<b>AUTRES OBLIGATIONS DE LA SÉPAQ À TITRE DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT</b> .....	<b>100</b>
Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration .....	101
Accès aux documents et protection des renseignements personnels .....	101
Divulgence d'actes répréhensibles .....	102
Politique de financement des services publics .....	103
Bonis au rendement .....	103
Ressources informationnelles .....	103
Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services .....	104
<b>ANNEXES</b> .....	<b>105</b>
CONSERVATION DES PARCS NATIONAUX .....	105
DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	112
VITALITÉ DU TERRITOIRE .....	132
MARQUES DE RECONNAISSANCE .....	141
ANNIVERSAIRES .....	142
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE LA SÉPAQ .....	143
COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS .....	149



# LETTRE AU MINISTRE RESPONSABLE

Monsieur Pierre Dufour  
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Québec (Québec) G1H 6R1

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de l'exercice financier 2018-2019 qui inclut des résultats obtenus par celle-ci à l'égard de son Plan stratégique 2017-2022.

En plus de présenter les états financiers audités, ce rapport traite de la performance de la Sépaq et de sa gouvernance. Il fait aussi état des faits saillants de l'année et souligne les défis que la Sépaq doit relever dans le cadre de son exploitation. Finalement, ce rapport annuel est rédigé conformément aux différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Original signé

Richard Savard



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai l'immense plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Sépaq pour l'année 2018-2019. À la lecture de ce document, vous constaterez que la Sépaq s'est démarquée autant par l'engouement que ses établissements suscitent que par la qualité des services offerts à la population. Encore une fois cette année, nous avons concentré nos actions sur l'accessibilité au territoire, tout en contribuant de façon notable à l'économie des régions du Québec, dans la mesure de nos moyens.

Avec l'objectif d'offrir un service exceptionnel, les besoins de la clientèle sont demeurés une assise solide pour l'accomplissement des orientations organisationnelles découlant du Plan stratégique 2017-2022. L'innovation constitue également un fondement du développement de la Sépaq, tant dans l'offre d'activités que de services, afin de bonifier l'expérience client. Les différents projets figurant au présent rapport le démontrent manifestement.

Pour une troisième année, ce fut un honneur pour moi de présider le conseil d'administration de la Sépaq, composé de personnes chevronnées et passionnées pour qui la mission de la Société revêt une grande importance. C'est avec rigueur que les nombreux dossiers ont été discutés et traités tout au long de l'année dans le but de maintenir l'excellence de la gouvernance de l'organisation.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à souhaiter la bienvenue à notre nouveau président-directeur général, monsieur Jacques Caron, récemment entré en poste, et à remercier l'équipe de direction ainsi que l'ensemble des employés de la Sépaq qui, année après année, se montrent dignes de la confiance dont nous gratifie le gouvernement du Québec en nous confiant la gestion de si beaux territoires.

Le président du conseil d'administration,

Original signé  
Richard Savard



# MESSAGE DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans l'objectif d'assurer la rentabilité de l'organisation et le plus haut rendement aux citoyennes et citoyens en matière d'expérience nature, la Sépaq poursuit avec enthousiasme la mise en œuvre de son Plan stratégique 2017-2022 en misant sur son savoir-faire et sur l'engagement de sa vaste équipe, le tout afin de mettre en valeur les joyaux qui lui sont confiés.

Riche de ses territoires majestueux et des infrastructures mises en place pour permettre à sa clientèle de profiter d'expériences en plein air, la Sépaq a, encore cette année, misé sur l'accessibilité et sur la pérennité de ses actifs.

Par l'ouverture du premier secteur du parc national d'Opémican, en Abitibi-Témiscamingue, l'ouverture hivernale du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, le déploiement des modèles de chalets Écho et d'unités de prêt-à-camper Étoile et par la mise en place de multiples initiatives pour faciliter l'accès aux activités de chasse et de pêche, la Sépaq a réitéré sa présence en région et son désir de favoriser l'accès à ses territoires.

L'appui financier de 75 millions de dollars sur cinq ans annoncé dans le cadre du discours sur le budget 2019-2020 du gouvernement du Québec, constitue un témoignage de confiance renouvelé envers la Sépaq. Ces investissements viendront consolider notre capacité à connecter les gens avec la nature. De même, la Sépaq entend demeurer un acteur majeur dans l'industrie touristique afin de contribuer à la croissance économique des régions et au développement de saines habitudes de vie au sein de la population.

Enfin, je tiens à souligner le dévouement sans faille des membres du conseil d'administration, de l'équipe de direction ainsi que de l'ensemble des employées et employés, dont l'engagement contribue quotidiennement de façon remarquable à l'accomplissement de la mission de l'organisation.

Le président-directeur général,

Original signé

Jacques Caron

# LE PLUS GRAND RÉSEAU DE NATURE ET DE PLEIN AIR AU QUÉBEC

# Sépaq

Les Québécoises et les Québécois sont animés d'une fierté toute légitime à l'endroit d'une nature généreuse qui leur procure une multitude de lieux propices à la découverte, à l'émerveillement, à la détente et à la pratique d'activités de loisir. La Sépaq est fière d'assumer l'exploitation et la mise en valeur des territoires et des établissements que lui confie le gouvernement du Québec. Dans ses 46 établissements, la Sépaq offre une panoplie d'activités et de services pouvant répondre à l'ensemble des attentes de sa clientèle diversifiée, puisque chacun possède des caractéristiques qui lui sont propres. Par ailleurs, afin d'assurer le maintien et le développement de ses infrastructures, du patrimoine naturel et culturel qui lui a été confié et des activités et services qu'elle offre, la Sépaq y réinvestit la totalité des profits générés par son exploitation.





## Parcs nationaux

Les 23 parcs nationaux québécois exploités par la Sépaq ainsi que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, exploité conjointement avec le gouvernement fédéral, constituent des espaces témoins où la nature évolue sans autres interventions que celles nécessaires à la conservation et à la mise en valeur éducative et récréative de ces territoires. Par la beauté et l'intégrité de leurs milieux naturels, de même que par leurs caractéristiques culturelles et historiques, les parcs nationaux représentent une vitrine exceptionnelle pour le Québec, laquelle est très appréciée non seulement des Québécois, mais également des visiteurs étrangers.

Créés en vertu de la *Loi sur les parcs*, les parcs nationaux ont pour objectif prioritaire d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation extensive. Bien que tout le territoire compris à l'intérieur d'un parc soit sous l'autorité du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, la Sépaq s'est vu confier l'exploitation des parcs situés au sud du 50<sup>e</sup> parallèle. Sauf exceptions, toute personne qui accède à un parc, y circule ou y pratique une activité doit être titulaire d'une autorisation. Cette autorisation est délivrée, sous réserve des exemptions, sur paiement des droits dont le montant est déterminé par règlement. Toute forme de chasse, de piégeage ou d'exploitation industrielle y est interdite. D'ailleurs, seules les activités autorisées par le directeur du parc et par la Direction des parcs nationaux du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs y sont permises.

## Secteur faunique

Le réseau des 13 réserves fauniques ainsi que Sépaq Anticosti, la plus importante pourvoirie à droit exclusif au monde, s'étalent en de vastes contrées forestières et sauvages où les expériences vécues, associées à la faune et au plein air, favorisent le contact avec la nature et la découverte dans des décors sublimes. Les réserves fauniques et Sépaq Anticosti offrent des activités et des services connectés à la nature, notamment la chasse et la pêche, et ouvrent aussi leurs portes à la villégiature, au camping et aux autres activités de plein air tournées vers la découverte et l'aventure.

Créées en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, les réserves fauniques sont des territoires structurés voués à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune et, accessoirement, à la pratique d'activités récréatives. La responsabilité des réserves fauniques incombe au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs qui, sous réserve des droits et autorisations accordés à des tiers par le ministre, en confie l'exploitation à la Sépaq. Celle-ci y organise des activités, y fournit des services sur une base commerciale à des fins de mise en valeur ou d'utilisation de la faune, ou à des fins de pratiques récréatives. Les principes d'équité et d'accessibilité pour les résidents du Québec guident les actions de la Sépaq au sein des réserves fauniques. Cependant, contrairement aux parcs nationaux, la Sépaq n'y a pas l'exclusivité du territoire; des exploitants de la forêt, des mines ou d'autres activités similaires y sont également actifs.

## Secteur touristique

Le secteur touristique est composé de 8 établissements qui accueillent une clientèle variée. Le Parc de la Chute-Montmorency se distingue par son emplacement unique et son impressionnante chute haute de 83 mètres. Au deuxième rang des attractions touristiques les plus visitées de la région de Québec et figurant au palmarès des dix plus belles chutes au Canada, le Parc de la Chute-Montmorency jouit d'une forte notoriété pour ses qualités de site naturel et de lieu patrimonial et historique. L'Aquarium du Québec figure au troisième rang des attractions les plus visitées de la région de Québec. Situé à l'entrée de la ville de Québec, il offre aux visiteurs une incursion unique permettant la découverte de plus de 10 000 spécimens marins issus d'environ 300 espèces différentes.

La Station touristique Duchesnay est un centre de villégiature quatre saisons situé à 30 minutes de Québec. Déployée sur un site de 89 kilomètres carrés, elle se distingue par son auberge quatre étoiles, ses chalets en bordure du magnifique lac Saint-Joseph et sa gamme variée d'activités de plein air. Le Gîte du Mont-Albert est situé au cœur du parc national de la Gaspésie. Réputé pour son hospitalité, sa fine cuisine du terroir et son décor unique, cet établissement classé quatre étoiles offre un hébergement en plein cœur de la nature. L'Auberge de montagne des Chic-Chocs, quant à elle, offre un hébergement grand confort quatre étoiles dans un lieu gardé sauvage. Unique dans l'Est du Canada, elle est perchée à 615 mètres d'altitude et offre 60 kilomètres carrés de nature et de territoires presque vierges pour la pratique d'activités de plein air en compagnie de guides expérimentés.

Finalement, le Centre touristique du Lac-Simon, dans la région de l'Outaouais, le Camping des Voltigeurs, dans la région du Centre-du-Québec et le Centre touristique du Lac-Kénogami, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, invitent à des vacances familiales fort agréables, offrant des activités variées dont le camping et la baignade ainsi que des aires de jeux pour enfants.

# LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS

## Parcs nationaux et parc marin

1. Parc national d'Aiguebelle
2. Parc national d'Opémican
3. Parc national de Plaisance
4. Parc national du Mont-Tremblant
5. Parc national d'Oka
6. Parc national des Îles-de-Boucherville
7. Parc national du Mont-Saint-Bruno
8. Parc national de Frontenac
9. Parc national du Mont-Mégantic
10. Parc national du Mont-Orford
11. Parc national de la Yamaska
12. Parc national de la Jacques-Cartier
13. Parc national des Grands-Jardins
14. Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie
15. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
16. Parc national du Fjord-du-Saguenay
17. Parc national des Monts-Valin
18. Parc national de la Pointe-Taillon
19. Parc national du Bic
20. Parc national du Lac-Témiscouata
21. Parc national de la Gaspésie
22. Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
23. Parc national de Miguasha
24. Parc national d'Anticosti

## Secteur faunique

25. Réserve faunique La Vérendrye
26. Réserve faunique de Papineau-Labelle
27. Réserve faunique Rouge-Matawin
28. Réserve faunique Mastigouche
29. Réserve faunique du Saint-Maurice
30. Réserve faunique des Laurentides
31. Réserve faunique de Portneuf
32. Réserve faunique Ashuapmushuan
33. Réserve faunique de Rimouski
34. Réserve faunique des Chic-Chocs
35. Réserve faunique de Matane
36. Réserve faunique de Port-Daniel
37. Réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles
38. Sépaq Anticosti

## Secteur touristique

39. Centre touristique du Lac-Simon
40. Camping des Voltigeurs
41. Aquarium du Québec
42. Parc de la Chute-Montmorency
43. Station touristique Duchesnay
44. Centre touristique du Lac-Kénogami
45. Auberge de montagne des Chic-Chocs
46. Gîte du Mont-Albert



# QUÉBEC

LABRADOR

Golfo du Saint-Laurent

NOUVEAU-BRUNSWICK

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

NOUVELLE-ÉCOSSE

ÉTATS-UNIS

ONTARIO

North Bay

Rouyn-Noranda

Val-d'Or

Chibougamau

La Tuque

Mont-Laurier

Mont-Tremblant

Gatineau

Ottawa

Montréal

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières

Sherbrooke

Chibougamau

La Tuque

Trois-Rivières



# ACTIVITÉS ET SERVICES

## ACTIVITÉS

### PLEIN AIR

#### › activités de découverte

observation et découverte de la flore, de la faune et du patrimoine

#### › activités culturelles

visite d'expositions, dégustation de produits du terroir

#### › activités aquatiques

baignade, rabaska, canot, kayak, croisière, rafting, surf à pagaie

#### › activités estivales

randonnée pédestre, randonnée en montagne, via ferrata, tyrolienne, vélo

#### › activités hivernales

randonnée (courte et longue), vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*), traîneau à chiens, trottinette des neiges, ski de fond, ski-raquette, ski de haute randonnée, motoneige (sauf parcs nationaux), raquette, patin, glissade, pêche blanche



### CHASSE

#### › orignal › cerf de virginie › petit gibier › ours noir

#### › avec hébergement

chalet, auberge, camp rustique, camping



### PÊCHE

#### › quotidienne

#### › avec hébergement

chalet, auberge, camp rustique, camping

### ATTRACTIONS TOURISTIQUES

#### › Aquarium du Québec

#### › Parc de la Chute-Montmorency

#### › ASTROLab (parc national du Mont-Mégantic)

#### › Site fossilifère de Miguasha – sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO



### SCOLAIRES

#### › accueil de groupes scolaires

#### › visite dans les écoles

### CORPORATIVES ET ÉVÉNEMENTIELLES

#### › salles de réunion, de réception et de banquet

#### › activités de consolidation d'équipe



La Sépaq offre, à travers ses 46 établissements, un éventail d'activités et de services invitant les visiteurs à vivre des expériences diversifiées dans des environnements naturels enchanteurs.



## SERVICES

### HÉBERGEMENT

› **camping › prêt-à-camper :**

Étoile, Traditionnel

› **chalet :**

EXP., Écho, Nature, Compact, Modik, Traditionnel

› **hôtellerie › yourte › camp rustique › refuge**

### RESTAURATION

› **restaurant › casse-croûte › cuisine mobile**

### AUTRES SERVICES

› **location d'équipements › boutique › dépanneur**

### EXPÉRIENCE FAMILLE

› **gratuité** aux enfants en contexte familial pour la majorité des activités offertes dont la pêche et la chasse au petit gibier, le camping, le canot-camping et la location d'équipements (skis, raquettes, vélos, etc.)

› **autorisations d'accès** gratuites pour les enfants dans les parcs nationaux

› **prêt** d'équipements pour enfants (remorque de vélo, porte-bébé, barrière de sécurité, traîneau de transport, chariot d'hiver, etc.)

› **modules** de jeux d'extérieur, carrés de sable, salles de jeux, espaces de coloriage et prêt de jeux de société

### PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

› **sentiers, bâtiments et hébergements adaptés** dans plusieurs établissements

› **jeux et activités adaptés** dans certains établissements

› **embarcations accessibles** dans certains établissements



# FAITS SAILLANTS

Annonce  
d'investissements de  
**75 M\$**




Ouverture partielle  
(secteur Kipawa)  
du parc national  
d'Opémican



Ouverture du nouveau  
secteur Tombolo au  
parc national du Bic

Achalandage record de  
**5,5 millions**  
de jours de visite dans  
les parcs nationaux



**Ouverture hivernale du parc national des  
Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie**



**Conversion de  
72 chalets  
à l'énergie solaire**

**Achalandage record de  
8,1 millions  
de jours de visite**



**Réalisation du Rapport 2013-2017  
du Programme de suivi des indicateurs  
environnementaux des parcs nationaux  
du Québec (PSIE)**



# PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022

## CONNECTER LES GENS À LA NATURE

PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT



Adopté par le gouvernement du Québec le 14 mars 2018, le Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq a été élaboré avec l'ambition de connecter les gens à la nature, entre autres en rendant accessibles l'abondance et la diversité des territoires qui lui sont confiés. La Sépaq souhaite aussi mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles et historiques de toutes les régions du Québec, lesquelles représentent ce que sont les Québécois. Connecter les gens à la nature, c'est également développer et assurer la pérennité du territoire et des actifs confiés à la Sépaq, en offrant à un plus large éventail de clientèles des expériences distinctives de tourisme de nature et des équipements de qualité, accompagnés d'un service remarquable.

L'un des principaux défis liés à l'atteinte de ces objectifs est d'assurer la croissance de la Sépaq tout en maximisant ses liens de partenariats et d'affaires avec des intervenants nationaux, régionaux et locaux. L'année 2018-2019 a été un bel exemple de réussite à cet égard, avec l'ajout de nouvelles activités et de nouveaux services qui permettent de maintenir et même d'augmenter l'attractivité de la Sépaq dans les régions.

## Mission

**« Forte de l'engagement de son équipe, la Sépaq met en valeur les territoires et les actifs publics qui lui sont confiés et en assure la pérennité au bénéfice de sa clientèle, des régions du Québec et des générations futures. Elle connecte les gens à la nature. »**

L'importance de l'engagement des membres de l'équipe de la Sépaq et la reconnaissance que la Sépaq accorde à leur travail sont au cœur de sa mission. En tant que gardienne des plus riches territoires naturels du Québec et des magnifiques paysages qu'ils composent, la Sépaq est investie de la responsabilité de protéger et de conserver ce patrimoine collectif incomparable pour que les Québécois puissent transmettre aux prochaines générations les traditions associées au plein air et à la nature. Les retombées positives ainsi créées participent au mouvement de levier du développement économique et social qu'exerce la Sépaq dans les régions.

## Vision

**« Leader mondialement reconnu en expériences de nature toutes saisons, la Sépaq inspire la fierté et la passion des Québécois pour leurs territoires exceptionnels. »**

La Sépaq s'engage à participer activement à l'essor touristique du Québec en attirant des visiteurs du monde entier par ses paysages les plus grandioses et ses établissements d'exception. Son offre ira au-delà des saisons traditionnelles, proposant de plus en plus de produits de nature et de plein air axés sur l'hiver, la neige et la glace. La Sépaq facilite l'accès à cette nature, hiver comme été, afin que les activités hivernales ne soient pas qu'une pratique courante, mais deviennent un trait de caractère des familles québécoises. Plus encore, les destinations de la Sépaq

deviendront des points de rendez-vous incontournables, autant pour les visiteurs québécois que pour les touristes étrangers de partout dans le monde. Elle se positionne comme un créateur d'émotions et de souvenirs et développera ainsi un élément magistral de fierté des Québécois.

## Valeurs

Les valeurs organisationnelles de la Sépaq guident ses actions dans ses relations avec ses clients, ses partenaires et ses collègues. Elles sont la référence dans l'accomplissement de sa mission et l'aident à guider ses comportements et ses décisions.

### Plaisir

Nous faisons vivre à nos clients des expériences de qualité, enrichissantes et divertissantes, favorisant la découverte et l'émerveillement. Nous offrons un milieu de travail valorisant d'où jaillit la passion.

### Inclusion

Nous agissons de manière à être dignes de la confiance de nos clients, de nos partenaires et de nos équipes dans la réalisation de notre mission. Nous encourageons la participation et l'implication de tous les intervenants afin que nos actions soient contributives pour toutes les collectivités et les communautés.

### Engagement

Nous sommes à l'écoute de nos équipes et nous faisons preuve d'empathie, de reconnaissance et d'équité envers elles. Nous agissons de façon authentique, intègre, responsable et généreuse dans la conduite de nos actions. Nous nous engageons à léguer un patrimoine pérenne aux générations futures.

### Courage

Nous faisons preuve d'initiative, d'audace, d'innovation et de créativité dans tous les gestes que nous posons.

### Excellence

Nous sommes performants, agiles et flexibles et nous visons l'excellence dans la qualité de nos interventions et dans l'atteinte constante de meilleurs résultats.

## Résultats pour l'année 2018-2019

L'année financière 2018-2019 fut la seconde année de mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq. Vous trouverez ci-après le bilan annuel 2018-2019.

ENJEU 1

# CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



**La conservation des territoires et de la biodiversité est au cœur des activités de la Sépaq. Celle-ci a une importante responsabilité en matière de protection du patrimoine naturel, ainsi qu'un devoir d'excellence et d'exemplarité sur le plan du développement durable et de la conservation.**

## **1.1 Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel**

### **1.1.1 Maintenir la santé des écosystèmes des parcs nationaux**

Afin de l'aider à jouer pleinement son rôle au niveau de l'atteinte du volet conservation de la mission des parcs nationaux du Québec, la Sépaq s'est dotée de deux principaux outils : les plans de conservation et le Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE). Ces outils facilitent la planification des actions à réaliser en vue de bien conserver les richesses écologiques des territoires et permettent le suivi de certaines composantes afin d'apprécier l'état de santé des parcs nationaux. En somme, ils permettent de concentrer les efforts en conservation là où ceux-ci font une différence.

#### **Plans de conservation**

Un plan de conservation a été rédigé pour chacun des 23 parcs nationaux de la Sépaq pour la période 2017-2022, à l'intérieur duquel jusqu'à trois enjeux prioritaires ont été identifiés, pour un total de 51 enjeux à l'échelle du réseau. La Sépaq s'est engagée à améliorer ou à maintenir l'état d'au moins un enjeu de conservation par parc d'ici 2022. L'année 2018-2019 constitue la deuxième année de la mise en œuvre de ces plans de conservation.

De nombreux projets et actions en matière de conservation ont été réalisés durant l'année, dont plusieurs ont été rendus possibles notamment grâce à une entente financière avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la réhabilitation des milieux naturels.

#### **Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE)**

Dans un autre ordre d'idées, l'année 2018-2019 fut une année importante au niveau de l'évolution du Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE). Elle fut l'occasion de réaliser un second rapport quinquennal, cette fois pour les années 2013 à 2017, dans une formule complètement repensée, le tout faisant suite aux nombreuses modifications apportées à ce programme dans les dernières années et aux recommandations du Vérificateur général du Québec. Ainsi, ce programme de suivi s'appuie maintenant sur l'intégration d'une définition de l'état de santé des parcs nationaux, laquelle comporte neuf critères. Ceux-ci ont été mis en place en tenant compte, notamment, du fait que les écosystèmes seront amenés à évoluer au cours des prochaines décennies afin de s'adapter aux changements environnementaux. Parmi ces changements, on peut noter les changements climatiques, l'arrivée ou la disparition de certaines espèces clés et la transformation du paysage périphérique des parcs nationaux.

Ce rapport sera rendu public au courant de l'année financière 2019-2020.

De plus, le cinquième bilan annuel du PSIE a été réalisé. Au total, pour l'ensemble des parcs, la réalisation de 238 indicateurs était prévue. La majorité d'entre eux (96 %) ont été complétés. Le bilan inclut le plan d'action 2019-2020.

Une des actions prioritaires identifiée dans ce plan est de parachever la révision du PSIE en identifiant l'ensemble des indicateurs requis pour chacun des parcs, lesquels permettront de déterminer leur état de santé selon les neuf critères identifiés. À cette action s'ajoutera la révision de certains indicateurs.

#### **Caractérisation de sites**

La Sépaq s'était dotée, en 2011, d'outils et d'un processus de caractérisation de sites visant à limiter les impacts lors de la réalisation des aménagements et infrastructures dans les parcs nationaux. Après plusieurs années d'utilisation et

à la suite de la réalisation de nombreux projets d'implantation d'infrastructures, un examen de ce processus a été fait afin d'en améliorer la performance en matière de conservation. Le processus et les outils afférents ont été mis à jour au cours de l'année et permettent dorénavant la réalisation d'études de caractérisation encore plus performantes en matière de conservation des territoires.

### Comité scientifique externe

Finally, le comité scientifique externe, composé de chercheurs universitaires et de partenaires en conservation, s'est réuni à deux reprises au cours de l'année. Ce comité, formé en 2017, a pour rôle d'accompagner la Sépaq dans la réalisation et la bonification des outils de conservation et des projets spécifiques, de fournir un regard externe et d'émettre des recommandations en plus de faciliter le réseautage entre les organismes, et ce, afin de favoriser l'émergence des projets.

De plus amples informations sur la conservation dans les parcs nationaux sont disponibles à l'annexe Conservation des parcs nationaux du présent rapport annuel.

## 1.1.2 Augmenter la concertation avec les acteurs des zones périphériques

Depuis 2014, la Sépaq investit cœur et énergie en vue de sensibiliser et de mobiliser les voisins de ses parcs nationaux, afin que ceux-ci aient une meilleure compréhension des territoires entourant les parcs ainsi que de leur impact sur la capacité à bien les conserver. Le but de cette démarche est de collaborer avec eux à la conservation de ces zones périphériques par la réalisation d'actions concrètes sur le terrain.

Les lignes qui suivent présentent quelques exemples de concertation avec les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux en 2018-2019. Ainsi, le parc national du Mont-Orford a tenu, le 28 septembre 2018, son deuxième forum sur la zone périphérique du parc, ce qui a permis de faire le bilan des actions entreprises depuis le premier forum, en novembre 2015, et de réfléchir à celles à poser dans l'avenir. Cette mobilisation régionale a déjà permis de réaliser des actions remarquables depuis 2015, notamment quant à la gestion des espèces exotiques envahissantes. La Sépaq s'est également impliquée au niveau de l'organisation des Ateliers en conservation des milieux naturels, tenus à Québec les 29 et 30 octobre 2018. Cet événement a mis en lumière les nombreux projets de zones périphériques réalisés en partenariat avec Sépaq. Cet événement fut aussi l'occasion de partager les résultats d'une étude s'intitulant « Intégration des considérations sociales dans les projets de zones périphériques des aires protégées » menée au parc national de Frontenac par deux étudiants finissants à la maîtrise à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval. Une seconde étude de même nature a débuté à l'hiver 2019 et vise le parc national du Fjord-du-Saguenay.

De plus amples informations sur la concertation avec les acteurs des zones périphériques sont disponibles à l'annexe Conservation des parcs nationaux du présent rapport annuel.

## 1.1.3 Accroître la protection des réserves fauniques

La Sépaq utilise tous les moyens à sa disposition pour mieux assurer sa vocation de conservation du patrimoine naturel des réserves fauniques, tout en maintenant la qualité de l'expérience de sa clientèle.

### Faune et forêt

La Sépaq s'implique auprès des divers partenaires œuvrant dans les secteurs de la faune et de la foresterie afin de collaborer notamment à la pérennité des ressources.

Un bel exemple de cette implication est la réalisation du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) quinquennal de la réserve faunique des Laurentides, lequel a été élaboré en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Au total, ce sont cinq réserves fauniques qui ont fait l'objet d'un tel travail depuis 2016. À cet effet, les ingénieurs de l'équipe des conseillers en aménagement forestier de la Sépaq rencontrent les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour leur faire part du résultat de ces travaux. L'objectif est d'influencer la localisation des prochains secteurs de récolte forestière dans les réserves fauniques de Rimouski, Rouge-Matawin, des Chic-Chocs, du Saint-Maurice et des Laurentides. Jusqu'à présent, les propositions de chantiers sont bien accueillies au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et certains chantiers suggérés par la Sépaq ont déjà été intégrés aux nouveaux PAFI-O.

Les secteurs de récolte proposés par la Sépaq sont le reflet de la vision d'un aménagement forestier mettant à l'avant-plan la mise en valeur de la faune et de son habitat dans les réserves fauniques. Plusieurs éléments visant à atteindre cet objectif sont considérés lors de la planification forestière, dont la répartition dans le temps et dans l'espace des différents types de peuplements servant à l'alimentation et à l'habitat du gros gibier, l'impact sur les bassins versants et l'habitat aquatique, de même que l'intégration au niveau de l'encadrement visuel. Un exercice d'harmonisation est également réalisé tout au long de l'année pour l'ensemble des travaux d'aménagement prévus dans les réserves fauniques, que ce soit auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou des intervenants de l'industrie forestière. L'objectif est de s'assurer que la planification forestière soumise soit en adéquation avec les différents besoins spécifiques identifiés par la Sépaq, notamment la protection de la faune et de son habitat en lien avec la vocation de ses territoires.

Des visites sur le terrain sont également effectuées lors de certains chantiers par l'équipe de conseillers en aménagement forestier de la Sépaq, à la suite de la réalisation de travaux d'aménagement, afin de valider le respect des mesures d'harmonisation convenues de même que l'impact des interventions sur le territoire. Ces visites permettent également d'évaluer l'efficacité des mesures convenues pour éventuellement proposer des modalités encore mieux adaptées.



SÉPAQ ANTICOSTI

L'engagement de la Sépaq s'est poursuivi lors de sa participation aux différentes tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), et ce, dans l'ensemble des régions du Québec où elle est présente. Elle collabore aussi à différents sous-comités régionaux liés à des enjeux concernant les réserves fauniques. Les habitats fauniques, la répartition spatiale des coupes forestières, les aires intensives de production ligneuse, les stratégies régionales de production de bois, les paysages et le réseau routier sont les principaux enjeux traités. Plusieurs fiches relatives aux enjeux et aux solutions émanant des TGIRT qui répondent à des préoccupations de la Sépaq ont été produites ou font présentement l'objet d'un sous-comité de travail. Parmi celles-ci, notons des fiches portant sur des sujets tels que la protection des habitats du petit gibier, la protection accrue des cours d'eau intermittents de même que la qualité visuelle et l'accès à proximité des sites d'hébergement.

La Sépaq a également émis des commentaires lors des consultations publiques pour l'ensemble des nouveaux plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFI-T) 2018-2023 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs touchant les territoires gérés par la Sépaq. Elle a aussi participé aux consultations publiques concernant les nouveaux plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) quinquennaux associés aux PAFI-T.

La Sépaq reçoit, depuis de nombreuses années, une aide financière du Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement forestier durable de la faune en milieu forestier de la Fondation de la faune du Québec. Ce soutien lui permet entre autres d'engager une ressource pour mieux structurer les enjeux des réserves fauniques et les besoins de ses clientèles dans le contexte actuel du régime forestier. De plus, grâce à sa participation à ce programme, la Sépaq a réalisé des projets ayant permis de mieux outiller les gestionnaires des réserves fauniques et de proposer des orientations au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin que les choix d'interventions de récoltes forestières soient plus prévisibles, mieux adaptés et plus contributifs à la vocation particulière de ces territoires. Les rapports sur les travaux effectués par la Sépaq sont disponibles sur le site Web de la Sépaq, dans la section Réserves fauniques, sous l'onglet Aménagement et gestion intégrée. Parmi les projets en cours de réalisation, on peut noter celui visant à établir un zonage multifonctionnel dans les réserves fauniques afin de définir et de localiser les différents niveaux de sensibilité du territoire par rapport à l'aménagement forestier et d'adapter ce dernier en conséquence.

### Habitat aquatique

En regard du projet d'acquisition de connaissances sur les habitats aquatiques sensibles, la Sépaq avait comme objectif général de protéger et de consolider les acquis relatifs aux pêcheries actuelles, en documentant les habitats aquatiques essentiels à la santé des populations de poissons présentes dans les lacs stratégiques des réserves fauniques. Cette démarche s'est poursuivie cette année avec le développement d'une méthodologie permettant d'identifier les sites de fraie potentiels en lac et en cours d'eau pour le doré jaune. Un projet pilote a été réalisé sur le réservoir Giroux dans la réserve faunique La Vérendrye. Le protocole d'échantillonnage a été élaboré avec le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO). Les sites de fraie validés seront éventuellement reconnus et intégrés à la couche d'affectation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, ce qui leur permettra d'être protégés par le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* (RLRQ, chapitre A-18.1, r. 0.01).

Les orientations de la Sépaq en matière de pêcheries visent à protéger et à conserver les acquis en préservant le potentiel actuel des pêcheries de l'ensemble du territoire. La Sépaq est d'avis que de nombreux avantages écologiques, économiques et logistiques découlent de l'application d'un principe de précaution, en localisant et en caractérisant les habitats fauniques naturels d'intérêt afin de prévenir les dommages qui peuvent être causés. En protégeant les lacs les plus importants, ainsi que les rendements de pêche qui y sont associés, la Sépaq s'assure de sécuriser les retombées récurrentes et de diminuer les coûts d'aménagement faunique. Un aboutissement complémentaire du projet sera d'orienter les travaux susceptibles de perturber les habitats aquatiques grâce à des informations à jour provenant des sites les plus sensibles.

## Recherches sur la faune

Les réserves fauniques sont les laboratoires expérimentaux de nombreux projets de recherche sur la faune au Québec. En 2019, trois nouveaux projets sur les faunes aquatique et terrestre débiteront dans le réseau. La Sépaq supporte ces projets de recherche en nature et/ou en espèces. Ces projets, tous trois pilotés par l'Université Laval, viseront respectivement l'étude de l'ADN environnemental comme nouvel outil de gestion de la faune, l'évaluation de l'importance des effets épigénétiques dans la production d'omble de fontaine adaptée aux changements climatiques ainsi que le rôle de la tique d'hiver dans l'écologie des populations d'orignaux dans l'Est du Canada.

## Maladie débilitante chronique des cervidés

La maladie débilitante chronique des cervidés (MDC) est une maladie dégénérescente évolutive et fatale du système nerveux des cervidés, tels le cerf de Virginie et l'orignal. Elle est causée par une protéine, appelée prion, qui se trouve dans le cerveau. La maladie peut être facilement transmise d'un cervidé à un autre par contact direct et indirect (ex. : salive, urine, sang et matières fécales). Elle peut également se propager géographiquement par le mouvement des cervidés infectés, le transport de carcasses infectées ou l'utilisation de produits dérivés de cervidés infectés (par exemple l'urine). Actuellement, il n'existe aucun traitement ni vaccin connu pour cette maladie. Une fois la MDC introduite dans la faune sauvage, il est extrêmement difficile de l'éliminer.

Soulignons que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable de ce dossier. Un premier cas de MDC a été confirmé le 10 septembre 2018 chez un cerf rouge d'élevage de la région des Laurentides. Depuis, onze cas de MDC ont été confirmés dans cet élevage et la totalité des animaux de l'élevage ont été abattus.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annoncé la mise en place de mesures de surveillance et de contrôle afin d'éradiquer la maladie et de protéger la faune sauvage. Pour le moment, la chasse dans les réserves fauniques n'est pas touchée par ces mesures, à l'exception d'une petite portion de la réserve faunique de Papineau-Labelle (1,5% de la superficie de cette réserve faunique) qui a été visée par l'application d'une modification réglementaire à l'automne 2018. Ainsi, les chasseurs de la réserve faunique de Papineau-Labelle qui abattaient un orignal ou un cerf dans cette portion de territoire devaient faire enregistrer leur gibier et débiter leur viande à l'intérieur d'un périmètre défini par le ministère. À l'automne 2018, aucun chasseur de la réserve faunique de Papineau-Labelle n'a prélevé de gibier dans cette portion de territoire.

Comme la MDC est mortelle pour les bêtes infectées, sa propagation aux cervidés sauvages pourrait avoir des impacts importants sur les cheptels de cerfs de Virginie et d'orignaux du Québec, y compris dans les réserves fauniques. À ce jour, aucun cas n'a été détecté en nature. La Sépaq suit de près tous les développements liés à l'évolution de cette maladie et collabore de près avec l'équipe du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

## 1.1.4 Réinvestir de manière optimale dans l'entretien des actifs de la Sépaq et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel

L'un des objectifs de la Sépaq est de réinvestir constamment dans l'entretien de ses actifs et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel.

Le Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq réitère l'importance qu'elle accorde au maintien de ses actifs, en reconduisant annuellement une cible de 2% de la valeur des actifs en investissement pour leur maintien. La Sépaq est fière d'avoir effectué les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de ses actifs en atteignant un résultat très près de sa cible, soit 1,9% en 2018-2019. Sommairement, la Sépaq a investi 26,6 millions de dollars dans le maintien de ses actifs, et ce, principalement au niveau des bâtiments et infrastructures (19,3 millions de dollars), du mobilier et équipements (4 millions de dollars) et du matériel roulant (3,3 millions de dollars).

Au cours de l'année 2018-2019, la Sépaq a géré 1 098 projets d'immobilisations, lesquels ont représenté un déboursé total de l'ordre de 59 millions de dollars. De ces 1 098 projets gérés par la Direction des immobilisations et des ressources matérielles, 584 ont été complétés, 342 sont en cours de réalisation et 172 étaient toujours à l'étude en date du 31 mars 2019.

Les principaux projets d'infrastructures réalisés au cours de l'exercice 2018-2019 sont l'électrification du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, la rénovation de cinq blocs sanitaires dans le parc national d'Oka, l'asphaltage de la route 1 dans le parc national d'Aigüebelle, l'ouverture du secteur Kipawa dans le parc national d'Opémican, la construction d'un bâtiment d'accueil dans la réserve faunique de Port-Daniel et la restauration de la plage Saint-Daniel dans le parc national de Frontenac.

De plus, de nombreux bâtiments d'hébergement ont été restaurés ou construits. On retrouve, entre autres, la conversion de 72 chalets à l'énergie solaire, l'ajout de 71 emplacements de prêts-à-camper de type Étoile, la construction de 29 chalets Écho, la restauration de 6 chalets standards et la rénovation des 48 chambres de l'Auberge Duchesnay.

Aussi, la réserve faunique des Laurentides a modernisé entièrement le secteur Brûlé où quatre unités de prêt-à-camper Étoile et deux chalets rénovés viendront remplacer les anciens chalets. La réserve faunique de Rimouski a poursuivi la refonte complète du secteur d'hébergement du Lac-Rimouski en complétant la phase II du projet, laquelle comportait le réaménagement des aires de circulation, la végétalisation des sites d'anciens chalets et la réfection des infrastructures de support.

Par ailleurs, le soutien de la croissance du nombre de visiteurs fréquentant le Parc de la Chute-Montmorency représente un véritable défi en matière d'infrastructures. Afin de répondre à la demande grandissante, plusieurs améliorations ont été

apportées au site, dont l'aménagement d'un nouveau stationnement dans le secteur de Boischatel, rendant disponibles 80 espaces de stationnement supplémentaires. De plus, la construction d'un bâtiment d'accueil pour la clientèle de la tyrolienne et de la randonnée sur paroi rocheuse (via ferrata) améliorera la gestion et la logistique des admissions. Finalement, l'ajout, à l'été 2018, d'un camion de cuisine de rue avec terrasse aménagée, localisé en haut de l'escalier panoramique, a permis de répartir l'achalandage aux différents points de restauration et d'offrir aux visiteurs un panorama spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent et l'île d'Orléans. Cette nouvelle aire de restauration a rencontré un succès immédiat qui s'est poursuivi tout au long de la saison estivale 2018.

### **Support au projet de candidature de l'île d'Anticosti pour son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**

Depuis décembre 2017, l'île d'Anticosti figure à la liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada, cette inscription étant essentielle au dépôt du dossier en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le critère qui soutient cette candidature est que l'île d'Anticosti est mondialement reconnue pour ses fossiles exceptionnels de la période se situant entre l'Ordovicien supérieur et le Silurien inférieur, qui n'ont aucun équivalent ailleurs sur la planète. Cette période représente un jalon important dans l'histoire de la Terre, à savoir la première extinction massive de vie animale à l'échelle mondiale.

Pour être considéré d'une valeur universelle exceptionnelle, le site proposé doit également bénéficier d'un système adapté de protection et de gestion en assurant la sauvegarde et l'intégrité. Le gouvernement du Québec a donc annoncé en juin 2018 la création de trois réserves de biodiversité qui feront

passer la superficie protégée d'Anticosti de 7% à 22%. D'ici le dépôt de la candidature, le reste de l'île devra également bénéficier d'un statut de protection. Toujours dans la foulée de ce projet, un comité interministériel a été formé afin de coordonner le montage du dossier de candidature et de respecter l'échéance fixée pour le dépôt de la candidature, à savoir février 2021. La Sépaq siège à ce comité, qui réunit de nombreux organismes et ministères, et participe aux discussions entourant ce projet.

### **Annonce d'investissements additionnels de 75 M\$**

Le 21 mars 2019, dans le cadre de la présentation du Plan budgétaire du Québec relatif au budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé un plan d'investissement de 75 millions de dollars pour la Sépaq. Ces investissements additionnels dans les établissements, qui s'échelonnent sur les cinq prochaines années, consolideront l'implication de la Sépaq dans le développement touristique et soutiendront le maintien du patrimoine qui lui a été confié. Ces investissements visent entre autres la mise en valeur du patrimoine bâti afin de répondre aux besoins d'entretien, ainsi que la mise en place de nouvelles infrastructures touristiques, notamment pour le développement du Parc de la Chute-Montmorency et la bonification de l'offre du parc national du Mont-Mégantic.

Ces investissements s'ajoutent à ceux prévus par les budgets précédents, ainsi qu'aux investissements prévus au Plan québécois des infrastructures 2018-2028, annoncé en mars 2018. Ce dernier prévoit d'ailleurs des investissements de plus de 290 millions de dollars, visant les projets d'envergure que sont la création du parc national d'Opémican et la mise en œuvre de certaines orientations du gouvernement, dont la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure, ainsi que la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal.



PARC NATIONAL D'ANTICOSTI

## 1.2 Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable

### 1.2.1 Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale

#### Consommation responsable des ressources

Afin de soutenir ses efforts de réduction de son empreinte environnementale, la Sépaq a poursuivi ses investissements en matière d'efficacité énergétique. Parmi les actions réalisées, des panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 56,06 kilowatts ont été installés dans les établissements de la Sépaq en 2018-2019.

Ainsi, plusieurs projets de conversion de chalets à l'énergie solaire ont été réalisés dans les réserves fauniques de Portneuf, de Port-Daniel, Rouge-Matawin, de Rimouski, de Matane, de Papineau-Labelle (secteur du Lac-Sifflet), des Chic-Chocs (secteur du Lac-Madeleine), des Laurentides (secteurs du Lac-F.X.-Lemieux, du Lac-Henri-Mercier et du Lac-Brûlé), de La Vérendrye – secteur Abitibi-Témiscamingue et dans les parcs nationaux du Mont-Tremblant (secteur de L'Assomption) et d'Opémican (secteur de la Rivière-Kipawa).

Par ailleurs, le Plan d'action de développement durable 2016-2020 de la Sépaq contient quinze actions qui contribuent à plusieurs orientations et objectifs prévus à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Parmi ces actions, huit ont comme objectif organisationnel de réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.

De plus amples informations sur le Plan d'action de développement durable 2016-2020 de la Sépaq sont disponibles à l'annexe Développement durable du présent rapport annuel.

De plus, au terme de son Plan stratégique 2017-2022, la Sépaq a exprimé clairement son intention de déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale afin d'accroître son leadership en matière de développement durable. Ainsi, la Sépaq a mandaté une firme qualifiée dans le secteur des gaz à effet de serre afin de procéder à la réalisation d'un premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre de ses 46 établissements et de son siège social, ainsi qu'à la conception d'un plan de réduction de son empreinte environnementale.

À plus petite échelle, plusieurs initiatives en matière de développement durable ont été mises en place au sein de nombreux établissements de la Sépaq, par exemple, l'utilisation de vaisselle compostable ou réutilisable, l'approvisionnement en produits d'hygiène corporelle 100 % biodégradables et l'installation de stations de remplissage de bouteilles d'eau. De plus, la Sépaq poursuit ses efforts en matière d'approvisionnement, notamment grâce à l'implantation d'une politique d'achats écoresponsables, laquelle a été actualisée en cours d'année. La Sépaq continue aussi à acquérir des véhicules électriques et à installer des bornes de recharge. Enfin, la Sépaq a entrepris une réflexion sur la possibilité de retirer de son offre toutes les bouteilles de plastique.

À la lumière de ce qui précède, la Sépaq participe activement à la protection et à la conservation de l'environnement dans un souci de développement durable. En effet, elle fait preuve d'exemplarité et d'innovation en redoublant d'efforts pour diminuer son empreinte environnementale. De plus, dans le cadre de sa mission, la Sépaq s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique de ses activités de développement, visant notamment à connecter le maximum de gens à la nature.



STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY



## Utilisation écoresponsable du papier

En ciblant davantage des actions de commercialisation dans les médias numériques, la Sépaq a réussi un important exercice de redéfinition de sa stratégie de distribution d'outils imprimés. Pour simple référence, le tonnage annuel d'utilisation de papier dans ses actions promotionnelles avoisinait les 500 tonnes en 2001.

Au cours des huit dernières années, le volume de papier utilisé pour l'impression des documents promotionnels et organisationnels a considérablement diminué. En effet, le tonnage total de papier destiné à l'impression par procédé offset est passé de 147,6 tonnes en 2010 à 54,5 tonnes en 2018. Cette diminution correspond à une baisse de près de 63 % de la consommation de papier de la Sépaq par rapport à 2010.

De plus, la Sépaq utilise du papier québécois 100 % recyclé pour imprimer ses outils promotionnels et informationnels. Rappelons que la Sépaq a joué un rôle précurseur au chapitre de l'utilisation de papier québécois 100 % recyclé post-consommation puisqu'elle a misé sur ce choix dès la genèse du développement du produit en 2004.

En calculant les impacts environnementaux liés à l'utilisation de papier écoresponsable de la Sépaq par rapport à la moyenne de l'industrie nord-américaine qui utilise du papier fait à 100 % de fibres vierges, la Sépaq a sauvé l'équivalent en superficie de trois terrains de football d'arbres à maturité et a économisé une quantité d'eau équivalente au volume d'une piscine olympique.

### 1.2.2 Établir des relations durables et mutuellement avantageuses avec les communautés autochtones

Un comité stratégique composé du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, de la Sépaq et de la Nation huronne-wendat a été formé en octobre 2017. La volonté d'augmenter les efforts en matière de protection de la faune sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides a rapidement été identifiée comme un enjeu prioritaire. Ainsi, les trois parties se sont alliées afin de mettre en place un projet pilote de deux ans. Ce comité stratégique progresse aussi de façon notable sur l'amélioration de la cohabitation entre les chasseurs traditionnels de la Nation huronne-wendat et les chasseurs sportifs.

Cette collaboration témoigne d'une réelle volonté de rapprochement et de partenariat entre les parties. Elle a favorisé la mise en commun des efforts de la Nation huronne-wendat et de la Sépaq, liés à leurs mandats respectifs de gestionnaires de territoire faunique structuré, afin de mettre en œuvre le plan de protection de la faune applicable à la réserve faunique des Laurentides.

Ainsi, depuis l'été 2018, l'ajout de deux assistants à la protection de la faune, membres de la Nation huronne-wendat et gardiens de territoire accrédités par le bureau du Nionwentsio, bénéficie à la protection du territoire de la réserve faunique des Laurentides. Ces deux assistants œuvraient déjà dans le secteur Tourilli, situé au sud-ouest de la réserve et dont la responsabilité de gestion

a été confiée au Conseil de la Nation huronne-wendat en 1987. Leur mandat sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides est donc élargi par la mise en place de ce projet pilote.

D'autre part, en collaboration avec la Nation huronne-wendat et Tourisme Autochtone Québec, la Sépaq poursuit le développement d'un projet de mise en valeur de la culture huronne-wendat au parc national de la Jacques-Cartier. Le projet se déclinera sous plusieurs formes, dont le développement d'un site autochtone permettant des interactions avec les visiteurs, l'inclusion de thématiques en lien avec l'histoire et la culture dans les activités de découverte du parc et l'installation d'éléments évocateurs de la présence autochtone historique dans la vallée de la Jacques-Cartier.

La Sépaq a également continué sa démarche de consultation auprès du Conseil de bande et gardiens de territoire (KananaKatshishtat Unatuhussi) de la communauté de Mastheuiatsh. Ce processus vise l'adoption d'un plan de redéploiement de l'hébergement dans la réserve faunique Ashuapmushuan. Les échanges sont très prometteurs. Les premiers chalets devraient voir le jour en 2020. Rappelons que plus de 50 % des employés de cette réserve faunique sont issus de la communauté de Mastheuiatsh. Il s'agit d'un véritable modèle de gestion collaborative.

De plus, avec, en toile de fond, l'ouverture du secteur Kipawa du parc national d'Opémican, l'année 2018 fut marquée par la continuité des efforts de rapprochement entre le parc et les premières nations algonquines de Wolf Lake et de Kebaowek. Au sein de la toute première équipe du parc, trois employés sur seize étaient issus d'une des deux communautés. Au cours de l'été, des stagiaires issus de ces communautés ont été accueillis pendant près de douze semaines et cinq d'entre eux ont obtenu une double diplomation en francisation et en préparation à un emploi spécialisé. Également, la participation active d'artistes, d'aînés et de représentants politiques aux festivités d'ouverture du parc le 22 juin 2018 a marqué l'imaginaire collectif en région, inspirant à la réconciliation et au rapprochement.

Enfin, un groupe de travail pour une approche collaborative entre la Sépaq et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en matière d'affaires autochtones a été mis en place à l'automne 2018. Cette collaboration permet une cohérence et un meilleur arrimage dans les dossiers en cours avec les Premières Nations.

### 1.2.3 Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère

Pour mener à bien la mission des parcs nationaux, la transmission des connaissances est un aspect indispensable afin d'amener les gens à mieux comprendre les enjeux de conservation et à devenir des acteurs contributifs à la conservation des parcs. Différents moyens de diffusion de la connaissance sont utilisés

afin de mieux faire connaître les richesses et enjeux de conservation spécifiques à chacun des parcs nationaux.

La Sépaq publie annuellement un bulletin de conservation afin de présenter et de diffuser les résultats de projets de conservation réalisés chaque année dans les parcs nationaux. Le bulletin de conservation 2019 est disponible sur le site Web de la Sépaq, dans la section Conservation des parcs nationaux. De plus, le rapport 2013-2017 du Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE), qui vise à dresser l'état de santé de chacun des parcs nationaux, a été réalisé au cours de l'exercice 2018-2019 et sera également disponible sur le site Web en 2019.

Dans le but de faciliter le partage des bonnes pratiques et des connaissances en matière de gestion du milieu naturel, la Sépaq a diffusé dans les médias sociaux et sur le Web dix-huit capsules informatives en 2018-2019. Au cours du même exercice, elle a également produit seize capsules additionnelles qui seront diffusées en 2019-2020.

La transmission de connaissances et l'éducation en matière d'environnement s'acquièrent également par la vulgarisation au cours des séances d'apprentissage informelles effectuées par les spécialistes de la Sépaq. Ainsi, l'Aquarium du Québec a adapté, maximisé et bonifié le contenu de ses visites guidées et présentations publiques selon trois thématiques principales : la biologie, la conservation et les impacts de l'homme sur l'environnement. Cette expertise est transmise durant les différents ateliers d'information, de sensibilisation et d'éducation se déroulant à l'intérieur de l'institution ainsi que dans la communauté.

Également, à la suite de l'aventure extraordinaire de la naissance de veaux morses à l'Aquarium du Québec au printemps 2016, l'établissement a eu à nouveau le privilège de mettre son expertise à profit en suivant l'évolution et la gestation de sa femelle morse de l'Atlantique, Amaliaq. Ce deuxième événement exceptionnel et rarissime représente une nouvelle opportunité pour les spécialistes de l'Aquarium d'alimenter la collecte de données du milieu zoologique au sujet de la gestation, de la naissance et de la croissance de cette espèce.

Finalement, en octobre 2018, la Sépaq a été un acteur important dans la programmation de l'édition 2018 des Ateliers sur la conservation des milieux naturels, lesquels portaient principalement sur le défi que représente l'aménagement du territoire, la multitude des acteurs et la nécessité de la conservation des milieux et des ressources naturelles dans un contexte de changements climatiques. Lors de cet événement qui offre des ateliers de formation sur la protection, la gestion et la mise en valeur des milieux naturels, la Sépaq a présenté cinq conférences en lien avec les zones périphériques des parcs nationaux en plus de participer à un groupe de discussion sur l'aménagement des territoires et d'animer un atelier de type World Café.

## Engagement social de la Sépaq

La Sépaq est très fière de contribuer au développement économique du Québec et cherche à bonifier sa contribution sociale, notamment en collaborant avec divers organismes, entreprises et associations partageant les mêmes valeurs qu'elle ou qui valorisent la pérennité du patrimoine. La Sépaq s'est également donnée la mission de connecter les gens à la nature et, à cette fin, elle s'associe à divers acteurs, notamment ceux mentionnés à la section Enjeu 2 – Croissance et pérennité financière du présent rapport annuel.

Par ailleurs, la Sépaq s'est alliée avec des leaders québécois de l'industrie du tourisme de nature pour créer un événement majeur en plein air : le Festival BESIDE. Cet événement se tiendra du 14 au 16 juin 2019 au parc national des Îles-de-Boucherville, en collaboration avec la Fédération des pourvoiries du Québec, Aventure Écotourisme Québec et Tourisme Autochtone Québec. L'objectif du festival est de créer des ponts entre l'humain et la nature. Il découle de la volonté de moderniser l'image du plein air pour réintroduire la nature dans le quotidien en faisant vivre une expérience urbaine et festive tout en permettant la transmission de connaissances, l'inspiration et l'initiation aux activités de plein air. L'événement comportera notamment des activités et ateliers en lien avec le plein air, de même que des formations relatives à la pratique des activités, le tout afin de joindre une clientèle variée (non-initiés, familles, passionnés et épicuriens).



AQUARIUM DU QUÉBEC

La Sépaq sera également l'hôte de la Conférence canadienne sur les parcs 2019. Cette deuxième édition de l'événement pancanadien se tiendra à Québec en octobre 2019 et réunira plus de 400 délégués de la communauté des parcs et des aires protégées, ainsi que des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la conservation, du tourisme et du plein air. La Conférence sera l'occasion de promouvoir le savoir-faire et l'expertise du Québec et favorisera le partage des bonnes pratiques et des initiatives innovantes, notamment en matière de conservation, de connexion à la nature, de relations avec les peuples autochtones, de collaboration et d'engagement social.

Un autre exemple de l'engagement social de la Sépaq dans son milieu est l'Aquavan, le véhicule éducatif de l'Aquarium du Québec. Celui-ci a effectué cette année plusieurs sorties dans la communauté. Avec à son bord des spécialistes de l'Aquarium, le véhicule était notamment présent dans plusieurs parcs de la Ville de Québec dans le cadre du projet « Rêvons nos rivières », pour lequel des consultations publiques ont été organisées par la Ville de Québec. Il a également contribué, par sa présence au Port de Québec, à la Guignolée des médias, de même que lors de l'activité des paniers de Noël de l'organisme Pignon Bleu. Le prolongement de la portée de sa mission d'éducation et de sensibilisation au-delà des murs de l'établissement au sein d'activités publiques ou à caractère social assure le rayonnement de la Sépaq dans toute la communauté.

Toujours très actif dans la protection des cours d'eau, de la faune et de la flore aquatique, l'Aquarium du Québec a organisé cette année une grande corvée de nettoyage du lac Saint-Joseph, qui est accessible à partir de la Station touristique Duchesnay. Avec la collaboration bénévole d'une équipe de la Scubathèque, huit plongeurs ont sillonné le fond du cours d'eau pour en extraire les déchets qui s'y sont accumulés au fil du temps. Ce chantier de nettoyage qui s'est tenu le 20 août 2018, avait pour objectif principal de sensibiliser les citoyens à l'impact de nos gestes sur le milieu aquatique. Les résultats de cette activité, lesquels ont été surprenants, tant par la quantité d'objets amassés que par leur diversité, en ont interpellé plus d'un. En plus de susciter une impressionnante couverture médiatique, cette activité a permis à la Sépaq de mettre en évidence l'importance de la préservation des cours d'eau, dont la pollution par les déchets et autres matières a une incidence directe sur l'environnement, la faune aquatique et inévitablement sur les humains.

## Fonds de conservation de l'Aquarium du Québec

L'Aquarium du Québec, qui a une mission de conservation, d'éducation et de sensibilisation, est fier d'être un ambassadeur de l'environnement et un protecteur de la faune et de la flore marine. Grâce au Fonds de conservation de l'Aquarium du Québec, mis en place en 2006, les sommes amassées sont redistribuées à divers programmes externes de recherche, de conservation et de protection de la faune et de la flore marines.

Cette année, l'Aquarium a soutenu plusieurs projets, dont notamment ceux de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP), qui vise la conservation des oiseaux de proie et de leurs habitats naturels, et ceux du Groupe d'étude sur les élasmobranches et le requin du Groenland (GEERG), dédié à la conservation et à la recherche scientifique sur les élasmobranches et les requins du Saint-Laurent, avec lequel il collabore depuis plus d'une dizaine d'années. Les visiteurs ont la possibilité de contribuer directement au Fonds de conservation de l'Aquarium du Québec de différentes façons : en échange de nourriture pour alimenter les raies dans le bassin de contact du Pavillon des profondeurs, en participant à une activité telle que le forfait Animalier d'un jour, en remettant un don volontaire ou encore en arrondissant le montant de leurs achats à la boutique souvenir.

Depuis 2017, l'Aquarium du Québec et la Fonderie Laroche Itée sont engagés à protéger l'environnement afin de contribuer à la défense des milieux marins. Ainsi, un don de 2 \$ est remis au Fonds de conservation de l'Aquarium du Québec pour chaque vente de grilles et de tampons d'égout à motif de poisson fabriqués au Québec à partir de matériaux recyclés produits par Fonderie Laroche Itée. Les produits arborant un motif de poisson visent à sensibiliser les citoyens au fait que l'eau pluviale retourne dans les cours d'eau. Le bilan de cette entente bisannuelle sera effectué au cours de l'année financière 2019-2020.

## Fonds des parcs nationaux du Québec

Les dons pour le Fonds des parcs nationaux du Québec, dédié à la réalisation de projets de conservation dans les parcs nationaux, sont récoltés de deux façons, soit par l'ajout d'un montant lors du paiement d'une réservation en ligne sur le site Web de la Sépaq ou encore en déposant de l'argent dans une boîte de dons située dans le centre de découverte et de services d'un parc national. En 2018-2019, les dons recueillis ont permis d'investir près de 34 000 \$ dans 10 nouveaux projets de conservation, dont plusieurs en partenariat. Des informations additionnelles sur ces projets sont disponibles à l'adresse suivante : [www.fondsparcsquebec.com](http://www.fondsparcsquebec.com).

ENJEU 2

# CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE



**La Sépaq compte maximiser le potentiel de son offre de produits et services actuels, être innovante et demeurer à l'affût de diverses initiatives dans le marché touristique.**

## **2.1 Diversifier les sources de revenus**

### **2.1.1 Accroître l'offre de produits et de services de la Sépaq**

Afin d'offrir le bon produit au bon client, de répondre à ses attentes, de le surprendre et de maintenir un haut taux de satisfaction, la Sépaq a continué d'adapter les activités et services déjà offerts et d'innover avec d'autres produits.

#### **Hébergement et nouveaux secteurs**

Afin de répondre à une demande grandissante pour l'hébergement dans les parcs nationaux, plusieurs destinations ont accru leur offre en 2018-2019. Du côté des séjours en nature, la saison de camping 2018 a été marquée par l'ouverture de 53 nouvelles unités de prêt-à-camper Étoile dans les parcs nationaux du Mont-Orford, du Mont-Tremblant, d'Oka, du Bic, d'Aiguebelle et de la Pointe-Taillon. Ce mode d'hébergement se démarque alors que son taux d'occupation dans toutes les destinations de la Sépaq dépasse les 94 % en été et présente un taux de satisfaction de 92 %. La clientèle apprécie particulièrement l'aménagement conçu pour les familles, l'espace spacieux et confortable, ainsi que la grande fenestration de ces unités qui favorisent le contact avec la nature. Il s'agit d'une très belle porte d'entrée pour l'initiation au camping en famille et pour la nouvelle clientèle.

Les chalets Écho, implantés quant à eux dans six parcs nationaux, ont aussi connu un succès fulgurant en 2018-2019, avec leur taux d'occupation de 96 % au cours de l'été, soit le plus haut taux parmi tous les types de chalets offerts dans les parcs nationaux. Il s'agit sans contredit de l'un des produits les plus appréciés par la clientèle avec un taux de satisfaction de 95 %. De plus, 88 % des visiteurs estiment que l'expérience vécue vaut le montant déboursé. Par son confort, sa propreté, son ameublement, sa localisation et son aménagement extérieur, il va sans dire qu'il s'agit d'un produit unique et incontournable pour les familles. D'ailleurs, les deux tiers des visiteurs qui ont profité de cette nouvelle unité d'hébergement étaient en compagnie d'enfants de moins de 18 ans.

Au parc national du Bic, un tout nouveau secteur a ouvert ses portes au début de l'été 2018. Le pôle Tombolo comprend un camping de 63 emplacements, dont 10 sont occupés par les nouvelles unités de prêt-à-camper Étoile. Avec un taux d'occupation de 100 % pour les mois de juillet et d'août 2018, ce camping situé en bord de mer comble décidément la clientèle. De plus, quatre nouveaux chalets Écho s'y retrouvent, blottis entre la baie du Ha! Ha! et la baie des Cochons, offrant des vues à couper le souffle sur l'estuaire du Saint-Laurent. Enfin, le chalet de l'Abbé a été rénové tout en conservant son cachet unique et son charme rustique. Ce chalet tire son nom de l'abbé Louis-Georges Lamontagne, fondateur du camp Cap-à-L'Original, qui se trouvait anciennement à l'endroit actuel du pôle Tombolo. Le camping et les chalets construits à cet endroit ont été bâtis en intégrant des éléments de ce camp pour en évoquer le souvenir, comme le clocher de la chapelle et des éléments muséologiques rappelant des souvenirs heureux à plusieurs générations de citoyens de la région qui ont encore un fort attachement au site.

Au parc national de la Pointe-Taillon, l'offre du secteur Amicaux a été bonifiée avec l'ajout de cinq nouvelles unités de prêt-à-camper Étoile et de cinq nouveaux chalets Écho ayant une vue sur l'immensité du lac Saint-Jean. Avec la Véloroute des Bleuets qui jouxte le site, le secteur Amicaux offre de quoi plaire à toute la famille. Le taux d'occupation de plus de 98 % pendant l'été pour les chalets et les unités de prêt-à-camper Étoile confirme l'engouement de la clientèle pour ce type d'hébergement. Les chalets Écho, accessibles à l'année, ont atteint un taux de satisfaction de 98 % durant l'été 2018.

Au parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, c'est l'ouverture hivernale du parc, sous la thématique de la Vallée des Glaces, qui a retenu l'attention. Près de vingt ans après la création de ce parc national, la construction d'une ligne électrique a enfin permis d'offrir une expérience hivernale hors du commun dans la région touristique de Charlevoix, déjà reconnue pour la qualité de son offre touristique d'envergure internationale. Avec dix chalets Écho, des sentiers pour la raquette, le ski-raquette, le ski nordique, le vélo à pneus surdimensionnés, une patinoire et une glissade, la diversité des activités hivernales a de quoi contenter tous les profils de clientèle. Une navette sur chenilles permet de longer la rivière Malbaie sur huit kilomètres, jusqu'au secteur de l'Équerre, où la bonification de l'offre se poursuivra dès l'an prochain.

Au cours de l'année 2018, un projet de restauration a été réalisé au parc national de Frontenac dans le secteur Saint-Daniel. Les travaux ont permis de revitaliser l'ensemble de la plage et des aires de pique-nique et de détente attenantes, favorisant ainsi la réouverture de la plage avec surveillance. Ce projet a été un succès et a mené à une augmentation de fréquentation de 26 % pour les mois de juillet et août, en raison notamment de la popularité de la plage et des nouvelles activités mises en place.

Le dernier né des parcs nationaux, le parc national d'Opémican, situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, a fait l'objet d'une première phase d'ouverture en juin 2018, le secteur Kipawa. Une offre de camping rustique, de sentiers de courte randonnée et de location d'embarcations se déploie sur les escarpements surplombant le magnifique lac Témiscamingue. De plus, un belvédère a été érigé pour vivre l'expérience de la grande chute sur la rivière Kipawa. Enfin, en partenariat avec la municipalité du territoire de Laniel, un poste d'accueil a été inauguré en marge d'une grande fête régionale en l'honneur du parc national et permet dorénavant la découverte du lac Kipawa et de ses magnifiques îles en canot ou en canot-camping. D'ici l'été 2019, des compléments de services tels que des unités de prêt-à-camper Étoile et des sites d'activités pour enfants viendront compléter les aménagements du secteur Kipawa. Signalons que le secteur de la pointe Opémican s'ajoutera à l'offre de services et d'activités dès juin 2019. L'ouverture officielle du parc est prévue pour juin 2019.

Soulignons que la réserve faunique des Laurentides prépare le lancement d'un tout nouveau secteur de pêche aventure à la truite mouchetée pour sa saison 2019. Le secteur Brûlé, déjà connu pour ses truites de belle taille, accueillera dorénavant une clientèle de pêcheurs plus jeunes, à la recherche d'une expérience signifiante, avec hébergement en prêt-à-camper Étoile (quatre unités) et en chalets (deux unités). Le forfait offert mettra en valeur les embarcations, et des moteurs seront disponibles au bout des nombreux sentiers de portages qui caractérisent cette région sauvage de la réserve faunique.

## Activités et services

Plusieurs nouvelles activités ont été développées et offertes en 2018-2019, particulièrement au niveau de l'offre hivernale, qui a été bonifiée dans plusieurs parcs nationaux.

Devant la constante croissance de l'intérêt pour le vélo à pneus surdimensionnés, la Sépaq a bonifié cette année son réseau en ajoutant vingt kilomètres supplémentaires de sentiers aux parcs nationaux d'Oka, du Mont-Saint-Bruno et du Mont-Orford. Ainsi, l'aménagement de dix kilomètres supplémentaires de sentiers dédiés au parc national du Mont-Orford offre une expérience d'une grande qualité pour une clientèle débutante et intermédiaire. Le parc national de la Jacques-Cartier a également diversifié son offre par l'ajout de vélos à pneus surdimensionnés à assistance électrique permettant de parcourir de plus longues distances et de rendre cette activité sportive plus accessible.

Afin de proposer davantage d'activités hivernales, un nouveau secteur de ski hors-piste a été aménagé au parc national de la Jacques-Cartier au milieu d'une forêt mature comptant plus de 45 hectares et un dénivelé de 200 mètres.

Les parcs nationaux des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie et des Grands-Jardins offrent désormais des activités guidées de ski-raquette, grâce à un partenaire d'Aventure Écotourisme Québec, Katabatik Aventure. Ces activités incluent le transport par navette depuis les établissements hôteliers de Charlevoix,



PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON

permettant à la clientèle touristique de découvrir le territoire et l'arrière-pays en toute sécurité.

À la Station touristique Duchesnay, les adeptes de ski de fond ont bénéficié d'une augmentation appréciable de la qualité du surfaçage grâce à l'acquisition d'un nouveau traceur. D'ailleurs, le ski de fond a connu une hausse de popularité significative durant la saison hivernale 2018-2019.

Du côté de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs, l'acquisition de six vélos de montagne à assistance électrique a agrémenté le séjour des visiteurs qui y ont séjourné depuis l'été 2018. Grâce à ces vélos, dont l'aide au pédalage permet d'atteindre des endroits plus éloignés ou plus exigeants physiquement, davantage de clients peuvent bénéficier de sorties prolongées au cœur de la centaine de kilomètres de chemins forestiers accessibles autour de l'Auberge. Il est donc plus facile de profiter des nombreux lacs, chutes et points de vue impressionnants du site.

Dans le but de poursuivre la diversification de l'offre d'activités à la plage du parc national d'Oka, le projet pilote proposant un parcours aquatique gonflable connu sous le nom d'Aquazilla a été renouvelé pour une deuxième année consécutive. À l'été 2018, quelques ajustements ont été faits aux modules de jeux afin de rendre l'expérience encore plus agréable. Cela a permis à 14 000 participants de se divertir sur le parcours de modules flottants, sous la surveillance de sauveteurs chevronnés.

La période automnale est normalement exclusive aux chasseurs dans les réserves fauniques mais, depuis 2018, le Grand safari d'automne est offert aux visiteurs de la réserve faunique de Matane qui veulent observer la faune emblématique de la forêt boréale tout en apprenant une foule d'informations sur son comportement, sa biologie et ses perspectives d'avenir. Au cours de ce safari, les clients sont accompagnés d'un guide naturaliste expérimenté. Il s'agit d'une occasion unique d'assister au remue-ménage légendaire de septembre. Les ours, se préparant pour l'hibernation, deviennent plus actifs. Les orignaux, quant à eux, ont la tête aux amours et se chantent la sérénade, entrant tranquillement en rut. Le castor, lui, s'active à terminer ses préparatifs pour l'hiver. Notons que Tourisme Matane, l'association touristique régionale, a souligné l'intérêt de cette initiative pour le tourisme régional en ayant grandement contribué à la rétention des visiteurs séjournant en moyenne de deux à trois nuitées dans la région durant cette période.

Rappelons que la Sépaq et Aventure Écotourisme Québec (AEQ) sont partenaires depuis seize ans dans le développement d'activités de plein air et d'aventure guidées. Cette entente de partenariat a été reconduite pour cinq ans en novembre 2017. Le but de cette collaboration est d'identifier les opportunités de développement d'activités de plein air et d'en favoriser l'essor en créant des ententes entre des membres d'AEQ et des établissements de la Sépaq. Cette dernière reconnaît l'expertise et le professionnalisme des entreprises membres d'AEQ et souhaite diversifier son offre pour ces activités guidées

sécuritaires, offertes par des membres reconnus. À ce jour, 38 ententes spécifiques avec 28 entreprises membres d'AEQ sont actives dans les établissements de la Sépaq.

### **Stratégie événementielle**

La Sépaq organise chaque année plusieurs événements au sein de ses établissements afin de promouvoir les activités de plein air ou la découverte des milieux naturels fauniques et floristiques. Certains d'entre eux ont une portée à l'échelle du réseau, alors que d'autres sont organisés localement dans un ou plusieurs établissements.

Les principaux événements provinciaux sont la Journée des parcs nationaux et la Journée d'hiver. Les neuvième et troisième éditions de ces journées ont respectivement eu lieu le 8 septembre 2018 et le 26 janvier 2019.

Les établissements de la Sépaq accueillent également de nombreux événements sportifs, culturels et éducatifs, dont le Festival d'art au jardin organisé par le Parc de la Chute-Montmorency, l'événement Musiko à l'Aquarium du Québec ainsi que de multiples rassemblements sportifs, que ce soit pour les amateurs de plein air, les familles ou les sportifs de haut niveau.

La Sépaq a également célébré la Fête de la pêche, le rendez-vous annuel provincial orchestré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Exceptionnellement, durant trois jours, il est autorisé de pêcher sans permis (sauf pour le saumon de l'Atlantique) partout au Québec. Pour une première année, la Sépaq a élaboré une programmation particulière pour souligner cette célébration. Ainsi, les 8, 9 et 10 juin 2018, petits et grands ont été invités à découvrir et à partager les plaisirs de la pêche. Pour l'occasion, dans toutes les destinations offrant l'activité de pêche, la Sépaq a défrayé les coûts applicables à la pêche sur un choix de rivières, de ruisseaux et de plans d'eau sélectionnés. Un concours a également été lancé pour cette occasion à l'échelle du réseau. Au total, treize réserves fauniques et six parcs nationaux ont participé à cette programmation particulière. Plusieurs établissements de la Sépaq ont également offert des activités spéciales. Au total, plus de 1900 personnes ont participé à cette première édition de la Fête de la pêche, qui s'est avérée un véritable succès.

## **2.1.2 Développer de nouvelles clientèles**

### **Connecter les gens à la nature**

Poursuivant sa mission de connecter le plus de gens possible avec la nature, la Sépaq vise à favoriser et à adapter l'accès aux territoires qu'elle gère. Dans une volonté constante d'accroître ses actions à portée sociale, elle a poursuivi et initié plusieurs ententes de partenariat avec des organismes touchant des clientèles provenant d'horizons différents, tout en continuant de porter une attention particulière aux familles.

Les efforts faits en ce sens au cours de la dernière année ont porté fruit; parmi toute la clientèle, on a compté 10 % de nouveaux clients, c'est-à-dire des visiteurs qui n'avaient jamais fréquenté un établissement de la Sépaq auparavant. Ces adeptes nouvellement convertis ont opté principalement pour des séjours en nature (24 % en hôtellerie, 12 % en chalet et 12 % en camping) afin de s'initier au plein air dans les destinations de la Sépaq. En plus de la proportion de 80 % de fidèles qui sont revenus pratiquer la même activité pendant l'année 2018-2019, la Sépaq compte aussi 10 % de clients qui avaient profité de notre offre de produits auparavant, mais qui se sont adonnés à une nouvelle activité ou à une nouvelle forme d'hébergement pour la première fois à la Sépaq.

Afin de favoriser l'accès aux clientèles de proximité, le projet d'offre de transport collectif desservant le métro de Longueuil et l'île Charron, à l'entrée du parc national des Îles-de-Boucherville, s'est poursuivi cette année. Ce service a permis à 3 000 personnes de bénéficier du transport durant les fins de semaine de l'été 2018. Dans le même ordre d'idées et pour une première saison à l'hiver 2018-2019, la navette SkiBus, offerte par le Réseau de transport de Longueuil, a permis d'assurer un transport collectif jusqu'au parc national du Mont-Saint-Bruno durant les fins de semaine hivernales.

De juin à octobre 2018, la Navette Nature (NANA) a permis d'assurer un transport du centre-ville de Montréal vers six établissements de la Sépaq. Plus de 2 600 touristes et citoyens de la région de Montréal ont ainsi pu se rendre dans les parcs nationaux du Mont-Tremblant, du Mont-Orford, de Plaisance, d'Okla, du Mont-Saint-Bruno et de la Yamaska afin d'y passer une journée en plein air.

De nombreuses autres démarches ont été réalisées tout au long de l'année afin d'assurer le développement du marché et rejoindre de nouvelles clientèles. Par exemple, pour favoriser l'accès de la clientèle internationale, le Parc de la Chute-Montmorency a participé au Chinese Luncheon de Toronto en novembre 2018 afin de développer plus spécifiquement les relations avec le secteur touristique du marché chinois. De plus, une mission commerciale au CITAP Winter Function, réalisée en décembre 2018 à Vancouver, a permis de développer le marché global de l'Asie. Afin d'appuyer concrètement ces efforts, le Parc de la Chute-Montmorency a accueilli un total de 24 tournées de familiarisation, composées essentiellement de voyageurs/grossistes, entre avril 2018 et février 2019.

## Jeunesse

En 2018-2019, près de 71 000 jeunes en milieu scolaire ou en groupes organisés ont été accueillis dans les parcs nationaux grâce aux activités offertes annuellement aux groupes scolaires et aux efforts conjoints avec les partenaires listés ci-après. Parmi ce nombre, il faut noter que la participation des groupes scolaires aux activités de découverte dans les parcs et en classe a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente. En effet, plus de 47 000 jeunes ont assisté aux activités de découverte dans la dernière année.

Pour une deuxième année consécutive, la Sépaq a poursuivi sa collaboration à titre de partenaire à la mesure « À l'école, on bouge ! ». Cette mesure, mise en place par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, vise à faire bouger les jeunes quotidiennement et à les faire participer à une sortie en plein air. Au cours de l'année scolaire se terminant en juin 2018, la Sépaq a accueilli plus de 9 600 jeunes dans le cadre de cette mesure. Pour l'année scolaire 2018-2019, plus de 560 écoles sont inscrites à la mesure et la Sépaq continuera de leur offrir une multitude d'activités à réaliser dans les parcs nationaux tout à fait gratuitement. Au printemps 2018, huit établissements à travers la province ont également accueilli 9 000 élèves lors des journées de La Grande Récré, qui réunissaient les classes d'écoles inscrites à la mesure pour leur faire vivre une foule de défis divertissants sur un parcours en plein air se déployant sur un kilomètre.

La Sépaq a également reconduit son association avec le Grand défi Pierre Lavoie afin de poursuivre le programme La Petite Expé, qui permet d'accueillir des jeunes de 12 ans et moins gratuitement afin de réaliser une sortie en ski de fond. En date du 31 mars 2019, plus de 5 000 jeunes ont profité de cette initiative au sein des établissements participants. La Sépaq a aussi inauguré cet hiver un tout nouveau parcours d'initiation au ski de fond, Sur la trace des cubes énergie, au parc national du Mont-Saint-Bruno. En collaboration avec le Grand défi Pierre Lavoie et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ce parcours permet aux jeunes de faire leurs premiers pas de ski de fond dans un contexte ludique et décontracté. Une fois la confiance acquise, une boucle de 600 mètres s'offre aux jeunes afin de les initier sans pression au plaisir de parcourir des sentiers tracés.

Par ailleurs, la Sépaq travaille en étroite collaboration avec plusieurs écoles afin d'offrir la possibilité aux jeunes d'assister à des classes en plein air. Ainsi, par exemple, le parc national du Mont-Tremblant a accueilli, pour une deuxième année consécutive, un groupe d'étudiants du Collège de Maisonneuve pour une semaine de cours réguliers donnés en plein air. Également, le parc national du Mont-Saint-Bruno offre aux élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année de l'Académie des Sacrés-Cœurs des activités éducatives adaptées au programme scolaire. Dans le but d'accroître les initiatives du même type, la Sépaq a participé en février 2019 au colloque Apprendre à ciel ouvert, organisé conjointement par la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec et la Fondation Monique-Fitz-Back.

Toujours dans l'objectif de favoriser l'accès aux parcs nationaux, le projet Connexion N a été mené pour une deuxième année, de concert avec la Société pour la nature et les parcs du Canada – section Québec (SNAP Québec) et la Fondation Monique-Fitz-Back. Cette initiative a permis à un groupe de jeunes élèves nouvellement arrivés au Canada de vivre un premier contact avec la nature grâce à une immersion de deux jours au parc national du Mont-Tremblant. Ce projet a été rendu possible



grâce à l'événement Rendons grâce à la nature organisé par la SNAP Québec dans certains parcs nationaux chaque année, à l'Action de grâce.

En vertu d'une entente de partenariat avec la Fondation de la faune du Québec, la Sépaq a collaboré, pour une deuxième année consécutive, avec les Offices municipaux d'habitation de Montréal et de Québec afin d'accueillir une centaine de jeunes. Quatre sorties en plein air ont été organisées tout à fait gratuitement dans les parcs nationaux d'Oka, du Mont-Orford, du Mont-Tremblant et de la Jacques-Cartier. Également, dans le cadre du programme Holà Québec mis en œuvre par la Casa Latino-américaine, le parc national de la Jacques-Cartier a accueilli deux groupes de la communauté latino-américaine de la région de Québec à l'été 2018 afin de leur faire découvrir la beauté de ce territoire naturel.

Enfin, en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'Aquarium du Québec poursuit sa collaboration au projet En Science pour la réussite avec l'AESTQ (Association pour l'enseignement de la science et de la technologie du Québec), le CTREQ (Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec) et l'IRC de la Capitale-Nationale (Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale). Depuis 2017, plus de dix écoles ont réalisé en classe un projet scientifique en lien avec l'Aquarium du Québec. De plus, de nouvelles initiatives impliquant le véhicule éducatif mobile Aquavan ont permis la tenue de dix ateliers en classe, et ce, dans quatre écoles différentes du Québec en 2018-2019.

### Projet pilote sur les chiens dans les parcs nationaux

En 2018-2019, le projet pilote sur la présence des chiens dans les parcs nationaux en était à sa troisième et dernière année. Malgré l'ajout des parcs nationaux d'Aiguebelle et du Lac-Témiscouata et une hausse de la fréquentation estivale, les résultats sont demeurés stables par rapport aux années

précédentes. En trois ans, plus de 19 000 chiens ont été enregistrés aux accueils des cinq parcs nationaux touchés par le projet pilote. En septembre 2018, l'analyse détaillée des données récoltées pendant toute la durée du projet a permis de constater à la fois un taux satisfaisant de respect des règles établies pour préserver les milieux naturels et pour favoriser la cohabitation harmonieuse (ex. : chiens tenus en laisse : 93% en été et 95% en automne) et une qualité d'expérience client élevée (92% de taux de satisfaction pour les campeurs et 98% pour les visiteurs à la journée). Pendant toute la durée du projet pilote, la Sépaq a bénéficié de conseils précieux provenant d'un comité d'experts externes, composé notamment de chercheurs scientifiques et de spécialistes de la santé animale.

À la lumière de ces résultats, la Sépaq a annoncé, le 16 octobre 2018, l'accès encadré des chiens dans les parcs nationaux à compter du 17 mai 2019, selon certaines conditions : sélectionner certains endroits autorisés dans chacune des destinations en fonction de critères précis et limiter l'offre en hiver, mettre tout en œuvre pour informer au mieux la clientèle avant et pendant son séjour (incluant la mise en place d'une signalisation claire) et, surtout, maintenir les règles d'encadrement en vigueur pendant le projet pilote. De plus, deux indicateurs continueront d'être suivis, soit le respect de la tenue en laisse et la qualité de l'expérience de visite. Des seuils et des mesures correctives à mettre en place au besoin ont été établis et l'offre pourrait être revue si les résultats se retrouvaient sous les seuils définis.

### Développement hivernal

La Sépaq ayant pour mission de rendre accessibles les territoires qu'elle gère au plus grand nombre de Québécois, elle poursuit avec enthousiasme l'innovation dans le tourisme hivernal et dans la mise en valeur des activités d'hiver. Le développement de la saison hivernale s'est particulièrement manifesté cette année avec l'ajout d'activités rassembleuses, favorisant les échanges et la découverte de la nature d'une façon différente.



PARC NATIONAL DE LA JACQUES-CARTIER

Par exemple, le parc national des Îles-de-Boucherville a offert, pour une première fois, des soirées de cuisine mobile avec randonnée en sentier. Du côté des activités de plein air, le vélo à pneus surdimensionnés (VPS) continue sa montée en popularité. Le parc national du Mont-Orford, qui offrait en grande première des sentiers de VPS entretenus et dédiés, a accueilli 1116 visiteurs quotidiens, et 216 clients se sont procuré la carte d'accès annuelle.

En ce qui concerne le ski de fond, les ventes de l'abonnement réseau en prévente ont augmenté de 19% par rapport à l'an dernier. Pour une deuxième année, il était possible d'acheter l'abonnement sur le site Web de la Sépaq, où plus de 56% des abonnements de ski de fond en prévente ont été achetés. Il s'agit d'une augmentation de 27% des ventes sur le Web.

La réserve faunique de Matane a inauguré de nouveaux sentiers de raquette. Il s'agit, pour la réserve, d'une première activité hivernale quotidienne, laquelle permet aux visiteurs de profiter de ses magnifiques paysages hivernaux. La réserve offre gratuitement trois sentiers de randonnée accessibles à tous : deux boucles situées tout près de l'accueil d'une longueur de 1 kilomètre et de 2 kilomètres et une plus longue de 7 kilomètres empruntant le Sentier international des Appalaches.

La réserve faunique de Matane a aussi accueilli fièrement le coup d'envoi de la troisième édition de la Traversée de la Gaspésie (TDLG) en hiver. Plus de 250 mordus de plein air et plusieurs ambassadeurs, dont le comédien Emmanuel Bilodeau et la ministre fédérale du Tourisme, Mélanie Joly, ont chaussé leurs skis et leurs raquettes pour participer à cette aventure qui s'est échelonnée du 23 février au 2 mars 2019 entre Matane et Gaspé. Grâce à la collaboration de nombreux bénévoles engagés à faire rayonner la beauté du territoire, des expériences inoubliables en ski de fond et en raquettes étaient proposées aux participants en provenance de partout à travers le monde. De l'animation et des activités étaient également prévues pour marquer le passage de la TDLG en hiver dans la MRC de La Matanie.

La réserve faunique des Chic-Chocs commencera, quant à elle, à offrir en réservation les quatre chalets du secteur Lac-Sainte-Anne pour la saison hivernale 2019-2020. Ces chalets traditionnels parfaitement situés feront le bonheur des amateurs de randonnée alpine qui veulent partir du chalet pour pratiquer leur sport. En effet, les chalets sont situés à une distance parfaite pour faire une approche à ski des monts Lyall, Vallières-de-Saint-Réal et du Champ-de-Mars. Les amateurs attendent avec impatience l'ouverture officielle de ces chalets.

### Mise en marché et développement de la clientèle

La Sépaq a poursuivi sa stratégie de mise en marché qui met de l'avant ses principales expériences, soit les activités à la journée, les attraits touristiques, la chasse, la pêche ainsi que les séjours en nature.

Des études scientifiques le démontrent : un plus grand contact avec la nature rend plus heureux. C'est pourquoi la Sépaq a déployé pour une seconde année la formule Être dehors afin d'inviter les Québécois à découvrir l'immensité de ses territoires naturels sauvages. La Sépaq dispose du pouvoir de transformer les petits moments en grands bonheurs, tout simplement parce qu'elle permet aux Québécois de les vivre dans un contexte unique sur des territoires d'exception.

Afin de mettre en marché les différentes expériences de la Sépaq, une stratégie globale et intégrée misant sur une grande campagne a été retenue. Il était ainsi plus facile de faire découvrir l'ensemble de l'offre de la Sépaq, tout en augmentant la visibilité pour l'organisation. Avec ces stratégies d'acquisition de la clientèle, l'objectif était donc de connecter le plus de personnes possible à la nature du Québec, et ce, dans les territoires de la Sépaq, en plus d'accroître le rayonnement et la notoriété de la marque.

La mise en œuvre de cette approche s'est traduite par une forte offensive dans les médias numériques, une présence en affichage, en plus d'actions de marketing de recherche et d'une présence dans les médias sociaux. Tous ces efforts ont contribué à



PARC NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY

l'atteinte d'excellents résultats au niveau de la fréquentation des parcs nationaux et d'une année exceptionnelle pour les ventes des séjours en nature durant l'été 2018.

Par ailleurs, la Sépaq a aussi lancé en 2018 la campagne estivale Sépaqmobile. Dans l'optique d'aider les Québécois à prendre contact avec la nature, la Sépaq a décidé de proposer une solution pour favoriser le rayonnement des séjours en nature et des expériences qu'elle propose ainsi que des territoires qu'elle gère. Sont ainsi nés les véhicules récréatifs Sépaqmobile, arborant les couleurs de la Sépaq, qui ont parcouru les quatre coins du Québec au cours de l'été. Au biais de différentes publications dans les outils numériques et dans d'autres supports plus traditionnels, la campagne mettait les gens au défi de retracer l'un des véhicules Sépaqmobile cachés dans différentes villes, puis de se prendre en photo avec le véhicule et de partager le tout dans les médias sociaux. Cela leur permettait alors de courir la chance de gagner un séjour en nature dans l'une de nos destinations avec une Sépaqmobile.

Les résultats de cette campagne parlent d'eux-mêmes. En plus de renforcer considérablement son image de marque et sa notoriété, la Sépaq a aussi connu une hausse dans ses efforts de conversion. Ainsi, les revenus ont augmenté de 11% pendant la période estivale, le site Web de l'organisation a connu une hausse de fréquentation de 23% et 10% de nouveaux clients ont opté pour un établissement de la Sépaq comme destination plein air.

Par le biais de l'agence ayant collaboré avec la Sépaq pour cette campagne, la stratégie retenue dans les médias sociaux pour cette dernière (événements Facebook Live) a reçu un prix Boomerang, en plus d'être finaliste dans la catégorie Campagne numérique pour le concours Sépaqmobile.

C'est toujours en quête de nouveaux clients et de gains au niveau de sa notoriété que la Sépaq a mis en branle en 2018-2019 sa campagne hivernale. L'organisation souhaitait également démocratiser son offre et rendre encore plus accessible son expérience d'hiver, notamment auprès des familles et des adultes actifs. La campagne a ciblé particulièrement la clientèle de masse plutôt que les mordus, en faisant valoir une image d'accessibilité et de simplicité quant à la pratique d'activités hivernales nécessitant peu de connaissances, d'équipement et d'argent. C'est ainsi qu'a surgi l'idée de lancer le chocolat chaud Sépaq : le meilleur chocolat chaud au monde. Parce qu'il n'y a rien comme cette boisson réconfortante pour se réchauffer après être sorti jouer dehors, l'ingrédient secret de cette recette était justement l'activité hivernale que l'on pratique à la Sépaq juste avant de le déguster.

C'est donc en grande pompe, avec une vidéo de lancement originale, que la Sépaq a propulsé cette campagne résolument numérique et sociale dans le marché, laquelle a provoqué des réactions immédiates plus que positives. En plus de pouvoir compter sur une excellente adhésion à l'interne de la part des employés, les réponses à l'externe auprès de la clientèle actuelle et potentielle ont été très positives, notamment dans les médias. En prime, les revenus ont également connu une hausse de 8%



PARC NATIONAL D'OKA - CHOCOLAT CHAUD SÉPAQ

pendant la période hivernale. La vidéo de la campagne hivernale a été vue plus de 300 000 fois sur YouTube, alors que près de 41 000 personnes ont consulté la page dédiée à cette campagne pendant l'hiver.

Dans le cadre de cette stratégie, l'organisation a aussi collaboré avec des influenceurs de différents créneaux (famille, jeunes adultes, anglophones, adultes actifs, saines habitudes de vie, plein air) pendant une période de trois mois. Ceux-ci ont réalisé plusieurs types d'activités mettant en valeur sept de nos destinations hivernales. Ces collaborations ont permis d'obtenir plusieurs types de mentions, nous permettant ainsi de susciter des interactions positives avec plusieurs milliers d'utilisateurs de médias sociaux. Des types de contenus variés ont été utilisés : publications Instagram et Facebook, Facebook Live, mentions dans les infolettres et contenus sur les sites Web. Plusieurs de ces contenus ont contribué à faire vivre la campagne sur les plateformes, notamment sur les comptes Facebook et Instagram de la Sépaq.

L'Aquarium du Québec s'est aussi doté d'une stratégie complète de communication axée sur les médias sociaux afin de faire rayonner l'établissement auprès de ses différents publics cibles. Les médias sociaux appuient le rôle éducatif et de conservation de l'Aquarium, tout en marquant sa notoriété en tant qu'institution zoologique et attrait touristique phare de la région de Québec.

Le positionnement de l'établissement au sein du marché touristique de Québec et du Québec est excellent et on dénote un taux d'engagement à la hausse dans la communauté. Dans la dernière année, le taux d'abonnement aux différentes plateformes sociales de l'Aquarium a progressé de près de 16 %. La fidélisation des détenteurs d'abonnement annuel a également bondi de 30 %.

### Expérience pêche

Tout comme l'ensemble de l'industrie de la pêche récréative au Québec, la Sépaq fait face à des enjeux de taille pour remplacer une clientèle vieillissante qui délaisse progressivement cette activité. En combinant les actions de la Stratégie famille et celles liées à la relève, la Sépaq a modifié plusieurs produits et services au cours des dernières années et renouvelé le profil sociodémographique de ses pêcheurs. L'Expérience pêche a d'ailleurs été intégrée à l'approche globale Être dehors afin de fournir une force de frappe plus grande et ajouter une notoriété à l'ensemble des produits.

L'action la plus porteuse reste sans aucun doute la création, il y a quelques années, du forfait Pêche familiale qui permet aux familles de profiter, à peu de frais, de secteurs de pêche accessibles et abondants en lacs poissonneux. Les familles peuvent aussi compter sur la présence d'un gardien qui leur prodigue de judicieux conseils. Grâce à la participation de la Fondation de la faune du Québec, le gardien remet aux jeunes âgés de 9 à 12 ans une canne à pêche et un permis de pêche en herbe valide jusqu'à leur 18<sup>e</sup> anniversaire. Au grand plaisir des jeunes pêcheurs, la Sépaq fournit également le guide de poche L'ABC de la pêche. Quant au forfait Prêt-à-pêcher, il vient compléter la nécessité d'accompagner la relève de tout âge, avec le prêt d'équipement de pêche à la truite mouchetée (cannes à pêche, coffres et leurres) grâce à un partenariat avec Canadian Tire, qui met gratuitement ces équipements à la disposition de la clientèle. La Sépaq s'assure également que les secteurs de pêche et les plans d'eau sélectionnés soient adéquats pour une clientèle de débutants. Grâce à ces actions, les nouveaux pêcheurs à la Sépaq sont nombreux, si bien qu'ils représentaient 9 % de la clientèle en 2018, 10 % en 2017 et 15 % en 2016.



RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

### Expérience chasse

La troisième année de la Stratégie original, laquelle vise l'amélioration de l'Expérience chasse, a permis de démontrer une fois de plus que la Sépaq est à l'écoute de sa clientèle. En effet, grâce à l'introduction de séjours de chasse à l'original encore plus abordables, aux nombreux services gratuits offerts et à des campagnes de commercialisation bien ciblées, la Sépaq a atteint un taux de vente incroyable de 99,3 % des séjours pour la saison 2018. Parmi les services gratuits ajoutés, notons celui d'un conducteur de chiens de sang offert grâce au partenariat de la Sépaq avec l'Association des conducteurs de chiens de sang du Québec. Au cours des trois dernières années, ce nouveau service a permis de récupérer plus de 240 gros gibiers dans les réserves fauniques de la Sépaq, réduisant ainsi significativement les pertes d'animaux blessés.

La Sépaq cherche à multiplier ses contacts directs avec sa clientèle, notamment lors des salons de consommateurs passionnés de chasse et pêche. Ces salons représentent un moment privilégié de personnaliser le contact avec la clientèle. La Sépaq s'est aussi associée avec divers commerçants afin de promouvoir le plein air et être à l'écoute des clients.

Du côté de l'activité de chasse à Sépaq Anticosti, une étude effectuée par l'équipe Stratégies et intelligence d'affaires a permis à la Sépaq de bonifier l'expérience offerte par le biais d'une nouvelle stratégie, laquelle comprend, entre autres, des modifications importantes à la grille tarifaire, telles que le séjour de sept jours au prix d'un séjour de cinq jours pour les mois de septembre et d'octobre et l'ajout d'aménagements de chasse (cache, signalisation et sentiers). Les résultats des actions entreprises ne se sont pas fait attendre : le taux de satisfaction global a augmenté de onze points entre les saisons 2017 et 2018.

### Attraits touristiques et séjour nature

Plusieurs facteurs ont contribué à accroître la popularité des établissements d'hébergement touristique au cours de la dernière année. L'instauration de nouvelles stratégies numériques et tarifaires plus compétitives, jumelées à une visibilité accrue, a permis d'augmenter l'occupation générale des trois établissements hôteliers de la Sépaq.

À la Station touristique Duchesnay, on a constaté une augmentation de 3,6 % des nuitées en chambre, principalement générée par le marché d'affaires. Les améliorations apportées aux chambres de l'Auberge et aux salles de réunion ont par ailleurs été grandement remarquées et appréciées. Le forfait Club Vacances Famille permettant de vivre un séjour des plus agréables est toujours aussi populaire. Le taux de satisfaction global à l'égard du séjour frôlant le 92 % est plus que satisfaisant.

Trônant toujours au sommet des destinations de villégiature par excellence et récoltant le meilleur taux de satisfaction parmi les produits de la Sépaq, le taux d'occupation de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs a atteint 70 % en période estivale, permettant du même coup d'établir un nouveau record d'achalandage pour cette période. Une nouvelle activité extrêmement appréciée y a été offerte, le vélo de montagne à



STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

assistance électrique. En période hivernale, les amateurs de plein air s'en sont donné à cœur joie et ont afflué au sommet des Chic-Chocs, faisant grimper l'occupation de l'Auberge à 98 % entre février et mars 2019.

Du côté du Gîte du Mont-Albert, où le taux de satisfaction à l'égard du séjour est également très élevé, l'occupation en hébergement est en hausse. La restructuration de la formule d'accueil des clients en hébergement et l'ajout d'activités offertes conjointement avec le parc national de la Gaspésie ont contribué à cet accroissement positif d'achalandage. De plus, les activités conjointes organisées lors de la Journée des parcs nationaux et dans le cadre de la relâche scolaire favorisent aussi la fréquentation par la clientèle locale.

### Gestion de la relation client – marketing relationnel

Le volet numérique des actions de mise en marché a encore une fois pris de l'importance en 2018-2019. Au cours de l'année, le site Web de la Sépaq a reçu plus de 11,3 millions de visites, une augmentation de 19 % comparativement à l'année 2017-2018. La fréquentation du site Web de la Sépaq liée directement au marketing par courriel a également connu une croissance de 35 % des visites et de 7 % des ventes.

Le bulletin mensuel La Sépaq vous informe continue également de séduire les clients avec son design accrocheur et son contenu original. La portée du bulletin poursuit sa croissance, avec une augmentation de près de 27 % du nombre de visites générées sur le site Web comparativement à l'an dernier. Le bulletin compte désormais plus de 275 000 abonnés.

## 2.2 Assurer la rentabilité financière

### 2.2.1 Augmentation du nombre de jours de visite

Au Québec, l'industrie touristique représente un moteur économique considérable. Toutes les régions du Québec regorgent de trésors et de merveilles naturelles. D'année en année, la popularité des établissements de la Sépaq et leur importance dans l'économie des régions ne se démentent pas. Les quelque 8,1 millions de jours de visite en 2018-2019, un record pour la Sépaq, génèrent des retombées économiques significatives, tant pour l'emploi qu'au niveau des revenus fiscaux et parafiscaux.

La fréquentation des parcs nationaux a connu un sommet historique de près de 5,5 millions de jours de visite, ce qui représente une augmentation de 9,7 % par rapport à l'année précédente. La stratégie Expérience famille a sans contredit joué un rôle dans cette performance. La fréquentation gratuite (essentiellement des enfants) a ainsi progressé de 17 % par rapport à 2017-2018. De même, la stratégie de tourisme hivernal a permis une croissance de 13 % de la fréquentation durant les mois de décembre 2018 à mars 2019.

Le Parc de la Chute-Montmorency n'a pas été en reste avec le bilan de la saison touristique exceptionnelle de la région de Québec pour l'année 2018-2019; un nombre record de plus de 968 000 personnes ont visité l'établissement au cours de la dernière saison. Il s'agit d'une hausse de la fréquentation globale de 9,7 % par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, l'Aquarium du Québec a également accueilli de nombreux visiteurs en 2018-2019 grâce à la mise en place de nouveaux produits, combinée à une mise en marché efficace. La popularité des événements thématiques tels que le Festival

des insectes et le Festilumières s'est poursuivie. En effet, le nombre de visiteurs ayant pris part aux éditions 2018-2019 de ces événements a progressé respectivement de 16 % et de 29 %. Notons qu'en plus de l'appréciation élevée à l'égard de la visite générale et des activités, la beauté et la propreté du site ainsi que la qualité des services rendus par le personnel récoltent un taux de satisfaction de 96 %.

## 2.2.2 Assurer le rayonnement d'une marque forte

### Nouvelle étude de notoriété

Soucieuse de connaître son taux de notoriété auprès des Québécois, la Sépaq a mandaté une firme spécialisée afin de tenir un sondage omnibus, qui a été réalisé dans la semaine du 10 septembre 2018. Les résultats de cet exercice ont été plus que satisfaisants. Le taux de notoriété spontanée de la Sépaq a augmenté par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi 35 %. On note au passage dans ces résultats que la Sépaq apparaît comme la marque forte étant donné que la très grande majorité des répondants l'ont citée en première mention, comparativement à ceux qui ont cité l'un de nos établissements. De plus, le taux de notoriété assistée par rapport à l'année précédente a connu une hausse marquée de 9 points, passant ainsi à 83 %. Ajoutons aussi que, globalement, 99 % des répondants ont dit avoir une opinion positive ou neutre de la Sépaq.



PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY

### Des communications performantes

La Sépaq a jeté les bases de son plan de communication global et de sa vision, autant pour les communications externes qu'internes. Axé sur des objectifs de notoriété et de leadership, de valorisation du rôle économique et social de la Sépaq et de ses établissements, ainsi que de connexion avec la nature, ce plan a aussi servi de guide pour la mise en place de stratégies sectorielles dans différentes sphères d'activités.

La dernière année a notamment permis de consolider une stratégie de contenu performante qui génère de l'engagement, de l'audience sur le site Web et des revenus. En plus des nombreux billets publiés sur le blogue Sépaq, plusieurs collaborations avec des influenceurs choisis pour la qualité de leurs contenus et la pertinence de leurs communautés ont permis de faire rayonner l'organisation. Les plateformes sociales (Facebook et Instagram) ainsi que les bulletins (Sépaq, Chasse et pêche) sont d'ailleurs les principaux outils permettant de soutenir et de déployer cette stratégie de contenu. En plus des 125 000 personnes qui suivent la page Facebook et des 33 000 abonnés à la page Instagram, la communauté peut suivre la Sépaq, depuis mars 2019, sur une page Instagram dédiée à la chasse et à la pêche.

La mise en place de relations de presse proactives par un seul porte-parole pour l'ensemble de la Sépaq a permis de consolider les liens entre l'organisation et la presse généraliste et spécialisée. Une approche de réponse systématique et dans les meilleurs délais à l'ensemble des demandes médiatiques a aussi été garante d'une meilleure couverture en cours d'année. À titre d'exemples, au-delà d'une revue de presse quotidienne bien garnie, soulignons les retombées médiatiques importantes générées lors de la Journée d'hiver 2019, incluant une percée significative dans la presse anglophone, et le succès retentissant de la tournée de presse pour l'ouverture de la Vallée des glaces dans le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.

### Assurer le rayonnement de la Sépaq

En plus des actions posées afin d'attirer les clientèles québécoise et canadienne, d'autres initiatives permettent à la Sépaq de rayonner à l'international.

Par exemple, en 2018-2019, le Parc de la Chute-Montmorency a été l'hôte de 15 tournages et reportages ayant pour thèmes principaux les attraits du parc et les activités complémentaires qui y sont offertes. Soulignons entre autres le tournage de la BBC en septembre 2018 dans le cadre de la série Great American Railroad Journey. Cette série historique et diffusée dans plusieurs pays retrace les destinations de voyage accessibles par voie ferroviaire, qui avaient été identifiées au 19<sup>e</sup> siècle par l'entreprise D. Appleton & Company de New York.

Dans le même ordre d'idées, l'application Kool Replay, permettant le téléchargement de vidéos souvenirs, est toujours offerte gratuitement aux visiteurs en quête d'émotions fortes participant à l'activité de tyrolienne double au-dessus de la chute. À l'été 2018, l'ajout de nouvelles caméras sur le site a permis d'agrémenter les vidéos des participants d'un point de vue

supplémentaire en plus de permettre l'ajout d'une introduction et d'une conclusion aux vidéos. Permettant de positionner davantage l'établissement lorsque le contenu est partagé dans les médias sociaux, un nombre impressionnant de 10 000 personnes, en provenance de 73 pays différents, ont téléchargé et partagé le contenu. Il s'agit d'une augmentation non négligeable du nombre de téléchargements de 24,5 % par rapport à l'année précédente. Les vidéos ont par la suite été partagées 20 000 fois, engendrant plus de 250 000 visionnements à travers le monde.

Rappelons que le Parc de la Chute-Montmorency attire annuellement près de 970 000 visiteurs, dont 60 % sont des touristes provenant de l'extérieur du Québec et 40 % sont des résidents du Québec. Ces initiatives permettent au Parc de la Chute-Montmorency de maintenir son positionnement d'attrait touristique majeur de la région de Québec.

### **Journée des parcs nationaux 2018 – 8 septembre**

Le 8 septembre 2018 s'est tenue, à travers la province, la neuvième édition de la Journée des parcs nationaux du Québec, qui permet aux participants de redécouvrir ces joyaux du patrimoine naturel et de se connecter à la nature. Cet événement annuel, durant lequel les parcs nationaux ouvrent leurs portes et offrent l'accès gratuit à leur clientèle, a attiré une affluence record de 39 982 visiteurs, ce qui représente une augmentation de 50 % de l'achalandage par rapport à l'année précédente. Rappelons que cet événement est l'occasion d'augmenter la notoriété de la Sépaq et de favoriser le rayonnement régional. Outre la gratuité pour tous, la présence de plusieurs partenaires et les nombreuses activités spéciales offertes ont contribué au succès de cette journée.

### **Journée d'hiver Sépaq 2019 – 26 janvier**

La troisième édition de la Journée d'hiver Sépaq, s'étant tenue le 26 janvier 2019, a attiré un achalandage record de plus de 21 000 personnes dans les 17 destinations participantes. En comparaison, la première édition de 2017 avait attiré environ 18 000 participants et l'édition de 2018, 14 300 participants. L'objectif de cette journée est de faire découvrir les établissements de la Sépaq aux Québécois et de leur donner l'occasion de s'amuser à l'extérieur en hiver. Ce fut donc mission accomplie pour cette journée festive, qui témoigne d'un engouement certain pour les activités hivernales.

### **Concertation régionale et partenariats**

La Sépaq demeure un partenaire de marque en région et affirme de plus en plus son rôle clé dans le développement économique du Québec. Ainsi, elle favorise la participation d'intervenants régionaux à la réalisation de ses mandats et s'assure que les actions mises en place sont en harmonie avec la vision régionale de l'établissement visé.

Cette collaboration entre les milieux touristique et socio-économique, ainsi que les établissements de la Sépaq, existe depuis de nombreuses années, notamment grâce aux tables

d'harmonisation (liées aux parcs nationaux) et aux conseils d'administration locaux (liés aux réserves fauniques). Lieux d'échanges et de concertation, les tables d'harmonisation et conseils d'administration locaux rassemblent, pour chacun des établissements, les élus municipaux, des représentants des milieux touristique, socio-économique, environnemental, éducatif et scientifique, ainsi que la direction de l'établissement. De manière usuelle, ces tables et conseils se réunissent deux fois par année, en plus d'une rencontre annuelle des présidents. Ces instances jouent un rôle-conseil très constructif sur différents sujets liés aux établissements, tels que les orientations, offres de services, orientations budgétaires, projets de développement et plans de mise en valeur. En ce qui concerne les établissements du secteur touristique, certains d'entre eux sont également dotés d'instances de concertation. Ainsi, la Station touristique Duchesnay bénéficie de la contribution d'un conseil d'administration local, tandis que le Parc de la Chute-Montmorency et l'Aquarium du Québec disposent chacun d'un comité de mise en valeur.

Toujours dans le but de valoriser l'attrait des établissements et la force de la marque à travers la consolidation de l'offre touristique, la Sépaq a poursuivi le développement de ses partenariats.

Le Gîte du Mont-Albert a quant à lui conclu une entente de partenariat pour les trois prochaines années avec la Traversée de la Gaspésie (TDLG), pour la tenue des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> éditions de l'événement hivernal.

La Sépaq s'est associée au Carnaval de Québec par le biais de l'Aquarium du Québec et du parc national de la Jacques-Cartier. À cet effet, le parc national de la Jacques-Cartier a été inscrit comme site officiel à la programmation. Sous le thème de la Vallée Carnavalesque, le parc a offert aux visiteurs des activités en plein air programmées tout au long du carnaval. De plus, le parc a également été l'hôte de la célèbre baignade glacée annuelle, la baignade polaire de la Jacques-Cartier.

Par ailleurs, dans le milieu zoologique, les concertations entre institutions et les partenariats sont nécessaires afin de favoriser le développement optimal des organisations et accroître leur positionnement. Ainsi, l'Aquarium du Québec et le Biodôme de Montréal se sont associés afin de permettre la relocalisation temporaire de certaines espèces hébergées au Biodôme à l'Aquarium du Québec et ce, durant toute la durée des travaux de rénovation. Ainsi, lors de l'ouverture de la saison estivale 2018, les visiteurs de l'Aquarium pouvaient admirer une toute nouvelle collection de poissons tropicaux, la collection Amazonie.

Dans le même esprit, l'Aquarium et Cochrane Polar Bear Habitat, situé en Ontario, se sont associés afin de permettre la relocalisation temporaire d'Eddy et Taïga, les deux ours blancs de l'Aquarium, pendant la durée des travaux d'agrandissement de leur enclos à l'Aquarium du Québec. Le nouvel enclos doublera en superficie tout en respectant les plus hauts standards de l'industrie quant au bien-être des animaux. Le retour d'Eddy et Taïga est prévu pour le début de l'année 2020.

ENJEU 3

# EXPÉRIENCE CLIENT





**Afin de maximiser la satisfaction de sa clientèle, la Sépaq s'assurera encore davantage de lui offrir une expérience mémorable. Ainsi, elle aspire à devenir le metteur en scène de l'expérience en nature à travers ses différents parcours et selon le profil de chaque type de clientèle.**

## **3.1 Faire vivre une expérience client distinctive**

### **3.1.1 Scénariser l'expérience client**

Scénariser l'expérience client consiste à mettre en scène l'expérience de visite de la clientèle et à mettre de l'avant l'unicité de chaque parc national. Les émotions positives, les apprentissages et les bénéfices que procure une expérience dans un parc national permettent à la clientèle de développer un sentiment d'appartenance et inspirent une fierté envers chaque territoire de la Sépaq. Pour faire vivre des moments mémorables aux clients, il est nécessaire d'adapter l'expérience client et de la personnaliser. À cet égard, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant.

Le contact client-employé est primordial afin de transmettre la passion du plein air et des territoires majestueux de la Sépaq. À cet effet, une formation a été offerte dans trois parcs nationaux au printemps 2018, en collaboration avec Tourisme Cantons-de-l'Est, afin de favoriser le partage d'expériences locales et uniques avec les visiteurs. Une vidéo inspirante a également été produite et diffusée à tous les employés afin de stimuler leur envie de partager cette passion.

La saison estivale marquait également le lancement des nouveaux Guides découverte pour chacun des parcs nationaux. L'objectif était, encore ici, de mettre de l'avant la signature distinctive de chaque parc et de proposer aux clients la meilleure façon de découvrir pleinement le territoire.

#### **Sonder la clientèle**

La Sépaq a profité de la seconde année d'implantation des sondages en continu auprès de la clientèle afin de suivre en temps réel la satisfaction de sa clientèle avec l'envoi d'un sondage électronique dès le lendemain de la fin d'un séjour ou de la tenue d'une activité.

Depuis les débuts des sondages en continu en 2017-2018, environ 391 000 invitations ont été envoyées et 134 000 clients ont répondu au sondage. Le taux de réponse, avoisinant les 34 %, est considéré comme élevé selon les normes de l'industrie. Pour l'instant, l'intégralité de la clientèle de la Sépaq est sondée, à l'exception des visiteurs du Parc de la Chute-Montmorency, pour qui les sondages débiteront à l'automne 2019.

Pour mieux comprendre et évaluer la satisfaction de la clientèle, la collecte de résultats des sondages en continu a été bonifiée par l'ajout de la prise de commentaires des nombreux visiteurs quotidiens des parcs nationaux. Le déploiement des tableaux de bord, pour les gestionnaires des établissements, permet dorénavant de suivre de façon précise l'évolution de la satisfaction de la clientèle, selon l'activité et le lieu précis. De façon très intuitive, il est désormais possible d'avoir une vue globale, mais également de prendre connaissance des nombreux commentaires écrits transmis par les répondants. Ces commentaires ont permis aux équipes sur le terrain d'améliorer rapidement l'expérience client. En 2018-2019, plus de 76 000 sondages ont été complétés, avec un taux de réponse moyen de 33 %.

Le taux de satisfaction global de la Sépaq s'est amélioré cette année, passant de 87 % à 90 %. Les taux de satisfaction les plus élevés sont ceux relatifs aux activités quotidiennes offertes, où 95 % des répondants affirment être satisfaits ou très satisfaits de leur expérience, suivis des répondants ayant fait un séjour en chalet et en hôtellerie avec un taux de satisfaction de 93 %. Les répondants ayant vécu un séjour de camping sont, quant à eux, satisfaits de leur expérience à 90 %, tout comme les visiteurs de l'Aquarium du Québec.

La Sépaq est aussi très attentive aux commentaires de sa clientèle et tente d'améliorer l'expérience du visiteur dans son intégralité. Par exemple, afin de pallier aux lacunes observées concernant l'accès et la fluidité de la circulation au bas de la chute Montmorency durant les fortes périodes d'achalandage du site, la Sépaq a réalisé plusieurs interventions comme l'ajout de voies d'accès et la mise en place de nouvelles guérites automatisées. Plusieurs études de fluidité ont aussi été réalisées dans d'autres établissements afin de mieux servir la clientèle.

### 3.1.2 Bonifier l'offre d'expériences selon les segments de clientèle

Toujours dans l'objectif d'offrir un produit adapté à chaque type de clientèle qui fréquente ses établissements, la Sépaq mise chaque année sur la bonification des activités et des services appréciés par ses visiteurs et porte une attention particulière au développement de nouveaux produits. Cela permet donc à la Sépaq de maintenir le haut taux de satisfaction de la clientèle tout en lui faisant vivre de nouvelles expériences et en lui permettant de se connecter à la nature.

#### La famille

L'Expérience famille continue son déploiement, au grand bonheur des familles. Par cette stratégie, la Sépaq offre de nombreuses occasions de se rassembler en famille pour vivre des moments simples et uniques qui fabriquent les premiers souvenirs marquants de l'enfance et de l'adolescence. Depuis son lancement il y a trois ans, les objectifs d'offrir des services, des infrastructures et des activités adaptés aux besoins des familles, en plus d'un accueil personnalisé et des prix abordables, ont été réalisés progressivement. Ainsi, les réservations du forfait de pêche familiale ont augmenté de 8,4% depuis deux ans.

L'année 2018-2019 a été l'occasion de développer davantage les activités adaptées aux familles. À cet égard, un partenariat clé a été conclu avec Ti-Mousse dans Brousse, qui vise à faciliter la pratique du plein air pour les familles avec des enfants en bas âge par la prestation de sorties en nature adaptées, éducatives pour les parents et ludiques pour les enfants. Au cours de l'été 2018, 14 sorties encadrées se sont déroulées dans 10 destinations de la Sépaq. Que ce soit une randonnée avec yoga, une fin de semaine de camping ou une escapade nautique, toutes les activités étaient guidées par des membres de Ti-Mousse dans Brousse, qui en profitaient pour transmettre plusieurs trucs et bonnes pratiques pour faciliter et sécuriser les sorties en plein air avec de jeunes enfants. À l'occasion de la Journée d'hiver Sépaq, Ti-Mousse dans Brousse a également attiré de nombreuses familles par sa présence dans quatre destinations avec le Rallye aux ours.

Enfin, dans la réserve faunique de Papineau-Labelle, un nouveau quai d'initiation à la pêche a fait son apparition au lac Taku. Il est plus long que la normale et s'étire jusqu'au-dessus de la fosse poissonneuse pour le plaisir des petits et des grands. Ainsi, nul besoin d'utiliser une embarcation pour être un pêcheur couronné de succès.

#### Le visiteur avide de découvertes

Chaque établissement de la Sépaq est unique et possède sa propre signature distinctive. La découverte permet de mieux suggérer et encadrer les divers moyens de mise en valeur de ces territoires avec, comme objectif, de développer des liens d'attachement concrets et un sentiment d'appartenance chez la clientèle. Certaines actions ont été mises de l'avant en 2018-2019 afin de favoriser des apprentissages et susciter des émotions en pleine connexion avec la nature.

Afin de rehausser le niveau de la qualité des activités et dans une optique d'innovation en matière de découverte des territoires, un noyau d'expertise en découverte a été créé en 2018-2019. Composé de garde-parcs et de spécialistes en communication, en éducation et en expérience client, ce groupe vise à élaborer des moyens privilégiés pour faire vivre l'expérience distinctive des parcs nationaux. Les membres de ce noyau ont récemment travaillé sur le contenu d'un outil numérique de découverte pour les jeunes de 8 à 13 ans qui sera lancé en 2019. Une activité de découverte autonome sur l'ornithologie ainsi qu'un passeport des jeunes découvreurs font également partie des projets de ce groupe.

Par ailleurs, dans une même vision d'amélioration continue, la Sépaq a donné la chance en 2018 à tous ses garde-parcs naturalistes de devenir membres de l'Association québécoise des interprètes du patrimoine, qui organise des activités de formation et de partage des expériences dans ce domaine.

Tous les efforts déployés ont contribué à créer des moments privilégiés pour en apprendre davantage avec les activités de découverte dans les parcs nationaux, activités auxquelles près de 345 000 personnes ont participé au cours de l'année.

Le site du Parc de la Chute-Montmorency a été quant à lui l'hôte de nombreux événements marquants ayant façonné son histoire et celle de la région de Québec. Une nouvelle visite guidée ponctuelle intitulée Court-circuit temporel a été offerte à la clientèle et permet d'en apprendre plus au sujet du caractère historique du site, dont l'ancienne centrale hydroélectrique.

L'Aquarium du Québec a aussi offert des visites guidées du site et des coulisses de ses installations. Cette année, 11 500 visiteurs ont ainsi pris part à des visites guidées organisées en lien avec la biodiversité marine ou encore pour découvrir des projets scientifiques exclusifs à l'Aquarium.

#### Le chasseur

Quant aux activités de chasse au gros gibier dans les réserves fauniques, les établissements offrent, pour une troisième année, une chambre froide permettant la conservation de la venaison des chasseurs, ainsi que d'autres équipements comme un traîneau de transport et un treuil motorisé pour aider à sortir le gibier récolté de la forêt. Ces services, très appréciés de la clientèle, sont disponibles gratuitement et font partie des éléments qui ont permis d'augmenter de trois points la satisfaction globale et le rapport de l'expérience vécue sur le montant payé par rapport à la saison 2017 auprès de l'ensemble de la clientèle de chasse au gros gibier.



RÉSERVE FAUNIQUE DE PORT-DANIEL

### Le pêcheur

Dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité, la Sépaq tente de rendre l'ensemble de ses lacs disponibles à un maximum de pêcheurs pendant la plus longue période possible. Ainsi, l'accès désormais limité aux fins de semaine de certains lacs désirables, ouverts normalement sur une courte période, devrait permettre de répartir la récolte de la ressource sur une plus longue durée, prolongeant ainsi sa disponibilité.

### Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

La Sépaq poursuit ses efforts afin de favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de bâtir une société plus inclusive. Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2020 se trouve d'ailleurs sur le site Web de la Sépaq, dans la section Accessibilité.

D'année en année, l'accessibilité physique aux lieux et aux bâtiments des établissements de la Sépaq s'améliore. La Sépaq profite notamment des occasions créées par les travaux de réaménagement majeurs pour bonifier l'accessibilité à ses infrastructures. Également, plusieurs établissements offrent des sentiers aménagés et des hébergements accessibles pour y séjourner, par exemple, des tentes adaptées pour les personnes à mobilité réduite.

En 2018-2019, parmi les améliorations, mentionnons la rénovation de cinq blocs sanitaires répondant aux critères d'un parcours sans obstacles dans le camping du parc national d'Oka, qui est venue bonifier l'offre pour la clientèle à mobilité restreinte. Un trottoir de bois construit en 2018 sous les pins le long de la plage agrmente le séjour dans ce parc, qui offre également des emplacements de prêt-à-camper et des chalets adaptés, en plus des populaires chaises de baignade Hippocampe. Par

ailleurs, au parc national du Bic, un tout nouveau camping sans obstacles dans le secteur Tombolo a également ouvert ses portes en 2018.

Une attention particulière a été portée aux actions de promotion des produits et services, souvent méconnus, offerts à la clientèle vivant avec un handicap. Notamment, deux chroniques proposant des activités accessibles à une clientèle à mobilité restreinte dans notre bulletin envoyé à près de 200 000 abonnés ont connu un grand succès. De plus, lors de la Journée des parcs nationaux en septembre 2018, l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) était présente pour faire essayer gratuitement divers équipements de plein air adaptés, dont des kayaks et des vélos, à la clientèle à mobilité réduite.

Au chapitre de la formation, la Sépaq offre à son personnel des formations développées par Kéroul et répondant spécifiquement aux besoins de ses établissements. Plusieurs employés de la Sépaq ont suivi la formation *Service Complice* offerte en ligne. Une version en salle de cette même formation a également été offerte au parc national de la Jacques-Cartier.

Afin de poursuivre ses efforts en vue d'intégrer davantage les personnes handicapées à son réseau de plein air en nature, la Sépaq s'est dotée d'un comité interne sur l'accès aux personnes vivant avec un handicap. Ce comité est composé de plusieurs intervenants issus de différentes unités de la Sépaq. La diversification des compétences et des expériences des membres du comité permet d'alimenter et d'enrichir les réflexions entourant l'accessibilité afin de bâtir une Sépaq plus inclusive. Dans le cadre de son mandat, le comité agit à titre de groupe de travail responsable de l'élaboration du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et veille au respect des engagements que prend la Sépaq envers l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi qu'envers Kéroul.

Enfin, en octobre 2018, la Sépaq a participé au deuxième Sommet mondial Destinations pour tous qui s'est tenu à Bruxelles, en Belgique. Cet événement a permis de regrouper plus de 400 participants de 42 pays autour d'une réflexion en profondeur sur le tourisme accessible. Lors de ce congrès international, la Sépaq a rayonné auprès de l'industrie touristique grâce à une présentation exposant ses différentes actions, réalisations et nombreux efforts déployés afin d'intégrer davantage les personnes handicapées à son offre touristique et d'ainsi bâtir une clientèle plus inclusive. Cet événement a également représenté une opportunité de s'inspirer des meilleures pratiques au niveau international.



PARC NATIONAL D'OKA

## 3.2 Développer un lien personnalisé avec nos clients

### 3.2.1 Développer un programme de reconnaissance et de fidélisation de la clientèle

Le succès d'une entreprise s'explique de plus en plus par la qualité de ses relations avec ses clients, par sa connaissance approfondie de ces derniers, ainsi que par leur niveau de loyauté et d'engagement. La Sépaq a la chance de pouvoir compter sur une forte proportion de clients fidèles. Ses visiteurs apprécient grandement l'expérience qu'ils vivent à travers les différentes destinations et reviennent visiter ses établissements année après année. En misant sur une stratégie relationnelle forte, la Sépaq sera en meilleure position afin de reconnaître ses clients et d'adopter une approche encore plus personnalisée avec eux et, par le fait même, d'augmenter leur niveau de fidélisation.

L'enjeu de la Sépaq à cet égard est de convenir des meilleures stratégies de fidélisation de la clientèle tout en tenant compte de ses ressources humaines et financières. En 2017-2018, afin de s'inspirer des meilleures pratiques en matière de reconnaissance et de fidélisation de la clientèle, la Sépaq a rencontré de grandes organisations québécoises, leaders de leur industrie et dotées de programmes de loyauté bien implantés et performants. En 2018-2019, la Sépaq a poursuivi sa réflexion en se faisant accompagner par une firme spécialisée dans l'élaboration d'un programme de reconnaissance et de fidélisation.

Par ailleurs, la Direction de la qualité des produits et services a continué ses travaux au cours de l'année 2018-2019. Son principal mandat est de s'assurer que les outils de gestion et les processus permettent d'atteindre un haut niveau de qualité, tant en regard du service offert que pour les produits utilisés par la clientèle. Elle a également pour mandat de sensibiliser l'ensemble des employés aux objectifs du service à la clientèle, de vérifier l'efficacité des processus en place en matière de qualité de produits et services, de faciliter la prise en charge d'une plainte et d'en accélérer le traitement.

ENJEU 4

# DÉVELOPPEMENT ET MOBILISATION DU CAPITAL HUMAIN

## 4.1 Favoriser le développement et la mobilisation des employés de la Sépaq

Le plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq prévoit que celle-ci accompagne mieux les gestionnaires des différents établissements de la Sépaq dans leur gestion du capital humain afin de faire face aux divers défis de recrutement, d'attraction, de rétention et de mobilisation. En 2018-2019, la Sépaq a procédé à l'embauche de gestionnaires chevronnés au sein de la Vice-présidence aux ressources humaines lui permettant de mieux relever les défis croissants de l'environnement humain, de consolider les équipes en place et de poursuivre la mise en œuvre du modèle de partenaires d'affaires en ressources humaines.

### Échéance de la majorité des conventions collectives

Au 31 décembre 2018, huit des neuf conventions collectives des unités de négociation de la Sépaq sont venues à échéance. Les négociations sont en cours depuis janvier 2019. La neuvième convention collective, celle de l'unité de négociation de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs, viendra à échéance le 31 décembre 2019. Cette unité a convenu de se joindre aux négociations des huit autres conventions collectives de la Sépaq. De ce fait, l'entente à être convenue en 2019 visera l'ensemble des neuf unités de négociation actuellement actives au sein des employés de la Sépaq, ce qui correspond à environ 3 000 employés.

Les parties ont échangé sur leurs enjeux et, d'un commun accord, ont entrepris de négocier selon l'approche de la négociation basée sur les intérêts (NBI). Cela signifie que les conventions collectives seront discutées en fonction des enjeux afférents aux parties syndicales et patronale plutôt que d'être traitées article par article.

Les conventions collectives sont un des leviers importants sur lesquels la Sépaq doit capitaliser afin de s'assurer d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, dans un contexte où la capacité d'attirer et de retenir les ressources est essentielle. C'est dans cette perspective que le renouvellement de ses contrats de travail représente une occasion de mettre en place les bases qui permettront de paver la voie pour le futur.

### 4.1.1 Implanter un programme de développement du leadership

La Sépaq poursuit pour une seconde année l'implantation de son programme de leadership. Le lancement du programme de développement sous le thème d'un leadership fort et unifié, mettra de l'avant les compétences de leader concernant notamment l'agilité, le courage et la proximité. Une première activité a été réalisée lors de la rencontre annuelle de tous les dirigeants de la Sépaq en novembre 2018. Cet événement constituait un premier volet de son programme de leadership.

En ce qui concerne le deuxième volet, il s'agit d'une activité de développement sur les dynamiques au travail qui permettra aux gestionnaires d'avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leurs collègues. La Sépaq a débuté le déploiement de ce deuxième volet en mars 2019, et ce dernier s'échelonne sur la prochaine année. Ce volet a également pour objectif d'améliorer les modes de communication ainsi que la synergie entre les membres des comités de gestion.

En janvier 2019, l'espace « Gestionnaire-leader – Sépaq », accessible sur l'intranet de l'organisation et destiné à l'ensemble des gestionnaires de la Sépaq, a été lancé. Il vise à les accompagner dans leur développement et à les outiller dans l'exercice de leur rôle, et ce, dans toutes les sphères de la gestion de leur capital humain. Des activités de réseautage proactif sont aussi prévues en cours d'année, le tout afin de mieux répondre aux enjeux présents et émergents dans le contexte au sein duquel la Sépaq évolue en ce qui concerne la main-d'œuvre et la gestion des ressources humaines.

Au surplus, les rencontres annuelles des directeurs des différents établissements de la Sépaq et du siège social deviennent dorénavant un lieu de rencontre et de partage pour les gestionnaires œuvrant un peu partout au Québec, permettant d'échanger et d'instaurer une synergie dans l'approche de gestion.

### 4.1.2 Déployer un plan d'engagement interne

La situation actuelle du marché de l'emploi exige de la Sépaq qu'elle continue d'améliorer ses façons de faire pour joindre ses futurs employés. Sa présence accrue dans les médias sociaux et lors d'événements d'envergure reliés à ses activités, la modernisation et la simplification des processus et la poursuite du déploiement des outils technologiques permettent aux gestionnaires d'améliorer grandement le taux de réussite des efforts de dotation servant à combler les besoins pour quelque 1 200 emplois saisonniers, occasionnels et étudiants offerts annuellement par la Sépaq dans l'ensemble du Québec.

Un programme de référencement a été lancé à la fin du mois de février 2019 et viendra compléter les démarches de recherche de candidatures intéressantes dans toutes les régions du Québec. Ce programme vise également à poursuivre la hausse de la rétention des employés deux ans après l'embauche, qui est passée de 70 % en 2017-2018 à 73 % en 2018-2019.

Afin de poursuivre son objectif de développement, la Sépaq a évalué différents éléments pour mobiliser ses employés. La mise en œuvre de certains de ces processus au cours des prochaines saisons permettra de susciter l'engagement des employés et leur participation à la mission de l'organisation. Le nouvel intranet mis en place l'an dernier vient également s'inscrire dans cet objectif, notamment par la diffusion des réussites des établissements et des faits saillants résultant du travail des employés.

Au cours de la dernière année, l' Aquarium du Québec a également mis en place des initiatives distinctes afin de mobiliser son équipe. Ainsi, des comités permettant aux employés d'être partie prenante de la vision et de s'impliquer pour assurer le succès de l'organisation ont été mis sur pied. Le comité de création de contenu, le comité bleu-vert, le comité de reconnaissance de même que le comité de santé et bien-être animal en sont quelques exemples.

De plus, dans l'optique de favoriser la bonne communication, le bien-être et la compréhension des enjeux de leurs établissements respectifs, l' Aquarium du Québec et le Parc de la Chute-Montmorency ont tenu une journée de concertation visant à mobiliser, à s'approprier et à partager une compréhension commune de la mission, de la vision et des valeurs de leur établissement respectif. À la fin de cette démarche, l'élaboration et la mise en place d'un code de civilité contribuent à assurer un milieu de vie sain et l'adoption de comportements éthiques favorisant le développement et l'épanouissement des relations dont tous les employés et clients bénéficieront.

### **Intégration de bénévoles et de personnes aux besoins particuliers**

L' Aquarium du Québec favorise l'intégration de bénévoles et de personnes ayant des besoins particuliers à son équipe. Ainsi, le nombre de personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement de l'organisation et à la satisfaction des visiteurs atteint désormais 65 membres. Ces personnes généreuses et dévouées sont issues de différents milieux et sont âgées entre 12 et 86 ans. Elles contribuent à faciliter les opérations et le travail des employés en s'occupant notamment de relayer l'information aux visiteurs au sujet des installations et des services offerts sur le site.

### **4.1.3 Optimiser les programmes d'accueil et d'intégration des nouveaux employés**

La contribution de chacun des employés, dans le respect des valeurs de la Sépaq, est l'un des éléments déterminants de la réalisation de la mission de l'organisation. Pour y arriver, la Sépaq a identifié certains leviers mobilisateurs en lien avec le Plan stratégique 2017-2022 et avec les plans d'action annuels. La Sépaq bonifiera au cours des prochaines années ses programmes d'accueil et d'intégration, en plus d'améliorer ses processus de gestion de la performance, de revoir ses activités de reconnaissance, d'impliquer davantage ses employés dans les communications et échanges internes, et d'optimiser ses comités de travail en santé et sécurité au travail.

Cela étant dit, la Sépaq a déjà mis en place les bases d'un accueil chaleureux et performant en offrant chaque année, dans l'ensemble de son réseau, des journées d'accueil marquant l'arrivée des employés se joignant à elle pour la haute saison. Ces journées sont l'occasion de transmettre l'information relative à la mission, à la vision et aux valeurs de la Sépaq. Elles permettent également d'assurer une mise à jour des bonnes pratiques de gestion et des nouvelles modalités mises en place depuis la saison précédente.

### **4.1.4 Déployer l'offre globale de formation de manière à mieux représenter la nouvelle vision de la Sépaq**

La Sépaq a poursuivi son processus annuel de planification des besoins de formation avec l'ensemble des établissements. Ce processus lui a permis de mieux saisir les différentes réalités dans chacun de ses établissements et d'améliorer son offre. Les formations qui contribuent à bonifier l'expérience client ont été priorisées dans les établissements : l'accueil de la clientèle, le terminal de gestion des ventes (TGV), l'entretien ménager, l'Expérience famille et l'entraînement à la tâche des nouveaux employés. De plus, une formation sur l'approche client a été offerte aux employés participant aux divers salons commerciaux de la Sépaq.

En cours d'année, plusieurs ateliers ont été offerts et ont contribué à parfaire les connaissances des équipes sur différents processus de gestion et d'exploitation, incluant l'utilisation de nouveaux outils mis à la disposition des employés. De plus, en 2018, l'équipe de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général a effectué une tournée des régions très appréciée des gestionnaires et employés clés afin de mettre à jour leur connaissance des processus et des procédures légales, contractuelles et administratives. Notamment, en lien avec la Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, la Sépaq a mis à la disposition de ses employés une ligne de signalement.

Les employés se voient aussi offrir un support pour l'application des politiques et procédures de la Sépaq, tant en matière de budget et d'états financiers que pour l'octroi de contrats, les indicateurs financiers et les rapports de gestion, et ce, de manière régulière. Certains employés ont aussi participé à des formations sur la mobilisation, la gestion du temps, la délégation et la rétention des employés, ainsi que sur la gestion du stress. La modification de l'assujettissement de la Sépaq à la Loi sur les contrats des organismes publics a également fait l'objet d'une tournée de formation en mars 2019 par l'équipe de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général afin de vulgariser les nouveautés et les exigences en matière d'octroi de contrats.

La Sépaq a expérimenté différents outils technologiques afin de rendre disponible plus rapidement et à un plus large auditoire le contenu des formations offertes. Deux initiatives d'apprentissage en ligne verront le jour prochainement. La première concerne l'utilisation de l'outil informatique de dotation, et l'autre, le suivi des plaintes de la clientèle. Ces contenus s'ajouteront à l'offre actuelle sur une plateforme de distribution de formation en ligne. Des méthodes plus efficaces pour joindre l'ensemble des employés seront mises de l'avant par l'équipe de la Vice-présidence aux ressources humaines au cours des prochains mois.

ENJEU **5**

# PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE



**Les technologies de l'information représentent un levier stratégique important pour la Sépaq, puisqu'elles doivent soutenir l'organisation dans sa gestion ainsi que dans l'exécution de ses processus d'affaires. S'inspirant des meilleures pratiques, la Sépaq doit s'assurer que ses infrastructures et applications technologiques lui assurent stabilité et fiabilité dans sa gestion des opérations, tout en offrant une expérience incomparable à sa clientèle.**

## **5.1 Accroître l'efficacité et l'agilité organisationnelles**

Chaque établissement de la Sépaq a développé l'an dernier un plan d'affaires 2017-2022 dont l'objectif est de mobiliser les équipes dans la réalisation du plan stratégique et d'en assurer le déploiement. Cet exercice porteur a permis à chacun de bien définir son positionnement, sa force motrice, ses enjeux et ses opportunités de développement. Cet outil a aussi permis aux établissements de dresser un portrait exhaustif de leur territoire et de communiquer leur vision en ce qui a trait au développement et au maintien d'actifs.

Afin d'améliorer ses processus et d'optimiser la performance globale de ses établissements, le secteur touristique met en commun l'expertise de ses ressources par la mise sur pied de comités de forces communes. Ainsi, les directeurs et les gestionnaires de secteurs spécialisés, tels que la restauration ou l'hébergement, ont l'opportunité de maximiser l'exploitation de leur établissement en partageant leurs expertises, des trucs et des outils améliorant la gestion interne des opérations. Cette mobilisation permet de répartir les forces et de partager les bons coups, afin que les gestionnaires bénéficient d'un maximum de soutien pour l'atteinte des cibles de performances prévues.

### **5.1.1 Adapter les processus à l'aide d'outils d'amélioration continue**

Avec l'entrée en vigueur, le 7 décembre 2017, de la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (2017, chapitre 28), la Sépaq, comme les autres organisations, a dû revoir la gouvernance et la gestion de ses ressources informationnelles.

Notamment, le gouvernement a créé un comité de gouvernance en ressources informationnelles en accentuant le rôle du dirigeant principal de l'information du Conseil du trésor par un processus d'autorisation des projets, en plus de redéfinir les outils de gestion.

En décembre 2018, la Sépaq a présenté un plan directeur en ressources informationnelles pour la période 2017-2022. Malgré l'adoption du plan en décembre 2018, le plan comprend une rétrospective de l'année financière 2017-2018 afin de s'aligner avec le Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq. Ce plan fait état des mesures qui seront mises en place pour réaliser sa mission et ses priorités stratégiques dans le respect des orientations, le tout du point de vue des technologies de l'information.

### **5.1.2 Moderniser l'infrastructure technologique selon les meilleures pratiques**

La Sépaq veut constamment améliorer ses pratiques. Cela passe nécessairement par des outils technologiques à jour utilisant des technologies performantes, durables et adaptables. Un programme de maintien des actifs, basé sur le cycle de vie de ces équipements, est maintenant en place et budgété.

Sur ce point, plusieurs travaux de modernisation des technologies ont eu lieu dans la dernière année. D'abord, le registre des immobilisations en place depuis 2010 nécessitait un rehaussement pour répondre aux besoins de gestion relatifs au patrimoine d'actifs. Une mise à jour technologique a donc été apportée afin d'assouplir la consultation, l'extraction d'information et la personnalisation pour les utilisateurs. Également, cette nouvelle version permettra de supporter l'évolution en matière de gestion de plus de 10 500 biens actuellement inventoriés.

Ensuite, le remplacement des infrastructures de radiocommunications s'est poursuivi avec la réalisation de liens dans trois autres établissements. Cette mise à jour contribue au bon fonctionnement des radiocommunications, qui est essentiel à la sécurité des employés et de la clientèle, surtout aux endroits où la communication cellulaire est impossible. Entre autres, des travaux importants à cet effet ont été réalisés dans l'établissement le plus récent, le parc national d'Opémican, où l'infrastructure était inexistante.

Également, la mise en place d'un nouveau système de réservation pour la Station touristique de Duchesnay a eu un impact significatif sur la croissance de cet établissement. Une augmentation des ventes en ligne a d'ailleurs été observée dès l'activation du système en février 2019, engendrant une hausse notable du ratio de forfaits vendus en ligne par rapport à la même période l'année précédente. Grâce à cette implantation, l'établissement dispose maintenant d'une visibilité et d'une compétitivité accrues sur le marché international. L'implantation d'un système de réservation similaire est actuellement en cours dans deux autres établissements de la Sépaq, soit au Gîte du Mont-Albert et à l'Auberge de montagne des Chic-Chocs.

Mentionnons aussi le déploiement, à titre de projet pilote, du nouveau site Web du Parc de la Chute-Montmorency. Ce premier pas, qui s'inscrit dans une stratégie plus globale d'évolution du site Web informationnel, a permis d'améliorer l'expérience client et de mettre en valeur la destination, en plus de proposer une navigation complètement repensée, des contenus bonifiés, des images inspirantes, un développement adaptatif pour faciliter la consultation sur les téléphones mobiles et tablettes, et l'utilisation intégrée des visites virtuelles. Le référencement organique a aussi été grandement amélioré. Depuis sa mise en ligne en octobre 2018, 237 600 internautes ont consulté le nouveau site Web, ce qui représente une hausse de l'audience de 19,5%. De plus, la carte interactive accessible sur Google et permettant la visite virtuelle du site et des installations (sentiers, belvédères, intérieur du Manoir) peut se vanter de posséder l'une des rares images dites millionnaires avec 1 319 851 visionnements depuis sa mise en ligne.

Enfin, la protection du réseau informatique afin d'assurer la sécurité de l'information qui y est contenue étant prioritaire, une nouvelle solution de filtrage des courriels indésirables a été déployée.

### **5.1.3 Adopter des outils technologiques innovants pour le client**

L'amélioration de l'expérience client passe par l'utilisation d'outils technologiques intuitifs et complets comprenant des fonctions utilisées dans d'autres environnements modernes comparables.

Le développement d'un accès libre-service sur le Web pour les clients désirant modifier ou annuler leurs réservations de camping fait partie de ces améliorations lors de la saison estivale 2018. Ce nouveau service en ligne a été adopté rapidement par

la clientèle, alors que déjà près de 20% des modifications ou annulations de réservations ont été effectuées sur la plateforme Web. Plus de 3 650 appels ont ainsi été économisés au centre de relations clients, ce qui permet aux préposés de répondre davantage aux appels de demande d'information et de réservation. Les clients en bénéficient également, pouvant ainsi gérer leurs réservations par eux-mêmes.

De plus, dans un souci d'optimisation et d'amélioration de l'efficacité du travail des équipes, une fonctionnalité de gestion des crédits a été ajoutée en 2018 au système de gestion des ventes. Cette nouveauté permet à la clientèle de retracer et d'utiliser plus efficacement les crédits qui lui sont octroyés et facilite le travail des employés dans l'émission ou l'application de ceux-ci.

Ensuite, l'enregistrement en ligne pour le camping est une fonctionnalité qui facilite grandement les arrivées des clients dans nos destinations. Les clients qui complètent leur enregistrement en ligne avant leur séjour peuvent se rendre plus rapidement à leur emplacement de camping sans devoir nécessairement arrêter au centre de services. Au printemps 2018, le contenu du message d'invitation à s'enregistrer en ligne de même que les règles d'admissibilité au service ont été bonifiés. Cette année, 33,5% des clients ont complété leur enregistrement en ligne, ce qui représente une augmentation de près de 8% par rapport à l'année précédente.

Soucieuse d'offrir aux pêcheurs la meilleure expérience possible et d'intéresser la relève, la Sépaq a mis en place de nouvelles modalités de réservation concernant la pêche à la journée pour la saison 2018. Le lancement des réservations pour accéder aux lacs offerts en pêche à la journée pour 2018 s'est fait à partir d'une seule date et selon un horaire déterminé en fonction de la destination de pêche. La simplification de ce processus a permis entre autres de favoriser l'accès aux lacs au plus grand nombre de clients possible et de faciliter l'accès pour les nouveaux clients tout en leur permettant une planification à plus court terme. L'ancienne formule de réservation quatre mois à l'avance imposait une logistique de calendrier parfois lourde à gérer, tout en créant la perception qu'il n'y avait plus de disponibilités après la date d'ouverture des réservations.

S'ajoute à cela, afin d'offrir la meilleure expérience d'achat possible, la mise en place d'une nouvelle salle d'attente virtuelle au cours de l'ouverture des réservations pour la pêche quotidienne en 2018, permettant de faciliter les transactions, tout en respectant l'ordre de priorité lors de périodes de fort achalandage sur le site Web transactionnel.

Dans une perspective de diversification des produits liés à la faune et de démocratisation de l'accès à la ressource, la Sépaq a également développé un outil cartographique qui intègre des informations sur la profondeur et les sites favorables à la pêche sur la majorité des lacs les plus fréquentés du réseau de la Sépaq. Cet outil permet aux pêcheurs de s'orienter plus facilement sur les lacs et de se diriger vers les endroits qui présentent le meilleur potentiel de succès pour quatre espèces

de poissons, à savoir la truite mouchetée (omble de fontaine), le touladi, le doré jaune et le grand brochet, et ainsi obtenir une meilleure expérience de pêche. Il s'agit d'un outil novateur qui s'adresse particulièrement aux débutants et aux familles, lesquels peuvent tenter leur chance sur les plans d'eau ciblés par ce projet. Au total, ce sont 150 relevés bathymétriques qui ont été réalisés et qui s'ajoutent aux 1 250 cartes bathymétriques déjà existantes. Les sites favorables à la pêche ont été identifiés pour plus de 350 lacs.

En favorisant une expérience de pêche de qualité, la Sépaq contribue au recrutement de nouveaux pêcheurs, au prolongement de la pratique de l'activité chez les pêcheurs les plus âgés et à la mise en valeur de cette activité, ce qui est favorable au développement de l'ensemble de l'industrie de la pêche sportive. Les 350 cartes de lacs sont offertes gratuitement sur le site Web de la Sépaq, en format PDF et en fichiers téléchargeables pour les téléphones intelligents ainsi qu'en copie papier sur place dans les établissements.

Dans le même ordre d'idées, la Sépaq a convenu d'un partenariat avec Avenza Systems inc. afin de rendre disponibles les cartes géolocalisées dans l'application gratuite Avenza Maps. Conséquemment, de nombreuses cartes (environ 1 500) ont été téléversées dans la bibliothèque de cartes d'Avenza Maps, les rendant ainsi disponibles en téléchargement libre pour les utilisateurs de l'application. Comme les cartes en format PDF sont géoréférencées, le client peut en tout temps connaître sa position grâce à son téléphone intelligent, et ce, même s'il n'y a pas de signal cellulaire. Pour ce faire, le client doit avoir préalablement téléchargé l'application mobile Avenza Maps sur son appareil. Des affiches équipées de codes QR sont aussi disponibles sur le territoire pour télécharger facilement certaines des cartes.

Les résultats obtenus ont été plus que satisfaisants dès la première année. Au total, plus de 13 000 téléchargements ont été effectués. Les produits les plus populaires ont été les cartes générales de chasse, atteignant plus de 5 000 téléchargements. Rappelons que cette application mobile (iOS et Android), simulant les fonctionnalités d'un GPS, permet de bonifier l'expérience sur le terrain et offre une meilleure connaissance du territoire.

Au surplus, à la suite du succès obtenu par la remise de cartes MicroSD compatibles avec les GPS Garmin aux chefs de groupe de chasse au gros gibier, la Sépaq a pris l'initiative de pousser cette démarche encore plus loin et rendre disponible sur son site Web, pour téléchargement libre, l'ensemble des fichiers sources pour GPS du secteur faunique. Ainsi, les clients sont en mesure de télécharger sans frais et de mettre à jour leur propre carte MicroSD en vue d'une utilisation GPS.

Afin de rejoindre davantage les jeunes âgés de 8 à 13 ans, un outil numérique est en cours de développement et sera déployé graduellement au cours de l'été 2019. Par ce jeu d'exploration ludique, les enfants seront invités à parcourir le territoire en tant que biologistes aventuriers, à y découvrir des secrets bien gardés et à survivre aux défis de la nature. Par l'utilisation de la technologie, les enfants pourront apprendre, bouger et s'amuser dans douze parcs nationaux.

Finalement, la modernisation des outils utilisés lors du processus d'inscription aux tirages au sort visait à améliorer la visibilité des différents tirages et ainsi à augmenter le nombre de participants. Les inscriptions au tirage au sort de janvier 2019 ont connu une progression de 8 % par rapport à l'année précédente et le nombre de chasseurs a, par le fait même, augmenté de 5 %. L'affichage des disponibilités en temps réel a également permis d'améliorer l'efficacité des appels aux gagnants.



RÉSERVE FAUNIQUE DU SAINT-MAURICE

# RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 AU 31 MARS 2019

## Légende

État d'avancement:



Avancement conforme



À venir



Cible atteinte



À surveiller



Indicateur abandonné

## ENJEU 1

## CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ORIENTATION 1.1

### Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel

#### Objectif 1.1.1 Maintenir la santé des écosystèmes des parcs nationaux

INDICATEUR 1 NOMBRE D'ENJEUX DE CONSERVATION PRIORITAIRES TRAITÉS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Un enjeu prioritaire dans chacun des parcs nationaux d'ici 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 23 plans de conservation définis</li> <li>• 51 enjeux identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 23 plans de conservation définis</li> <li>• 51 enjeux identifiés</li> </ul>	Avancement conforme
Commentaires ou explications: Le traitement des 51 enjeux est en cours. Les résultats en lien avec chacun des enjeux seront détaillés en 2021-2022.			


#### Objectif 1.1.2 Augmenter la concertation avec les acteurs des zones périphériques

INDICATEUR 1 NOMBRE DE RENCONTRES DE CONCERTATION

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Une rencontre d'étape bisannuelle dans 12 parcs nationaux avec enjeux périphériques prioritaires pour la conservation	Début prévu en 2018-2019	3 rencontres	Avancement conforme
Une rencontre quinquennale dans les autres parcs nationaux	s. o.	s. o.	À venir
Commentaires ou explications: Le début des rencontres quinquennales est prévu pour 2020-2021.			


### Objectif 1.1.3 Accroître la protection des réserves fauniques

INDICATEUR 1 NOMBRE D' ACTIONS STRUCTURANTES VISANT À ACCROÎTRE LA PROTECTION DES RÉSERVES FAUNIQUES

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Cinq actions au 31 mars 2022	1	1	 Avancement conforme
Commentaires ou explications:			

### Objectif 1.1.4 Réinvestir de manière optimale dans l'entretien des actifs de la Sépaq et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel

INDICATEUR 1 POURCENTAGE D'INVESTISSEMENTS PAR ANNÉE DANS LE MAINTIEN DES ACTIFS


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
2% de la valeur des actifs	2,1%	1,9%	 Cible moyenne annuelle atteinte
Commentaires ou explications:			

## ORIENTATION 1.2

### Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable


#### Objectif 1.2.1 Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale

INDICATEUR 1 TAUX DE DÉPLOIEMENT DU PLAN DE RÉDUCTION

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Conception du plan au cours de l'année 2018-2019	s. o.	Un contrat a été octroyé pour la conception du plan. La date de livraison est prévue en 2019-2020.	 Avancement conforme
Commentaires ou explications: Le plan devra être mis en œuvre à 100% au 31 mars 2022.			


#### Objectif 1.2.2 Établir des relations durables et mutuellement avantageuses avec les communautés autochtones

INDICATEUR 1 NOMBRE D'ENTENTES AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Trois ententes conclues d'ici le 31 mars 2022	1	1	 Avancement conforme
Commentaires ou explications:			

## Objectif 1.2.3 Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère

INDICATEUR 1 CRÉATION D'UN PRIX DE RECONNAISSANCE SÉPAQ REMIS ANNUELLEMENT

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Prix créé au 31 décembre 2018	s. o.	s. o.	 Indicateur abandonné
Commentaires ou explications: La direction de la Sépaq a décidé d'abandonner cet indicateur.			

INDICATEUR 2 ÉTABLISSEMENT D'UN PARTENARIAT AVEC UN INSTITUT DE RECHERCHE RELATIVEMENT AU LIEN ENTRE LA NATURE ET LA SANTÉ (PHYSIQUE ET MENTALE), L'ÉDUCATION, LA QUALITÉ DE VIE, ETC.

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Établissement d'un partenariat d'ici le 31 mars 2019	s. o.	Étude en cours	 Avancement conforme
Commentaires ou explications: En mars 2018, la Sépaq a octroyé un contrat pour la réalisation d'une étude intitulée « Portrait des retombées sociales du réseau Sépaq » à l'Université du Québec à Montréal (Chaire de tourisme Transat - ESG UQAM).			

## ENJEU 2



## CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

### ORIENTATION 2.1

#### Diversifier les sources de revenus


#### Objectif 2.1.1 Accroître l'offre de produits et de services de la Sépaq

INDICATEUR 1 ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES GÉNÉRATEURS DE REVENUS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Deux nouveaux produits ou services créés par an	4	3	 Cible annuelle atteinte
5% de nouveaux revenus	(0,2%) 5,8%	7,4%	 Cible annuelle atteinte
Commentaires ou explications: L'indicateur visant les nouveaux revenus fait état de la croissance des revenus commerciaux annuellement. Ainsi, la cible aurait dû être annuelle, et non sur une période de 5 ans. Une correction aux résultats de cette cible pour l'année 2017-2018 a donc été apportée.			

## Objectif 2.1.2 Développer de nouvelles clientèles

INDICATEUR 1 AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOUVEAUX CLIENTS


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
25% de nouveaux clients d'ici le 31 mars 2022	12,3%	10,0%	 Avancement conforme
Commentaires ou explications: Le pourcentage annuel de nouveaux clients se calcule à partir de la base de données annuelle de la clientèle. Le pourcentage total quinquennal sera calculé lors du bilan au 31 mars 2022.			

## ORIENTATION 2.2

### Assurer la rentabilité financière


#### Objectif 2.2.1 Augmentation du nombre de jours de visite

INDICATEUR 1 FRÉQUENTATION EN JOURS DE VISITE

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
10 millions de jours-visite en 2021-2022	7,5 M	8,1 M	 Avancement conforme
Commentaires ou explications:			


#### Objectif 2.2.2 Assurer le rayonnement d'une marque forte

INDICATEUR 1 AUGMENTATION DE LA NOTORIÉTÉ SPONTANÉE


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 30% en 2021-2022	16% - taux initial	35%	 Cible atteinte
Commentaires ou explications: En 2017-2018, la Sépaq a fait effectuer un premier sondage afin de déterminer sa cible initiale.			

**ORIENTATION 3.1****Faire vivre une expérience client distinctive****Objectif 3.1.1 Scénariser l'expérience client**

INDICATEUR 1 NOMBRE DE PARCOURS CLIENTS SCÉNARISÉS


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
7 parcours en 2021-2022	1	1	 Avancement conforme
Commentaires ou explications:			

INDICATEUR 2 TAUX NET DE RECOMMANDATION DE LA CLIENTÈLE

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 40 en 2021-2022	43	54	 Cible atteinte
Commentaires ou explications: Le taux initial au 1 <sup>er</sup> avril 2017 était de 35.			


**Objectif 3.1.2 Bonifier l'offre d'expériences selon les segments de clientèle**

INDICATEUR 1 TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux supérieur à 90 % annuellement	87,4 % (partiel)	90 %	 Cible annuelle atteinte
Commentaires ou explications: Le pourcentage est établi à partir de la moyenne des résultats des taux de satisfaction mesurés par la Sépaq pour ses différents produits.			

**ORIENTATION 3.2****Développer un lien personnalisé avec nos clients****Objectif 3.2.1 Développer un programme de reconnaissance et de fidélisation de la clientèle**

INDICATEUR 1 TAUX DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 50 % en 2018-2019	5 %	15 %	 À surveiller
Commentaires ou explications: Un mandat a été accordé à une firme afin d'accompagner la Sépaq dans sa réflexion concernant l'élaboration d'un programme de reconnaissance et de fidélisation de sa clientèle. Le programme devra être mis en œuvre à 100 % en 2019-2020.			



# ENJEU 4


## DÉVELOPPEMENT ET MOBILISATION DU CAPITAL HUMAIN

### ORIENTATION 4.1

#### Favoriser le développement et la mobilisation des employés de la Sépaq


##### Objectif 4.1.1 Implanter un programme de développement du leadership

INDICATEUR 1 TAUX D'IMPLANTATION DU PROGRAMME


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 50 % au 31 mars 2019	s. o.	45%	 Avancement conforme
<p>Commentaires ou explications: Une première activité fut réalisée lors de la rencontre annuelle de tous les dirigeants de la Sépaq en novembre 2018. De plus, un espace « Gestionnaire-leader – Sépaq » a été créé sur l'intranet et est accessible depuis janvier 2019. Finalement, le deuxième volet a été entrepris en mars 2019 par une activité de développement sur les dynamiques au travail offerte aux gestionnaires. Le programme devra être mis en œuvre au 31 mars 2020.</p>			

##### Objectif 4.1.2 Déployer un plan d'engagement interne

INDICATEUR 1 DÉPLOIEMENT DU PLAN


CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 50 % en 2018-2019	s. o.	25%	 À surveiller
<p>Commentaires ou explications: La Sépaq a modernisé certains de ses processus, en plus de mettre en place, en février 2019, un programme de référencement. La Sépaq entend davantage développer un programme Expérience employé au cours de l'année 2019-2020 lequel devra être déployé à 100 % lors de cette même période.</p>			

INDICATEUR 2 TAUX DE RÉTENTION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS RÉGULIERS APRÈS DEUX ANS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 80 % annuellement	70%	73%	 Avancement conforme
<p>Commentaires ou explications: Le résultat 2017-2018 sert de valeur initiale de cet indicateur. La Sépaq entend améliorer l'encadrement donné aux nouveaux employés afin de faciliter leur intégration et ainsi améliorer leur taux de rétention. Un taux de 80 % devra être atteint au 31 mars 2022.</p>			


##### Objectif 4.1.3 Optimiser les programmes d'accueil et d'intégration des nouveaux employés

INDICATEUR 1 TAUX DE SATISFACTION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Taux de 90 % annuellement	Reporté en 2019	Reporté en 2019-2020	 À surveiller
<p>Commentaires ou explications: La Sépaq doit mettre en place un outil lui permettant de mesurer adéquatement ce taux de satisfaction.</p>			

**Objectif 4.1.4 Déployer l'offre globale de formation de manière à mieux représenter la nouvelle vision de la Sépaq**

INDICATEUR 1 NOMBRE DE NOUVEAUX PROGRAMMES OFFERTS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Deux par année	2	2	 Cible annuelle atteinte
Commentaires ou explications:			


**ENJEU 5 PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE**

**ORIENTATION 5.1**

**Accroître l'efficacité et l'agilité organisationnelles**


**Objectif 5.1.1 Adapter les processus à l'aide d'outils d'amélioration continue**

INDICATEUR 1 NOMBRE DE PROCESSUS OPTIMISÉS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Cinq par année	5	2	 À surveiller
Commentaires ou explications:			


**Objectif 5.1.2 Moderniser l'infrastructure technologique selon les meilleures pratiques**

INDICATEUR 1 NOMBRE DE SYSTÈMES ET INFRASTRUCTURES RÉVISÉS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Un par année	8	7	 Cible finale atteinte
Commentaires ou explications:			

**Objectif 5.1.3 Adopter des outils technologiques innovants pour le client**

INDICATEUR 1 NOUVEAUX OUTILS TECHNOLOGIQUES INNOVANTS ADOPTÉS

CIBLES	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019	ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2019
Un par année	2	4	 Cible finale atteinte
Commentaires ou explications:			

An aerial photograph of a wide river flowing through a vast forest. The forest is in the peak of autumn, with many trees displaying bright yellow and orange foliage, interspersed with evergreen trees. The river is a deep blue, reflecting the sky. The landscape is hilly, with the forest covering the slopes. The sky is clear and light blue.

# GOUVERNANCE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARC NATIONAL D'AIGUEBELLE

**La Sépaq est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec* (RLRQ, chapitre S-13.01) dont le ministre responsable de l'application est le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs. La Sépaq est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02) depuis mai 2008.**

# Conseil d'administration

## Composition du conseil

Le conseil d'administration de la Sépaq est composé de neuf membres nommés par le gouvernement, dont le président du conseil et le président-directeur général. Les membres sont soumis au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Sépaq. À l'exception du président-directeur général, les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

À la lumière du mandat, de la mission et des activités de la Sépaq, le conseil d'administration a élaboré une description des principales compétences et des expériences de base qui sont pertinentes et souhaitables pour le conseil et ses membres, à l'exception de son président et du président-directeur général, lesquels font l'objet de profils de compétence et d'expérience distincts, compte tenu des responsabilités différentes qui leur sont confiées.

Le contexte dans lequel la Sépaq œuvre afin de réaliser sa mission exige du conseil d'administration que ses membres aient des compétences pertinentes et diversifiées leur permettant, à titre individuel, mais aussi collectivement, de s'acquitter de leurs tâches avec succès. Le profil de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration précise de manière formelle les habiletés recherchées chez les membres et constitue, en ce sens, un outil de bonne gouvernance. Il permet à la Sépaq d'orienter le gouvernement dans la nomination de nouveaux membres en lui signifiant les compétences susceptibles de préserver et d'accroître la performance du conseil et, de ce fait, celle de la Sépaq.

En plus d'y prévoir les exigences législatives et gouvernementales touchant l'indépendance, la détention d'un titre de comptable professionnel agréé du Québec pour un membre siégeant au comité d'audit, l'identité culturelle, la parité entre les hommes et les femmes, et, d'ici le 7 décembre 2021, la présence d'au moins un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination, ces profils de compétence et d'expérience détaillent aussi le type d'expérience de gestion pertinente à la fonction. De plus, œuvrant principalement en région, la Sépaq souhaite également avoir une représentativité régionale au sein de son conseil d'administration. Des qualités telles que l'indépendance d'esprit, le sens du leadership et la réflexion stratégique, tout comme l'engagement, la disponibilité et les habiletés en communication sont aussi recherchées. De manière générale, le conseil d'administration dispose, collectivement, d'une combinaison de qualifications et d'expériences pertinentes aux activités de la Sépaq, comme vous pourrez le constater à la lecture du tableau de compétence ci-après et des profils décrits au présent rapport.

LE CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
EST COMPOSÉ DE

9

MEMBRES

# Grille de compétence et d'expérience – Profils de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration de la Sépaq

Détail	Carole Boisvert <sup>(1)(2)(3)</sup>	Marie A. Dumontier <sup>(1)(3)</sup>	John C. Dunn <sup>(3)</sup>	Ashley Iserhoff <sup>(1)</sup>	Suzie O'Bomsawin <sup>(1)</sup>	Nicole Perrault <sup>(1)</sup>	Richard Savard <sup>(1)</sup> PRÉSIDENT DU CA	Khatéré Talat <sup>(1)</sup>	Jacques Caron PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL
<b>Expérience et compétences</b>									
Plus spécifiquement en lien avec les activités de la Sépaq, il est souhaité que les administrateurs aient des compétences significatives dans les domaines suivants, que ce soit par leur expérience ou par une ou des formations académiques (maximum 4):									
• Administration publique	X			X			X		X
• Administration de sociétés	X								
• Affaires autochtones				X	X				
• Affaires gouvernementales							X		X
• Chasse, pêche et plein air		X							X
• Commercialisation			X						
• Communication			X					X	
• Comptabilité et finances	X								X
• Développement économique et régional						X			
• Droit						X			
• Environnement et développement durable		X			X		X		
• Gestion				X	X				
• Gestion des ressources humaines								X	
• Hôtellerie, restauration et tourisme			X					X	
• Ingénierie et technologie		X							
• Immobilier	X					X			
• Sciences de la construction									
• Sciences de la nature									
Il est souhaité que les membres proviennent de diverses régions du Québec afin d'assurer une représentativité régionale.	Capitale-Nationale	Outaouais	Montréal	Nord-du-Québec	Centre-du-Québec	Abitibi-Témiscamingue	Capitale-Nationale	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chaudière-Appalaches
Groupe d'âge	Plus de 35 ans	Plus de 35 ans	Plus de 35 ans	Plus de 35 ans	35 ans ou moins	Plus de 35 ans	Plus de 35 ans	Plus de 35 ans	Plus de 35 ans

Notes: (1) Administrateur indépendant (2) : Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (3) : Certification en gouvernance de sociétés – ASC ou IAS.A

D'autres compétences générales sont présentes au sein du conseil d'administration. Pour plus de détails, vous êtes invités à consulter les profils des membres du conseil d'administration aux pages suivantes du présent rapport annuel.

Le document « Profils de compétence et d'expérience souhaités des membres du conseil d'administration de la Sépaq » est disponible sur le site Web de la Sépaq, sous l'onglet Notre organisation dans la section Accès à l'information et diffusion.

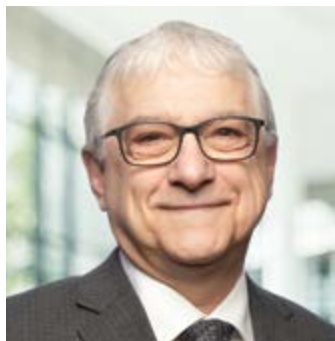
# Membres du conseil d'administration

Au cours du dernier exercice financier, la fonction de membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Sépaq a fait l'objet de plusieurs changements. En effet, le 3 juillet 2018, par le décret numéro 957-2018, le gouvernement a résilié l'engagement de Monsieur John MacKay. Le même jour, le conseil d'administration a désigné temporairement Madame Guylaine Berthiaume, alors vice-présidente à l'administration et aux finances de la Sépaq, au poste de présidente-directrice générale par intérim pour le volet administratif de la fonction. Celle-ci a été nommée officiellement à titre de membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale par intérim le 15 août 2018 par le décret numéro 1160-2018. Madame Berthiaume a quitté ses fonctions en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 en raison d'un départ à la retraite. À la suite d'une décision du conseil d'administration, un intérim administratif a ensuite été assumé par Madame Nelly Rodrigue, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale, et ce, jusqu'au 20 mars 2019 inclusivement. Monsieur Jacques Caron a été nommé au poste de membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Sépaq par le décret numéro 207-2019 du 20 mars 2019, pour une entrée en fonction le 21 mars 2019.

Outre le poste de membre du conseil d'administration et président-directeur général, le gouvernement n'a procédé à aucun changement à la composition du conseil d'administration au cours du dernier exercice financier.

## Richard Savard

**Président du conseil d'administration**  
**Membre du comité d'audit**



Richard Savard a complété un baccalauréat en génie forestier à l'Université Laval. Il a également fait des études en administration des affaires à l'Université du Québec à Rimouski. Monsieur Savard est membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec depuis 1980.

Retraité de la haute fonction publique québécoise, il a occupé les fonctions de sous-ministre au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (de 2014 à 2016), de sous-ministre au ministère des Ressources naturelles (de 2012 à 2013) et de sous-ministre associé aux Forêts au même ministère (de 2009 à 2012 et de 2013 à 2014). Il a été étroitement associé à la conception et à la mise en œuvre du nouveau régime forestier québécois et a siégé au conseil d'administration de la société Hydro-Québec. Il a été impliqué dans plusieurs dossiers liés aux ressources naturelles, tant aux niveaux québécois et canadien qu'à l'international.

Avant de joindre les rangs du gouvernement, il a été directeur adjoint de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, de 2000 à 2009, et président-directeur général de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, de 1992 à 2000. C'est au sein de ces organismes qu'il s'est familiarisé avec la gestion faunique.

Monsieur Savard a commencé sa carrière en œuvrant dans le secteur de l'aménagement des ressources forestières, d'abord à titre de responsable technique à la Société d'exploitation des ressources de la Mitis, puis comme directeur adjoint et responsable des services techniques pour le Syndicat des producteurs de bois du Saint-Laurent.

Date de nomination au conseil : **10 novembre 2016**

Date de fin du mandat : **9 novembre 2021**

Statut : **administrateur indépendant**

Région de résidence : **Capitale-Nationale**

## Jacques Caron

### Président-directeur général



Diplômé en finances de l'Université Laval en 1987, Jacques Caron a essentiellement fait carrière en gestion au sein de la fonction publique québécoise. Il a travaillé pendant plus de 25 années au ministère des Finances du Québec, au cours desquelles il a été associé principalement à la préparation du

budget, à la création d'organismes gouvernementaux et à la réalisation de deux importantes réformes comptables du gouvernement du Québec. Il a par ailleurs étroitement collaboré aux travaux visant l'actualisation de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* au début des années 2010 ainsi qu'à la mise en œuvre du Fonds des générations.

De juin 2013 à novembre 2017, il a occupé le poste de secrétaire associé aux infrastructures publiques au sein du Secrétariat du Conseil du trésor. Il était responsable de la planification et du suivi des investissements publics en infrastructures et voyait à l'élaboration de l'encadrement nécessaire afin d'assurer une gouvernance optimale des investissements et des projets d'infrastructures publics.

En novembre 2017, il a été nommé président-directeur général du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) au sein duquel il s'est familiarisé avec la fonction de premier dirigeant d'un organisme.

Depuis le 21 mars 2019, il est membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Sépaq. Il est reconnu pour sa connaissance du secteur public, de même que pour sa rigueur. Monsieur Caron siège également au Conseil des gouverneurs de l'Institut de la gestion financière de Québec (IGF Québec).

Date de nomination au conseil: **21 mars 2019**

Date de fin du mandat: **20 mars 2024**

Région de résidence: **Chaudière-Appalaches**

## Carole Boisvert

### Présidente du comité d'audit Membre du comité des technologies de l'information



Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en tant que Fellow et diplômée en administration de l'Université Laval, Carole Boisvert est également détentrice d'une certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs

de sociétés de l'Université Laval, la désignant comme une administratrice de sociétés certifiée (ASC).

Madame Boisvert possède plusieurs années d'expérience qui lui ont permis d'acquérir une connaissance approfondie des différentes entités gouvernementales.

De 2004 à 2010, elle a occupé le poste de sous-ministre adjointe et contrôleur des finances au ministère des Finances du Québec. Le contrôleur des finances est responsable de la comptabilité gouvernementale, de l'intégrité du système comptable du gouvernement et de la fiabilité des données financières qui y sont enregistrées. Le contrôleur des finances produit, pour le ministre des Finances, les états financiers consolidés du gouvernement, les comptes publics et divers autres rapports financiers. À titre de comptable agréée, elle a signé les états financiers produits pour le ministre. Pour le gouvernement, cette signature est un gage certain de fiabilité de l'information financière divulguée dans ses états financiers.

De 1991 à 2004, Madame Boisvert a assumé différentes fonctions dans des ministères et organismes publics. Elle a été responsable de la Direction de la planification des programmes et des budgets au ministère du Revenu. Elle a aussi agi à titre d'agente de vérification pour le Vérificateur général du Québec. Par ailleurs, de 1988 à 1991, Madame Boisvert a œuvré au sein de la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Date de nomination au conseil: **14 septembre 2011**

Date de renouvellement: **10 novembre 2016**

Date de fin du mandat: **9 novembre 2020**

Statut: **administratrice indépendante**

Région de résidence: **Capitale-Nationale**

# Membres du conseil d'administration

## Marie A. Dumontier

**Présidente du comité de gouvernance et d'éthique (jusqu'au 12 février 2019)**  
**Présidente du comité des ressources humaines (depuis le 12 février 2019)**  
**Membre du comité d'audit**



Marie A. Dumontier a complété un baccalauréat et une maîtrise en génie chimique à l'Université de Sherbrooke. Elle a également complété un diplôme de perfectionnement pour cadres à l'«Ivey Business School» de la Western University (Ontario). Elle est membre de

l'Ordre des ingénieurs du Québec et elle est accréditée par l'Institut des administrateurs de sociétés à titre d'administratrice de sociétés (IAS.A.).

Elle a commencé sa carrière en œuvrant dans le secteur de l'environnement, d'abord comme chargée de projet pour Lavalin inc. puis à titre d'ingénieure en environnement au sein de Domtar inc. Elle a ensuite occupé des postes de directrice corporative en environnement, santé et sécurité pour les Industries James Maclaren inc., la Foresterie Noranda inc. et Nexfor inc. ainsi que Papiers Fraser inc. Elle a œuvré au ministère des Ressources naturelles du Canada comme directrice adjointe du Programme d'écologisation des pâtes et papiers.

Présidente de MDCl, elle œuvre depuis 2012 à titre de consultante, principalement en gestion de risques environnementaux et gestion du développement durable pour des entreprises manufacturières, des associations sectorielles, des centres de recherche et des ministères gouvernementaux.

Madame Dumontier a été membre du conseil d'administration du Centre de formation en entreprise et récupération Outaouais et présidente du conseil d'administration de l'Association technique des pâtes et papiers du Canada. Elle siège aussi au conseil d'administration de la Fondation KBF Canada ainsi qu'au conseil d'administration du Regroupement QuébecOiseaux, un organisme à but non lucratif, pour lequel elle a précédemment présidé le comité de gouvernance.

Date de nomination au conseil: **10 novembre 2016**

Date de fin du mandat: **9 novembre 2020**

Statut: **administratrice indépendante**

Région de résidence: **Outaouais**

## Suzie O'Bomsawin

**Membre du comité d'audit**  
**Membre du comité de gouvernance et d'éthique**  
**Membre du comité des ressources humaines**  
**Membre du comité des technologies de l'information**



Détentrice d'un baccalauréat intégré en économie et en politique (2007) de l'Université Laval, Suzie O'Bomsawin est également détentrice d'une maîtrise en administration des affaires (développement international - 2010). De plus, elle a débuté en 2018-2019 sa certification universitaire

en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Membre de la Nation Waban-Aki, elle œuvre à titre de directrice du Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki situé à Wôlinak. Auparavant, elle a entre autres agi à titre de responsable de secteur de formation et conseillère aux affaires autochtones au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Résidente de la communauté d'Odanak, elle est également très impliquée au sein de différents organismes voués aux intérêts des Premières Nations. Ainsi, elle a été porte-parole du Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador d'août 2011 à août 2015. Elle assure aussi la présidence du conseil d'administration de la Société historique d'Odanak, organisme qui chapeaute le Musée des Abénakis. Elle est de plus membre de l'organisme Femmes Autochtones du Québec. Elle participe aussi à l'organisation de différents événements culturels au sein de sa communauté.

Date de nomination au conseil: **10 juin 2015**

Date de fin du mandat: **9 juin 2018**

Statut: **administratrice indépendante**

Région de résidence: **Centre-du-Québec**



## Nicole Perrault

**Présidente du comité des technologies de l'information**  
**Membre du comité de gouvernance et d'éthique**  
**Membre du comité des ressources humaines**



Nicole Perrault est titulaire d'un baccalauréat en droit (1985) et d'un diplôme de droit notarial de l'Université Laval (1986). En 2002, elle a complété une formation en gestion de projets à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Madame Perrault a exercé sa profession

pendant près de 17 ans pour ensuite relever un autre défi au niveau politique dans le cabinet du ministre des Ressources naturelles et de la Faune de 2003 à 2007. En 2007, elle est recrutée par les dirigeants de L. Fournier et fils inc. en tant que gestionnaire de projets de développement et en 2014, à titre de directrice des relations publiques et communications. Depuis janvier 2018, elle travaille à son compte à titre de consultante en gestion de projets et relations publiques, et offre ses services-conseils aux organismes privés, publics et parapublics de la région de Val-d'Or.

Elle a été membre de plusieurs conseils d'administration d'organismes à vocation de développement socio-économique de la région de Val-d'Or. Elle a également été membre fondatrice et administratrice de la Maison de soins palliatifs de la Source Gabriel de Val-d'Or. Depuis avril 2015, elle préside le nouveau comité d'orientation et d'investissement économique de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Date de nomination au conseil: **17 mars 2010**  
Date de renouvellement: **10 novembre 2016**  
Date de fin du mandat: **9 novembre 2020**  
Statut: **administratrice indépendante**  
Région de résidence: **Abitibi-Témiscamingue**

## Khatéré Talai

**Présidente du comité des ressources humaines (jusqu'au 12 février 2019)**  
**Président du comité de gouvernance et d'éthique (depuis le 12 février 2019)**



Titulaire d'une maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations (1995) et d'un baccalauréat en administration des affaires (1989) de l'Université du Québec à Chicoutimi, Khatéré Talai détient aussi un diplôme d'études collégiales en sciences économiques et sociales (1984) de l'Académie de Paris.

Chargée de gestion pour le Fonds de développement de l'Université du Québec à Chicoutimi, madame Talai y a également été chargée de projet pour l'Association des diplômés, en plus d'avoir été consultante pour l'implantation du modèle organisationnel et le développement des employés chez Rio Tinto Alcan et conseillère au Service aux entreprises et à la collectivité pour le cégep de Saint-Félicien.

Elle a siégé au conseil d'administration de la Coopérative étudiante de l'Université du Québec à Chicoutimi à titre de présidente et au conseil d'administration de l'Association des diplômés de cette université à titre de directrice du développement.

Date de nomination au conseil: **29 novembre 2006**  
Date de renouvellement: **17 mars 2010**  
Date de renouvellement: **10 novembre 2016**  
Date de fin du mandat: **9 novembre 2020**  
Statut: **administratrice indépendante**  
Région de résidence: **Saguenay-Lac-Saint-Jean**

# Membres du conseil d'administration

## John C. Dunn

**Observateur au comité des ressources humaines**  
**Observateur au comité des technologies de l'information**



John C. Dunn a complété un baccalauréat ès arts en science politique à la Acadia University (Nouvelle-Écosse) et un certificat au Programme de développement de cadres de l'Université McGill et il est accrédité par l'Institut des administrateurs de sociétés à titre d'administrateur de sociétés (IAS. A.).

Il a commencé sa carrière dans le secteur de l'hôtellerie comme directeur des ventes et du marketing de l'Hôtel La Citadelle, puis de l'Hôtel du Parc Renaissance pour le groupe Ramada Canada Itée. Par la suite, il a agi à titre de directeur du marché international pour la Société du Palais des congrès de Montréal, puis directeur des ventes et du marketing de l'hôtel Marriott Château Champlain de Montréal. De 1999 à 2007, il a été vice-président des ventes et du marketing du groupe Atlific Hôtels et Centres de villégiature, gérant les plans d'affaires de 32 établissements pancanadiens faisant partie de nombreuses chaînes reconnues comme Marriott, Intercontinental Hotel Group et Starwood Hotels. De 2007 à 2009, il a œuvré à titre de vice-président principal pour Tourisme Montréal, organisme privé à but non lucratif qui regroupe plus de 750 membres et partenaires de l'industrie touristique montréalaise et vise à favoriser Montréal comme destination touristique auprès des clientèles extérieures.

Depuis 2010, il est le président de FLOOR13, anciennement Dunn Services-conseils inc., firme spécialisée dans l'accompagnement des entreprises pour les activités reliées aux secteurs du voyage, du tourisme, de l'hospitalité et de l'événementiel.

Monsieur Dunn a siégé à de nombreux conseils d'administration. Il fut coprésident du conseil de 2014 à 2017 de l'« American Chamber of Commerce in Canada », section du Québec. Présentement, il siège au conseil d'administration de l'Association de l'industrie touristique du Canada. Il a déjà siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises de l'industrie comme l'Association des hôtels du Canada, l'Association canadienne du marketing de destination, la Société canadienne des directeurs d'association, section du Québec et Héritage Maritime Canada. Il a également présidé le comité consultatif sur la liaison ferroviaire entre l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et le centre-ville de Montréal, en plus d'agir à titre de conseiller à la Commission canadienne du tourisme.

Date de nomination au conseil: **10 novembre 2016**

Date de fin du mandat: **9 novembre 2020**

Statut: **administrateur non indépendant**

Région de résidence: **Montréal**

## Ashley Iserhoff

**Membre du comité des ressources humaines  
(jusqu'au 12 février 2019)**



Après avoir fait des études en administration publique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Ashley Iserhoff a effectué deux mandats à titre de vice-grand chef du Grand Conseil des Cris et vice-président de l'Administration régionale Crie. Depuis avril 2015, Monsieur

Iserhoff assume les fonctions de directeur de la santé et du développement social de la Nation Crie de Mistissini.

Membre de la Nation Crie de Mistissini et résident de Mistissini, Monsieur Iserhoff est également très impliqué au sein de nombreux organismes touchant la société crie. Ainsi, il a été membre du Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage qui a été créé lors de la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) qui a été mis sur pied pour conseiller les gouvernements fédéral et provincial quant à l'adoption de politiques, de lois, de règlements ou de mesures pouvant affecter l'environnement ou la société crie.

Monsieur Iserhoff a été président du conseil d'administration du Réseau de communications Eeyou, une société de télécommunications à but non lucratif fournissant des services de transport de données à large bande pour les communautés d'Eeyou Istchee et les municipalités de la région de la Baie-James.

Il a siégé également sur de nombreux comités relevant de l'Administration régionale Crie comme le groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté, le groupe de travail sur la gouvernance de la Nation Crie et le Comité consultatif sur la justice qui supervise la mise en œuvre de l'entente concernant l'administration de la justice pour les Cris qui lie le gouvernement du Québec et le Grand Conseil des Cris.

En septembre 2011, Monsieur Iserhoff a été honoré par le « National Center for American Indian Enterprise Development » (NCAIED) et a reçu le prix « Native American 40 Under 40 Awards » qui souligne annuellement la réussite de 40 dirigeants autochtones de moins de 40 ans qui ont fait preuve de leadership, d'initiative et de dévouement dans leurs entreprises et dans les collectivités autochtones. Le NCAIED est la plus importante et la plus ancienne organisation américaine pour la promotion et le développement économique et d'affaires des sociétés autochtones.

Monsieur Iserhoff est également impliqué à titre de président du Club de hockey « Bears » de la Nation Crie qui regroupe les équipes Bantam BB et Midget AA.

Date de nomination au conseil: **28 mars 2012**

Date de renouvellement: **10 novembre 2016**

Date de fin du mandat: **9 novembre 2020**

Statut: **administrateur indépendant**

Région de résidence: **Nord-du-Québec**

## Membres sortants en 2018-2019

### John MacKay

**Président-directeur général**

Date de nomination au conseil: **30 juin 2015**

Date de fin du mandat: **3 juillet 2018 (résiliation de l'engagement)**

### Guyline Berthiaume

**Présidente-directrice générale par intérim**

Date de nomination au conseil: **15 août 2018**

Date de fin du mandat: **1<sup>er</sup> mars 2019 (départ à la retraite)**

# Rapport du conseil d'administration

## Mandat du conseil

Le conseil d'administration détermine les grandes orientations de la Sépaq et veille à sa bonne gouvernance et à sa performance. Il voit à ce que la gestion de la Sépaq soit conforme aux dispositions de sa loi constitutive, aux règlements y afférant et aux autres lois et règlements qui la régissent. Il s'assure aussi que la Sépaq prenne les mesures requises pour atteindre les objectifs fixés par sa mission.

## Rémunération des membres du conseil

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés, à l'exception du président-directeur général de la Sépaq. Les frais occasionnés par l'exercice de leurs fonctions leur sont remboursés.

## Présidence du conseil

Le président du conseil d'administration assume le leadership de la gouvernance du conseil. Il préside et anime les réunions, en plus de diriger le conseil dans tous les aspects de son travail. Il voit à l'organisation et au bon fonctionnement du conseil et s'assure de l'exécution de ses responsabilités. Il voit également au bon fonctionnement des comités relevant du conseil d'administration, soit le comité d'audit, le comité des ressources humaines, le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des technologies de l'information, et s'assure d'une constitution fonctionnelle et équitable des comités par le conseil d'administration. Il peut participer à toutes les réunions des comités et veille à ce que les présidents des comités présentent régulièrement des rapports au conseil d'administration.

Il s'assure aussi que les décisions du conseil d'administration soient mises en œuvre. Finalement, il s'assure de l'application des lois, des règlements et des politiques concernant l'organisation.

## Budget de fonctionnement du conseil d'administration

Lors de l'élaboration des prévisions budgétaires annuelles de la Sépaq, un budget est attribué au fonctionnement du conseil d'administration. Le comité d'audit effectue le suivi de ce budget. Celui-ci peut être utilisé, entre autres, pour le remboursement des frais de séjour et de déplacement des administrateurs, des frais de formation ou, lorsque requis, afin de permettre au conseil d'administration ou à l'un de ses comités de faire appel à des consultants externes.

## Réunions

Les administrateurs conviennent annuellement d'un calendrier de réunions. Des réunions spéciales ou tenues par conférence téléphonique s'ajoutent, au besoin, durant l'année. À chacune des réunions régulières du conseil d'administration, un huis clos sans la présence des membres de la direction est prévu systématiquement à l'ordre du jour. Au cours de la présente année financière, le conseil d'administration a tenu six réunions régulières et quatre réunions par conférence téléphonique. Quant à ses quatre comités permanents, ils ont tenu neuf réunions régulières. De plus, un comité de recrutement a été constitué afin de pourvoir le poste de président-directeur général. La présence des membres aux réunions du conseil d'administration et de ses comités est présentée au tableau ci-après.

## Relevé des présences des administrateurs

Nom	Conseil d'administration		Comité d'audit	Comité des ressources humaines***	Comité de gouvernance et d'éthique***	Comité des technologies de l'information	Comité de recrutement	
	Séances régulières	Conférences téléphonique	Séances régulières	Séances régulières	Séances régulières	Séances régulières	Séances régulières	Conférence téléphonique
<b>Nombre de réunions</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
Boisvert, Carole	4/6	2/4	4/5 <sup>(P)</sup>	s. o.	s. o.	0/1	s. o.	s. o.
Berthiaume, Guylaine*	4/4	1/1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Dumontier, Marie A.	6/6	4/4	5/5	s. o. <sup>(P**)</sup>	1/1 <sup>(P)</sup>	s. o.	s. o.	s. o.
Dunn, John C.	6/6	2/4	s. o.	2/2 <sup>(O)</sup>	s. o.	1/1 <sup>(O)</sup>	5/5	1/1
Iserhoff, Ashley	3/6	4/4	s. o.	0/2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
MacKay, John**	2/2	0/1	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
O'Bomsawin, Suzie	5/6	3/4	4/5	1/2	1/1	1/1	s. o.	s. o.
Perrault, Nicole	6/6	4/4	s. o.	2/2	1/1	1/1 <sup>(P)</sup>	5/5	1/1
Savard, Richard	6/6 <sup>(P)</sup>	4/4	4/5	s. o.	s. o.	s. o.	5/5	1/1
Talaï, Khatéré	5/6	4/4	s. o.	2/2 <sup>(P)</sup>	s. o. <sup>(P**)</sup>	s. o.	5/5	1/1

Légende: \* Nomination par intérim du 15 août 2018 au 1<sup>er</sup> mars 2019  
 \*\* Résiliation de l'engagement le 3 juillet 2018  
 \*\*\* Le conseil d'administration a revu la composition des comités le 12 février 2019

(P) Président du comité  
 (P\*) Présidente du comité jusqu'au 12 février 2019  
 (P\*\*) Présidente du comité à compter du 12 février 2019 – aucune réunion tenue depuis la nomination  
 (O) À titre d'observateur

## Faits saillants

### Projections financières, résultats financiers et contrôle interne

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités 2017-2018, lesquels sont présentés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Par ailleurs, lors de chacune des réunions régulières, les résultats financiers périodiques de la Sépaq sont présentés aux administrateurs. De plus, le conseil a approuvé les projections financières 2018-2019, y incluant la programmation des investissements.

La planification annuelle de la Direction de l'audit interne pour l'exercice 2018-2019 a également été approuvée par le conseil d'administration.

### Rapport annuel 2017-2018

Le conseil d'administration a approuvé le rapport d'activités 2017-2018 de la Sépaq et la transmission du rapport annuel 2017-2018 de la Sépaq, composé du rapport d'activités et des états financiers 2017-2018, au ministre responsable de la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec* afin qu'il soit déposé devant l'Assemblée nationale.

### Gouvernance et éthique

En matière de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a approuvé des modifications au Code d'éthique et de déontologie des employés de la Sépaq. Il a convenu de maintenir le statu quo relativement au processus d'évaluation des membres du conseil d'administration, au processus d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, au formulaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration ainsi qu'au programme de formation continue des membres du conseil d'administration de la Sépaq. Il a également approuvé une mise à jour du profil de compétence et d'expérience souhaité des membres du conseil d'administration ainsi que du profil de compétence et d'expérience du président-directeur général.

Finalement, afin d'appliquer une saine gouvernance et comme le prévoit de la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec*, le conseil d'administration a procédé à la désignation d'un dirigeant de la Sépaq afin d'exercer les fonctions du président-directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. Cette désignation a également été mise à jour durant l'exercice financier 2018-2019.

### Processus de nomination d'un président-directeur général

À la suite de la décision du gouvernement de résilier l'engagement de Monsieur John MacKay à titre de membre du conseil d'administration et de président-directeur général, le 3 juillet 2018, le conseil d'administration a procédé à la nomination d'une présidente-directrice générale par intérim et il a mis en place un processus de recrutement d'un nouveau président-directeur

général. Pour ce faire, un comité de recrutement a été mis sur pied et un plan d'action accompagné d'un échéancier a été dûment adopté et mis en œuvre. Notamment, le conseil d'administration a pris la décision de se faire accompagner dans cette démarche par une firme de recrutement externe. De plus, conformément à la loi constitutive de la Sépaq, le conseil d'administration a approuvé le nouveau profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général et a formulé une recommandation au gouvernement quant à la nomination d'un nouveau président-directeur général.

### Ressources humaines

Au cours de l'exercice financier 2018-2019, la négociation des huit conventions collectives visant la majorité des employés syndiqués de la Sépaq a été prorogée du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 et des discussions pour leur renouvellement ont eu lieu. Les membres du conseil d'administration ont été tenus informés de l'avancement des négociations lors de chaque séance régulière du conseil d'administration et des réunions spéciales ont été ajoutées au besoin.

Le conseil d'administration a également approuvé la mise à jour annuelle de la structure salariale et des échelles salariales du personnel cadre, en situation de gestion, professionnel et non syndiqué pour l'exercice financier 2018-2019.

### Ressources informationnelles

Conformément à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (RLRQ, chapitre G-1.03), le conseil d'administration a approuvé la programmation annuelle 2018-2019 ainsi que les projets en matière de ressources informationnelles. Le conseil a également approuvé le premier plan directeur en ressources informationnelles de la Sépaq, couvrant la période 2017-2022, le tout en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi précédemment mentionnée. L'avancement de ce plan directeur sera suivi par le comité des technologies de l'information qui tiendra informé le conseil d'administration.

### Revue de mandat

Le conseil d'administration s'est vu présenter de manière préliminaire, par la firme retenue pour la préparation du rapport de revue de mandat de la Sépaq, les principales conclusions de ce rapport. Le rapport final sera déposé à l'Assemblée nationale au cours de l'année 2019-2020.

### Mouvement à la haute direction

Au cours de l'exercice financier 2018-2019, le conseil d'administration a, dans un premier temps, approuvé, sur la recommandation du président-directeur général, la nomination de Monsieur Jean Prince à titre de vice-président aux ressources humaines par intérim, puis, en juin 2018, la nomination d'une vice-présidente aux ressources humaines, Madame Martyne Charland. Cette dernière est entrée en fonction le 4 septembre 2018.

À la suite de la nomination de Madame Guylaine Berthiaume au poste de présidente-directrice générale par intérim et en prévision de sa retraite, le conseil d'administration a nommé Monsieur François Beaupré, alors directeur de la comptabilité et des finances, à titre de vice-président à l'administration et aux finances par intérim à compter du 4 septembre 2018. L'organisation a également mis en oeuvre un processus de recrutement pour la nomination d'un nouveau vice-président à l'administration et aux finances. Le conseil d'administration a finalement approuvé en décembre 2018, sur la recommandation de la présidente-directrice générale par intérim et à la suite de ce processus de recrutement, la nomination de Monsieur François Beaupré au poste de vice-président à l'administration et aux finances. Celui-ci est entré en fonction le 7 décembre 2018.

En décembre 2018, le conseil d'administration a également approuvé, sur la recommandation de la présidente-directrice générale par intérim, la nomination de Madame Catherine Grenier à titre de vice-présidente à la commercialisation par intérim en remplacement de Madame Marie-Josée Blanchet ainsi que la mise en place d'un processus de recrutement pour la nomination d'un nouveau vice-président à la commercialisation.

## Formation continue

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Sépaq prévoit, à l'article 8, qu'il est de la responsabilité de l'administrateur, dans l'exercice de ses fonctions, de maintenir à jour ses connaissances. Par ailleurs, considérant que les profils des administrateurs sont variés, le programme de formation continue des administrateurs prévoit que l'administrateur est autonome dans sa démarche de formation. Cependant, la Sépaq soutient l'administrateur en mettant à sa disposition diverses informations, dont notamment les formations offertes par le Collège des administrateurs de sociétés et l'Institut des administrateurs de sociétés.

## Sujets touchant le développement et l'exploitation de la Sépaq

Afin de bien outiller le conseil d'administration pour l'accomplissement de son mandat, plusieurs sujets touchant la mission de la Sépaq ou son exploitation sont présentés aux administrateurs durant les réunions régulières du conseil d'administration. Ces sujets sont généralement proposés sous forme de présentation et, fréquemment, ces présentations sont dispensées par des employés de la Sépaq spécialisés dans le domaine touché. Ainsi, durant l'exercice 2018-2019, parmi les sujets présentés, on peut noter :

- › Nouvelle Politique sur les parcs nationaux élaborée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- › Maladie débilante chronique des cervidés – état de situation dans la province de Québec;
- › Présentation des grandes lignes de l'étude en cours pour le désenclavement de l'île d'Anticosti;

- › Bilan du Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux gérés par la Sépaq;
- › Plan de commercialisation de la Sépaq pour l'été 2018;
- › Processus de prise en compte des principes de développement durable dans le cadre des projets d'immobilisation à la Sépaq;
- › Présentation de projets de développement à venir : Parc de la Chute-Montmorency et Aquarium du Québec.

## Reddition de comptes au conseil d'administration

La direction de la Sépaq effectue plusieurs redditions de comptes portant sur certains sujets particuliers à chacune des réunions régulières du conseil d'administration. Les administrateurs sont entre autres informés sur l'évolution des principaux dossiers judiciaires de la Sépaq. Ils reçoivent aussi un tableau de bord faisant état de différents indicateurs spécifiques en matière de santé et sécurité au travail et en invalidité. Un autre tableau de bord, détaillant la progression des revenus et des réservations de la Sépaq suivant les secteurs et les établissements et comportant des comparables (prévisions budgétaires, année précédente), est soumis. Une compilation de certains contrats octroyés par la Sépaq depuis la dernière séance du conseil d'administration est aussi fournie. Ce dernier tableau liste, entre autres, les contrats octroyés à l'aide d'une exception à la Politique d'octroi de contrats de la Sépaq ainsi que les contrats de 200 000 \$ et plus. Finalement, un tableau compilant les gratuités octroyées par la Sépaq et autorisées par le président-directeur général depuis la dernière séance régulière du conseil d'administration est également soumis.

## Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1), laquelle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2017, la procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles, laquelle a été dûment adoptée par le conseil d'administration, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2018. Une diffusion de celle-ci a été faite auprès des employés de la Sépaq et une ligne de signalement externe leur a été rendue disponible.

## Politique d'octroi de contrats de la Sépaq

La *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (2017, chapitre 27) a été adoptée par le gouvernement le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Celle-ci vient, entre autres dispositions, assujettir la Sépaq à toutes les obligations prévues par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1) et ses règlements dès le 25 janvier 2019. Afin que la Sépaq s'y conforme et circoncrive les normes applicables à certaines situations particulières dont la législation ne traite pas, une refonte de la Politique d'octroi de contrats a été effectuée; celle-ci a été adoptée par le conseil d'administration et est entrée en vigueur le 25 janvier 2019.

## Cession d'immeubles et autorisation de servitude

Le conseil d'administration a autorisé le dépôt d'une demande au gouvernement afin que la Sépaq accorde à la Ville de Drummondville une servitude pour l'aménagement, l'exploitation et l'entretien d'une piste cyclable et ses accessoires le long de la rivière Saint-François. La réalisation de la Promenade des Voltigeurs se traduit par l'aménagement d'une piste cyclopedestre longeant les berges de la rivière Saint-François.

Par ailleurs, le conseil d'administration a aussi autorisé le dépôt d'une demande au gouvernement afin que la Sépaq puisse céder un immeuble situé au cœur de la municipalité de Rivière-Éternité, hors des limites, mais à proximité du territoire du parc national du Fjord-du-Saguenay, et ce, en faveur de la Municipalité de Rivière-Éternité. En effet, celle-ci a approché la Sépaq afin d'acquérir l'immeuble dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement touristique. L'acquisition du site serait la première d'une série d'actions visant, entre autres, à réorganiser et dynamiser le secteur urbain de Rivière-Éternité.

## Composition des comités

Lors de la réunion s'étant tenue le 12 février 2019, le conseil d'administration a revu la composition de certains de ses comités.

## Comités du conseil d'administration et leurs activités

Dans l'accomplissement de son mandat, en conformité avec la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration confie des mandats particuliers à trois comités statutaires qui le soutiennent, soit le comité d'audit, le comité des ressources humaines et le comité de gouvernance et d'éthique. À ces comités statutaires s'ajoute le comité des technologies de l'information. Ces comités sont chargés d'étudier les dossiers stratégiques touchant leur secteur respectif, d'en suivre l'évolution sur une base régulière, d'en faire rapport au conseil et de proposer des recommandations, s'il y a lieu. Par ailleurs, considérant la résiliation de l'engagement du président-directeur général, Monsieur John MacKay, le 3 juillet 2018, un comité temporaire de recrutement a été créé. Son mandat consistait notamment à mettre en œuvre le processus de recrutement adopté par le conseil d'administration.

Les comités se réunissent régulièrement et font rapport verbalement de leurs activités au conseil à la suite de la tenue de chaque réunion. De plus, chaque administrateur peut consulter sur l'intranet des administrateurs les procès-verbaux des comités.

## Rapport du comité d'audit

### Mandat et composition

Le comité d'audit a notamment pour fonctions de voir à ce que des mécanismes de contrôle interne soient instaurés et de s'assurer de leur efficacité et de leur adéquation. Il doit veiller à ce que soit mis en place un processus de gestion des risques. Le comité a également pour mandat de réviser toute activité susceptible de nuire à la situation financière de la Sépaq qui serait portée à son attention par le directeur de l'audit interne ou un dirigeant. Il doit aussi prendre connaissance du plan d'audit du Vérificateur général du Québec, présenter son accord sur le choix du seuil de signification et du seuil de référence pour l'audit et, finalement, examiner les états financiers audités avec la direction et le Vérificateur général du Québec et en recommander l'approbation au conseil d'administration.

Au 31 mars 2019, le comité d'audit est composé de quatre membres indépendants :

Présidente : Carole Boisvert, FCPA, FCA

Membres : Marie A. Dumontier, Suzie O'Bomsawin,  
Richard Savard

Le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale, une avocate de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général, le directeur de l'audit interne, le vice-président à l'administration et aux finances et le directeur de la comptabilité et des finances peuvent également assister aux réunions.

### Activités

Le comité d'audit s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice financier 2018-2019. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité :

- ▶ a examiné les états financiers audités au 31 mars 2018 et a pris connaissance des résultats d'audit avec le Vérificateur général du Québec et la firme Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., puis en a recommandé l'adoption au conseil d'administration;
- ▶ s'est assuré de l'indépendance des auditeurs externes;
- ▶ a pris connaissance du plan d'audit des états financiers au 31 mars 2019 du Vérificateur général du Québec;
- ▶ a confirmé son accord pour les seuils de signification et le seuil de référence préliminaire proposés par le Vérificateur général pour l'audit des états financiers au 31 mars 2019;
- ▶ a examiné le rapport annuel des mandats de la Direction de l'audit interne pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et le rapport d'étape au 30 septembre 2018 des mandats de la Direction de l'audit interne pour l'exercice terminé au 31 mars 2019;
- ▶ a pris connaissance de la planification annuelle de la Direction de l'audit interne pour l'exercice 2018-2019;
- ▶ a passé en revue chacun des audits administratifs et des audits sur une composante du siège social produits par la Direction de l'audit interne, incluant les rapports de suivi des plans d'action prioritaires;

- › a effectué le suivi budgétaire des frais de fonctionnement du conseil d'administration;
- › a été informé de l'audit de performance confié au Vérificateur général du Québec par l'Assemblée nationale portant sur la politique de rémunération des dirigeants et autres avantages accordés, duquel la Sépaq fait partie, de même que des commissions scolaires et sociétés d'État sélectionnées;
- › a pris connaissance du dernier suivi annuel sur l'application des recommandations du rapport du Vérificateur général du Québec portant sur l'optimisation des ressources pour les parcs nationaux et la Sépaq (Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016, tome du commissaire au développement durable, chapitre 4) pour lequel 100 % des recommandations formulées ont été répondues;
- › a pris connaissance du tableau de suivi annuel des plaintes et commentaires reçus par la Sépaq;
- › a pris connaissance du bilan des dépenses de fonctionnement du conseil d'administration.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer les représentants du Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

Hormis le mandat d'audit confié par le Vérificateur général du Québec à la firme Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., le comité d'audit n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2018-2019.

Les honoraires de la firme Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. ont été évalués à 52 000 \$ pour cet exercice financier.

## Rapport du comité des ressources humaines

### Mandat et composition

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction de s'assurer de la mise en place des politiques visant les ressources humaines. Il effectue également des recommandations relativement aux demandes de mandat pour la négociation des conventions collectives, ainsi que la révision des conditions de travail et de la structure des échelles salariales du personnel non syndiqué. Il doit élaborer et proposer un profil de compétence et d'expérience pour la nomination du président-directeur général en plus de déterminer les critères pour son évaluation et de faire des recommandations au conseil sur sa rémunération. Il contribue également à la sélection des dirigeants et à l'établissement d'un programme de planification de leur relève.

Au 31 mars 2019, le comité des ressources humaines est composé de trois membres indépendants et d'un observateur :

Présidente : Marie Dumontier

Membres : Suzie O'Bomsawin, Nicole Perrault

Observateur : John C. Dunn

Le président du conseil, le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale, une avocate de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général et la vice-présidente aux ressources humaines peuvent assister aux réunions.

### Activités

Ce comité a tenu deux réunions au cours de l'exercice financier 2018-2019. Toutefois, mentionnons que sa présidente était membre du comité de recrutement formé afin de pourvoir au poste de président-directeur général. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- › été informé par le président-directeur général de sa recommandation pour la nomination d'un vice-président par intérim aux ressources humaines et pour le choix d'une firme de recrutement afin de l'accompagner dans ses démarches pour le recrutement d'un vice-président aux ressources humaines;
- › recommandé au conseil d'administration une majoration des échelles de traitement du personnel cadre, en situation de gestion, professionnel et non syndiqué de la Sépaq dans le cadre de la révision annuelle;
- › pris connaissance de dossiers touchant les ressources humaines, dont notamment :
  - le nouveau Programme d'aide aux employés;
  - le plan d'action pour la nouvelle stratégie d'attraction et de rétention du personnel;
  - les impacts sur les activités et la gestion financière de la Sépaq de la Loi modifiant la *Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail* (2018, chapitre 21), laquelle loi a été sanctionnée le 12 juin 2018;
  - le suivi des indicateurs en santé et sécurité du travail, et ce, à chacune des réunions.
- › été informé du contenu et de l'avancement du plan d'action relatif aux rôles et responsabilités du conseil d'administration en ce qui concerne la culture en santé et sécurité au travail à la Sépaq;
- › été informé de façon régulière de l'état des négociations des huit conventions collectives visant la majorité des employés syndiqués de la Sépaq, lesquelles ont été prorogées du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 et des discussions pour leur renouvellement.

## Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

### Mandat et composition

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer les règles de gouvernance et le code d'éthique pour la conduite des affaires de la Sépaq ainsi que les codes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs et aux employés de la Sépaq. Le comité



détermine également les profils de compétence et d'expérience pour la nomination des administrateurs, à l'exception du président du conseil et du président-directeur général, et identifie les critères d'évaluation des administrateurs et du fonctionnement du conseil. Finalement, le comité doit élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les administrateurs et effectuer l'évaluation du fonctionnement du conseil.

Au 31 mars 2019, le comité de gouvernance et d'éthique est composé de trois membres indépendants :

Présidente : Khatéré Talai

Membres : Suzie O'Bomsawin, Nicole Perrault

Le président du conseil, le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale et une avocate de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général peuvent également assister aux réunions.

### Activités

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu une réunion au cours de l'exercice financier 2018-2019. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- › procédé à l'examen et à la révision de la grille de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration selon les profils établis et convenu de soumettre à nouveau la révision de ce document au comité de gouvernance et d'éthique;
- › procédé à l'examen et à la révision du programme d'accueil pour les membres du conseil d'administration et convenu d'informer le conseil d'administration de la mise à jour;
- › procédé à l'examen et à la révision du programme de formation continue pour les membres du conseil d'administration et convenu de le conserver tel quel et d'en informer le conseil d'administration;
- › procédé à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, examiné les résultats et convenu d'informer les membres du conseil d'administration de ces résultats;
- › examiné les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration et recommandé au conseil d'administration de maintenir le processus et les documents afférents tels quels;
- › examiné les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et recommandé au conseil d'administration de maintenir la méthodologie et le formulaire tels quels;
- › procédé à l'examen et élaboré des propositions de révision du Règlement sur la régie interne et convenu de soumettre cette révision lors du prochain comité de gouvernance et d'éthique.

Le comité de gouvernance et d'éthique n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2018-2019.

## Rapport du comité des technologies de l'information

### Mandat et composition

Le comité des technologies de l'information a notamment pour fonctions de recommander au conseil d'administration de la Sépaq les orientations générales en matière de technologies de l'information, et plus particulièrement d'apprécier les grandes stratégies d'investissement en matière de technologies de l'information proposées par la direction, d'examiner la programmation annuelle en technologies de l'information ainsi que les demandes relatives à l'acquisition de biens et services en technologies de l'information qui nécessitent l'approbation du conseil d'administration, telles que définies dans la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*. Il a également pour fonctions de s'intéresser, principalement en matière de technologies de l'information, aux liens avec la planification stratégique, aux projets d'investissement, aux risques liés à l'utilisation des technologies et à la continuité des opérations.

Au 31 mars 2019, le comité des technologies de l'information est composé de trois membres indépendants et d'un observateur :

Présidente : Nicole Perrault

Membres : Carole Boisvert, Suzie O'Bomsawin

Observateur : John C. Dunn

Le président du conseil, le président-directeur général, la vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale, une avocate de la Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général, le vice-président à l'administration et aux finances et le directeur général des technologies de l'information peuvent assister aux réunions.

### Activités

Le comité des technologies de l'information a tenu une réunion au cours de l'exercice financier 2018-2019. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des technologies de l'information a :

- › pris connaissance du calendrier 2018-2019 des changements prévus aux systèmes des technologies de l'information de la Sépaq;
- › été informé de la désignation d'un dirigeant de l'information pour la Sépaq, soit Madame Jenny Côté, directrice générale des ressources humaines et des ressources informationnelles du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, laquelle désignation est une exigence de la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (2017, chapitre 28);

- › pris connaissance du bilan de la programmation annuelle 2017-2018 des ressources informationnelles;
- › pris connaissance de la programmation annuelle 2018-2019 des ressources informationnelles et a recommandé son approbation par le conseil d'administration.

Rappelons que le plan directeur en ressources informationnelles a été présenté directement au conseil d'administration.

Le comité des technologies de l'information n'a pas recouru à des services d'experts externes en 2018-2019.

## Rapport du comité de recrutement

### Mandat et composition

Considérant la résiliation de l'engagement du président-directeur général, Monsieur John MacKay, le 3 juillet 2018, le conseil d'administration a constitué un comité temporaire ayant pour principales fonctions de mettre en œuvre le processus de recrutement adopté par le conseil d'administration. Ce comité, désigné sous le nom de comité de recrutement, devait, en premier lieu, réviser le profil de compétence et d'expérience pour la nomination du président-directeur général afin d'en formuler une recommandation au conseil d'administration. Également, ce comité avait pour fonctions de recruter, dans le respect des normes et procédures de la Sépaq quant à l'octroi de contrats, les services d'une firme spécialisée visant à accompagner le comité dans sa démarche, en plus de faire du démarchage afin de solliciter les meilleures candidatures. Finalement, il avait aussi pour mandat de repérer les candidats éventuels et de les soumettre à la firme en plus de participer aux entrevues de sélection avec le représentant de la firme retenue, dans le but de formuler une recommandation au conseil d'administration.

Le comité de recrutement est composé de quatre membres :

Président : Richard Savard

Membres : John C. Dunn, Nicole Perrault, Khatéré Talai

### Activités

Le comité de recrutement a tenu cinq réunions et une conférence téléphonique jusqu'à la formulation de sa recommandation au conseil d'administration. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de recrutement a :

- › révisé le profil de compétence et d'expérience du président-directeur général;
- › procédé au recrutement d'une firme spécialisée en recrutement de cadres;
- › procédé aux entrevues;
- › proposé une recommandation de nomination d'un président-directeur général au conseil d'administration.

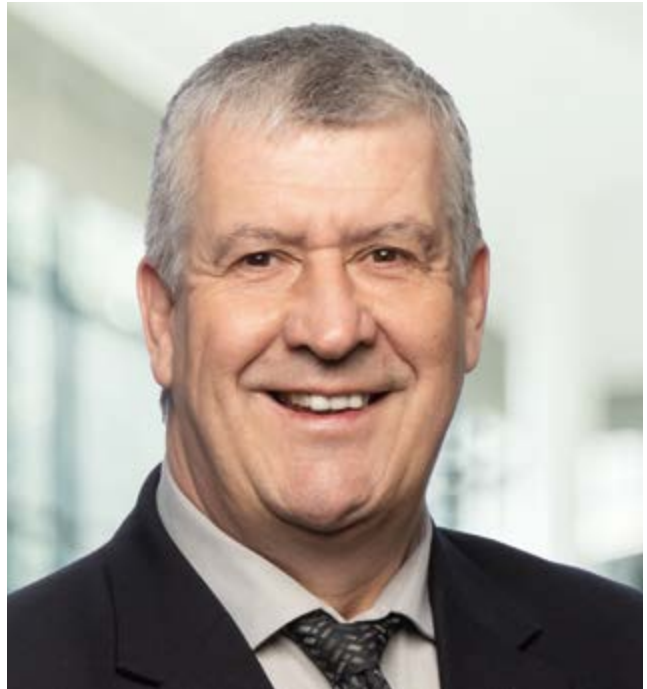
Le comité de recrutement a recouru à des services d'experts externes à la suite d'un appel d'offres sur invitation en mandatant la firme GXB Leadership inc. Les honoraires sont de 50 000 \$.



# DIRIGEANTS

## L'équipe de direction

L'équipe de direction est composée de quatre femmes et de quatre hommes, soit le président-directeur général, les six vice-présidents et le directeur général des établissements touristiques. Les vice-présidents sont nommés par le conseil d'administration sur la recommandation du président-directeur général.



### PRÉSIDENCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

#### Le président-directeur général : Jacques Caron

Le président-directeur général de la Sépaq est nommé par le gouvernement sur recommandation du conseil d'administration. Il assume la direction et la gestion de l'ensemble des activités de la Sépaq dans le cadre des lois, règlements et politiques qui la concernent. Il propose au conseil d'administration les orientations stratégiques ainsi que les plans d'immobilisations et d'exploitation. Il élabore les orientations et objectifs de la Sépaq, et s'assure de l'atteinte des résultats, notamment ceux inscrits au plan stratégique quinquennal et aux plans d'action annuels.

Il maintient un contrôle global sur les activités de la Sépaq et il est responsable de la reddition de comptes auprès du conseil d'administration et des autorités gouvernementales concernées. Il s'assure notamment du maintien d'un haut niveau de performance et de mobilisation du personnel du siège social et des établissements. Il est notamment le porte-parole principal de la Sépaq et veille à assurer le maintien de bonnes relations avec les partenaires gouvernementaux, régionaux et sectoriels ainsi qu'avec les communautés autochtones.

Rappelons que Monsieur Jacques Caron a été nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Sépaq pour un mandat de cinq ans à compter du 21 mars 2019, et ce, par le décret numéro 207-2019 du 20 mars 2019.



## VICE-PRÉSIDENCE – EXPLOITATION, PARCS NATIONAUX

### La vice-présidente à l'exploitation des parcs nationaux : Catherine Grenier

- › 23 parcs nationaux, parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et 3 campings

La Vice-présidence à l'exploitation des parcs nationaux est composée de deux directions des opérations, soit le secteur Est et le secteur Ouest. Sous ces directions se retrouvent les directeurs de chacun des parcs nationaux et de trois campings du secteur touristique. Elle comprend des boîtes d'expertise pour la conservation et l'éducation, l'expérience du visiteur et l'aménagement, la maintenance et les infrastructures.

En plus de soutenir l'ensemble des directions des parcs nationaux et des campings, elle propose les grandes orientations de ces secteurs en matière de gestion de l'exploitation, de conservation, d'offres d'expérience aux visiteurs, de développement des territoires et de concertation. De concert avec les directions des établissements, elle planifie et coordonne l'élaboration et la réalisation des programmes et des plans d'affaires de chacun des établissements. Elle s'assure aussi de la réalisation des objectifs fixés pour chacun d'eux sur la base de ses priorités. Elle veille à assurer la conservation des parcs nationaux tout en intégrant un volet de découverte à l'offre des activités de chacun d'eux. Notamment, elle assure la mise en œuvre des plans de conservation et la gestion du Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux.

La vice-présidence veille également à entretenir des relations harmonieuses avec les intervenants représentatifs des milieux régionaux en périphérie des parcs nationaux afin d'assurer la mission de conservation et de mise en valeur des territoires et d'établir une synergie au niveau économique et touristique. Elle supporte à cet égard les directions des parcs dans l'animation des tables d'harmonisation. Elle établit et développe également des relations avec toute organisation régionale ou nationale susceptible de contribuer à l'atteinte de la mission des parcs et à leur rayonnement national et international.



## VICE-PRÉSIDENCE – EXPLOITATION, SECTEUR FAUNIQUE

### Le vice-président à l'exploitation du secteur faunique : Dave Boulet

- › 13 réserves fauniques et Sépaq Anticosti

La Vice-présidence à l'exploitation du secteur faunique chapeaute treize réserves fauniques ainsi que Sépaq Anticosti. Elle est constituée d'une direction des opérations, d'un service-conseil en faune et territoire, d'un service-conseil en aménagement forestier et d'un service de géomatique.

La vice-présidence s'assure de la bonne gestion matérielle, financière et des ressources humaines de chacune des réserves fauniques. De concert avec les directions des établissements, elle planifie et coordonne l'élaboration et la réalisation des programmes et plans d'affaires de chacun des établissements. Elle s'assure aussi de la réalisation des objectifs fixés pour chacun d'eux sur la base de ses priorités. Elle veille à mettre en valeur le potentiel faunique et récréotouristique de chaque réserve. Elle travaille aussi à augmenter la protection du territoire et collabore avec divers intervenants afin de favoriser une meilleure gestion intégrée des ressources.

Afin de contribuer à la concertation régionale et de maintenir la relation de confiance avec le milieu, la vice-présidence supervise, en collaboration avec ses établissements, la tenue des conseils d'administration locaux en s'assurant de leur bon fonctionnement et en y associant les intervenants représentatifs du milieu.



## DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES

### Le directeur général des établissements touristiques : Christophe Zamuner

- › 5 établissements touristiques

La Direction générale des établissements touristiques chapeaute cinq établissements, dont trois œuvrant principalement dans le secteur de l'hôtellerie, ainsi que deux attraits touristiques majeurs de la région de la Capitale-Nationale.

La direction générale s'assure de la bonne gestion matérielle, financière et des ressources humaines de chacun de ses établissements. De concert avec les directions des établissements, elle planifie et coordonne l'élaboration et la réalisation des programmes et des plans d'affaires de chacun des établissements touristiques de la Sépaq. Elle s'assure aussi de la réalisation des objectifs fixés pour chacun d'eux sur la base de ses priorités. Elle veille à mettre en valeur le potentiel touristique de chacun des établissements sous sa gouverne.

Afin de contribuer à la concertation régionale et de maintenir la relation de confiance avec le milieu, la direction générale supervise, en collaboration avec ses établissements, la tenue des comités de mise en valeur en s'assurant de leur bon fonctionnement et en y associant les intervenants représentatifs du milieu. Elle s'implique aussi de manière importante dans le milieu touristique.



## VICE-PRÉSIDENCE À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

### Le vice-président à l'administration et aux finances : François Beaupré

La Vice-présidence à l'administration et aux finances soutient l'ensemble des établissements et le siège social en matière d'administration et de finances. Cette vice-présidence regroupe la Direction des immobilisations et des ressources matérielles, la Direction de la comptabilité et des finances, de même que la Direction générale des technologies de l'information.

La vice-présidence coordonne l'ensemble des activités en matière d'administration, de financement, de gestion de la trésorerie, de planification budgétaire, de comptabilité, d'investissement et de développement. Elle fournit un soutien administratif à la direction et à l'ensemble de l'organisation. Les études économiques, de même que le processus d'acceptabilité des projets d'investissement, sont sous sa gouverne. Celle-ci doit s'assurer également que la comptabilisation et les opérations financières s'effectuent conformément aux politiques et procédures administratives mises en place. Elle est responsable du montage des données relatives à la tarification et à la disponibilité des produits et services pour l'ensemble de la Sépaq. Cette vice-présidence dirige les activités relatives à l'élaboration et au suivi de la programmation du plan d'investissement de la Sépaq et en assure le respect. Elle est responsable des achats regroupés en matière d'approvisionnement.

Cette vice-présidence voit aussi à la mise en place de solutions technologiques permettant de soutenir le développement des affaires et de maintenir des niveaux de services technologiques optimaux dans l'entreprise. Elle offre aussi un rôle-conseil auprès de l'équipe de direction dans ses choix d'investissement en matière de technologies de l'information par un processus de gestion du portefeuille de projets et par la valorisation des projets d'affaires. Elle assure également la gestion de la sécurité des actifs technologiques de la Sépaq dans un souci d'excellence opérationnelle conforme aux pratiques reconnues. Elle a mis en place un centre de services technologiques qui assure le support, les services-conseils, le traitement des demandes de services et les déploiements technologiques à l'ensemble des établissements ainsi qu'au siège social. Finalement, elle est responsable de l'ensemble des systèmes et des infrastructures informatiques.

Le vice-président s'assure de maintenir des liens harmonieux avec les instances gouvernementales pour les domaines qui sont sous sa responsabilité afin d'épauler le président-directeur général.



## VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### La vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale : Nelly Rodrigue

La Vice-présidence aux affaires corporatives et secrétariat général soutient le conseil d'administration et la haute direction dans l'élaboration et l'implantation des règles de gouvernance. Elle fournit le support juridique et corporatif à l'ensemble de l'organisation.

La vice-présidence est responsable de la préparation des documents législatifs, tels que les décrets et mémoires. Elle chapeaute également l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) pour la Sépaq et elle est la mandataire de la Sépaq auprès de l'Office québécois de la langue française. Elle prend aussi en charge les processus de reddition de comptes, notamment quant au rapport annuel et aux autres documents corporatifs de cette envergure. L'élaboration et le suivi du plan d'action de développement durable relèvent également de la vice-présidence tout comme l'élaboration et le suivi du plan d'action pour les personnes handicapées et du plan d'action spécifique en occupation et vitalité du territoire. La conception et la mise en œuvre de politiques, notamment en matière d'éthique, de gestion de risques, de gouvernance et d'octroi de contrats font également partie de ses responsabilités.

Finalement, la vice-présidente est désignée responsable du suivi des divulgations des actes répréhensibles en vertu de la nouvelle politique adoptée par le conseil d'administration et agit comme conseillère en déontologie en vertu du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Sépaq.

La vice-présidence assume aussi le volet des affaires juridiques. Les principales responsabilités rattachées à ce volet consistent à donner les avis légaux requis, à préparer et réviser des contrats et autres documents légaux, tant pour les établissements que pour les vice-présidences, en plus de collaborer avec ceux-ci sur divers projets de développement et de partenariat. Elle est également responsable du processus de gestion des contrats de l'organisation, notamment en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*. Elle offre aussi aux établissements et aux vice-présidences de la formation sur ces sujets en plus de développer des outils à leur intention. Finalement, l'analyse et le traitement des poursuites reçues par la Sépaq sont sous la responsabilité de cette vice-présidence.



## VICE-PRÉSIDENCE À LA COMMERCIALISATION

### La vice-présidente à la commercialisation par intérim : Catherine Grenier

La Vice-présidence à la commercialisation participe activement à la croissance financière de l'organisation, contribue aux efforts collectifs afin d'atteindre une expérience client optimale et œuvre à démontrer le leadership de la Sépaq, tout en créant et en promouvant une marque Sépaq forte et distinctive.

Cette vice-présidence chapeaute l'ensemble des activités de marketing, de ventes, d'intelligence d'affaires et de communications, et ce, tant internes qu'externes. Les stratégies de développement de l'offre, de tarification, de mise en marché et de ventes sont basées sur la connaissance et l'intelligence d'affaires dans le respect de la mission, de la vision et des valeurs de l'organisation.

La vice-présidence orchestre l'ensemble des stratégies d'acquisition et de rétention de la clientèle par le déploiement de plans d'action 360°, de partenariats stratégiques porteurs ainsi que par la gestion de la relation client via sa stratégie de marketing relationnel et son centre de relations clients. Elle gère également la création et la production des outils corporatifs et promotionnels de la Sépaq. Elle est aussi responsable de la veille stratégique et de l'analyse des tendances, de même que de l'évaluation de la qualité des services à la clientèle et de la performance des actions de commercialisation.

Elle assure aussi la gestion et l'optimisation du site Web transactionnel pour accroître la qualité de l'expérience des usagers, la conversion et les revenus. Finalement, elle est responsable du déploiement de la stratégie de l'identité de marque Sépaq en assurant une image corporative cohérente, efficace, rassembleuse et mobilisatrice.



## VICE-PRÉSIDENCE AUX RESSOURCES HUMAINES

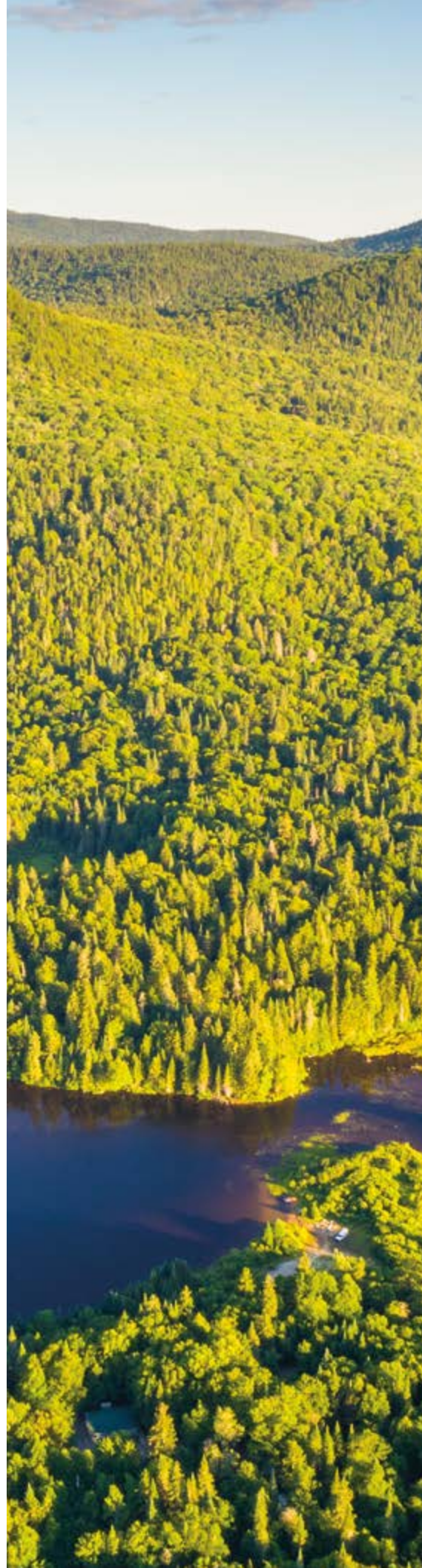
### La vice-présidente aux ressources humaines : Martyne Charland

La Vice-présidence aux ressources humaines soutient l'ensemble des établissements et le siège social en matière de gestion des ressources humaines. Cette vice-présidence assure la bonne gestion de la Sépaq en matière de relations de travail, de dotation, du développement et de la formation des gestionnaires et employés, ainsi qu'en santé et sécurité au travail. Elle assume aussi la conception et la mise en œuvre des politiques en matière de gestion des ressources humaines, en collaboration avec l'ensemble des directions des établissements.

Elle voit aussi au développement de nouveaux programmes, processus et outils à valeur ajoutée afin d'arrimer et de mobiliser les équipes de travail tout en concevant et mettant en œuvre des stratégies de gestion du changement et d'optimisation des processus inspirés des meilleures pratiques en ressources humaines.

Elle est également responsable de la gestion des régimes d'assurance collective et d'avantages sociaux et, notamment, des régimes de retraite, de la production de la paie pour l'ensemble des employés ainsi que de la gestion du programme d'aide aux employés et à leur famille.

Finalement, elle négocie et applique les neuf conventions collectives qui régissent les conditions d'emploi des employés syndiqués et, lorsque requis, siège sur divers comités.



## Rémunération des principaux dirigeants

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le tableau qui suit présente la rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Sépaq au cours de l'année 2018-2019 et qui sont en poste au 31 mars 2019.

Nom et fonction	Salaire annuel versé	Prime de remplacement*	Rémunération variable	Autres avantages**	Rémunération totale
<b>Catherine Grenier</b> Vice-présidente à l'exploitation des parcs nationaux	152 842 \$	5 998 \$ <sup>(1)</sup>	Aucune	1 564 \$	160 404 \$
<b>Nelly Rodrigue</b> Vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale	152 842 \$	964 \$ <sup>(2)</sup>	Aucune	2 552 \$	156 358 \$
<b>Dave Boulet</b> Vice-président à l'exploitation du secteur faunique	152 842 \$	-	Aucune	1 478 \$	154 320 \$
<b>Gilbert Larocque</b> Directeur général des technologies de l'information	146 167 \$	-	Aucune	-	146 167 \$
<b>François Beaupré</b> Vice-président à l'administration et aux finances	134 635 \$	4 116 \$ <sup>(3)</sup>	Aucune	2 745 \$	141 496 \$

\* Il peut s'agir d'un cumul de fonction ou d'une affectation temporaire.

\*\* Peuvent notamment inclure : contribution de l'employeur à l'assurance collective et/ou cotisation à un ordre professionnel.

Primes de remplacement

- (1) Catherine Grenier : pour le cumul du poste de vice-présidente à la commercialisation par intérim, du 9 novembre 2018 au 31 mars 2019. Elle a assumé cette fonction jusqu'au 27 mai 2019.
- (2) Nelly Rodrigue : pour l'affectation temporaire au poste de présidente-directrice générale par intérim pour le volet administratif, du 2 mars 2019 au 20 mars 2019.
- (3) François Beaupré : pour l'affectation temporaire au poste de vice-président à l'administration et aux finances par intérim, du 4 septembre 2018 au 7 décembre 2018. Son poste initial était celui de directeur de la comptabilité et des finances. Il a été nommé au poste de vice-président à l'administration et aux finances le 7 décembre 2018.

## Informations complémentaires

### Départs au cours de l'année financière 2018-2019

**John MacKay :** Son engagement comme président-directeur général et membre du conseil d'administration a été résilié en date du 3 juillet 2018 (décret numéro 957-2018). M. MacKay a reçu une somme de 268 975 \$ au cours de l'année financière, incluant un montant de 74 617 \$ à titre de salaire ainsi qu'un montant de 924 \$ en autres avantages\*\*, en plus d'une allocation de départ de 193 434 \$. Cette allocation lui a été versée en vertu de ses conditions de travail octroyées par le gouvernement, telles que stipulées dans son décret de nomination (numéro 548-2015 du 17 juin 2015).

**Marie-Josée Blanchet :** Elle a quitté ses fonctions de vice-présidente à la commercialisation en date du 8 novembre 2018. M<sup>me</sup> Blanchet a reçu une somme de 160 163 \$ au cours de l'année financière, incluant un montant de 97 923 \$ à titre de salaire, ainsi qu'un montant de 502 \$ en autres avantages\*\* et une indemnité de départ de 61 738 \$.

**Guylaine Berthiaume :** Son poste initial était celui de vice-présidente à l'administration et aux finances. Elle a assumé le poste de présidente-directrice générale par intérim (et membre du conseil d'administration à compter du 15 août 2018) du 3 juillet 2018 au 1<sup>er</sup> mars 2019, date de son départ à la retraite. M<sup>me</sup> Berthiaume a reçu une somme de 167 036 \$ au cours de l'année financière, incluant 152 842 \$ à titre de salaire, ainsi qu'un montant de 1 444 \$ en autres avantages\*\* et une prime de remplacement de 12 750 \$.

\*\* Peuvent notamment inclure : contribution de l'employeur à l'assurance collective et/ou cotisation à un ordre professionnel.

## Embauches au cours de l'année financière 2018-2019

**Martyne Charland :** Elle a été nommée au poste de vice-présidente aux ressources humaines le 4 septembre 2018. M<sup>me</sup> Charland a reçu une somme de 87 556 \$ au cours de l'année financière, incluant 86 415 \$ à titre de salaire ainsi que 1 141 \$ en autres avantages\*\*.

**Jacques Caron :** Il a été nommé au poste de président-directeur général et membre du conseil d'administration le 21 mars 2019 (décret numéro 207-2019). M. Caron a reçu une somme de 5 590 \$ au cours de l'année financière, incluant 5 530 \$ à titre de salaire ainsi que 60 \$ en autres avantages\*\*. En vertu de son décret de nomination, son salaire annuel a été fixé par le gouvernement à 206 090 \$.

\*\* Peuvent notamment inclure : contribution de l'employeur à l'assurance collective et/ou cotisation à un ordre professionnel.

Le gouvernement fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président-directeur général (*Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec*, article 10, alinéa 3). Celui-ci participe au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS).

Les autres membres de la haute direction participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement du gouvernement du Québec (RRPE).

La cotisation et la rente aux régimes de retraite sont calculées selon les dispositions usuelles du régime auquel ces derniers participent.

## Effectifs

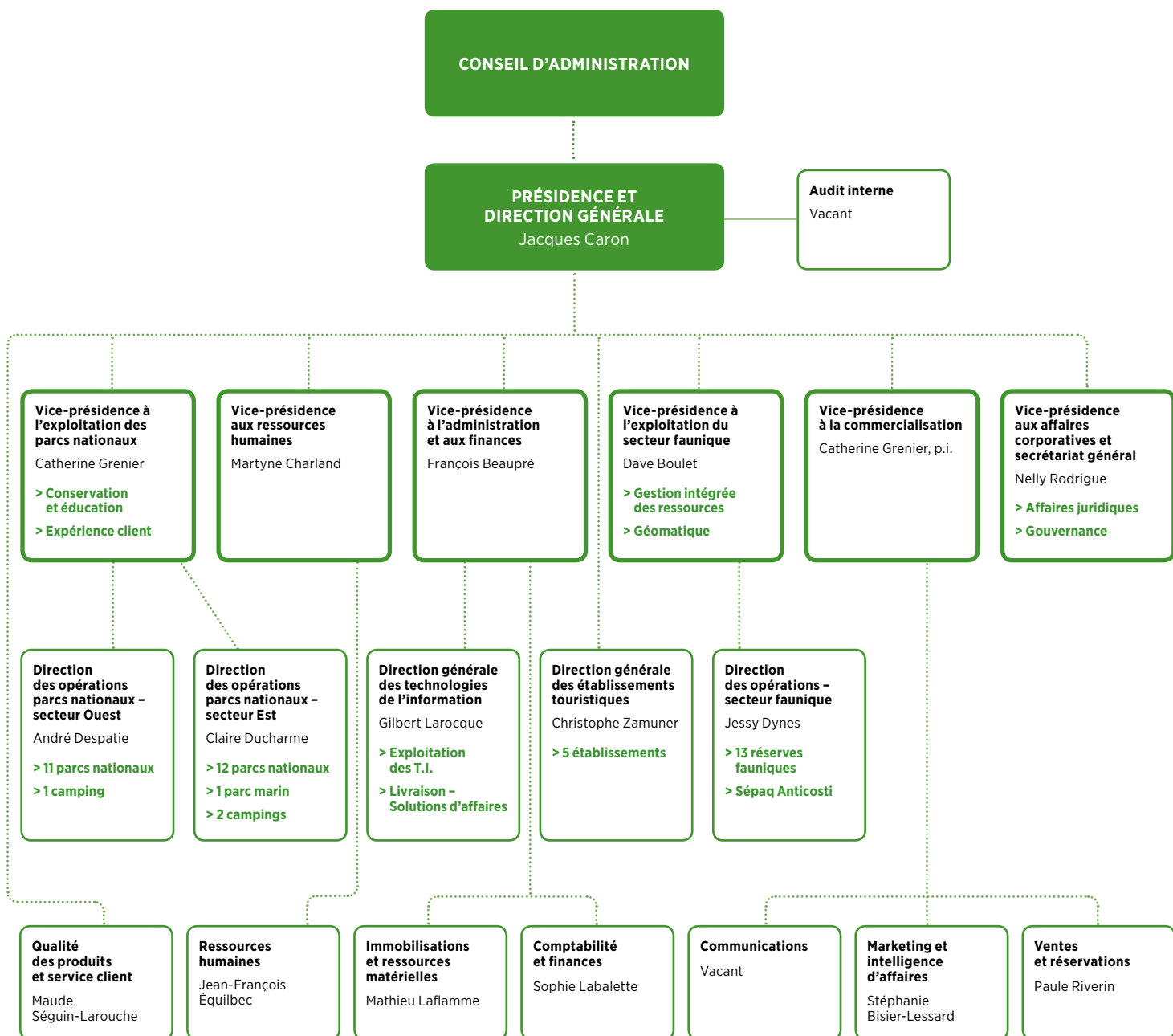
Les chiffres ci-dessous sont les effectifs de la Sépaq en 2018-2019 en haute saison :

Secteur	Temps plein	Saisonnier, occasionnel, contractuel	Étudiant
Administration et finances	22	1	1
Affaires corporatives et secrétariat général	6	2	-
Commercialisation	22	5	1
Communications	6	-	3
Exploitation, parcs nationaux	94	1105	414
Exploitation, secteur faunique	45	614	7
Établissements touristiques	58	533	248
Immobilisations et ressources matérielles	25	2	4
Présidence et direction générale	4	-	-
Qualité	1	1	-
Ressources humaines	19	-	1
Technologies de l'information	30	11	1
Ventes et réservations, incluant le centre de relations clients	24	40	28
Audit interne	1	1	3
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>358</b>	<b>2 315</b>	<b>708</b>
<b>TOTAL</b>			<b>3 381</b>



# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

## PORTRAIT AU 31 MARS 2019



# REVUE FINANCIÈRE ET ÉTATS FINANCIERS

## REVUE FINANCIÈRE 2018-2019

Le présent rapport financier passe en revue l'exploitation de la Sépaq pour l'exercice financier clos le 31 mars 2019 ainsi que sa situation financière à cette date.

L'analyse de la direction doit être lue conjointement avec les états financiers et les notes afférentes présentés ci-après, ceux-ci ayant été préparés selon les normes internationales d'information financière (IFRS) et dans le respect de l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013.

### Résultats en bref

La Sépaq réalise un résultat net de 1,5 million de dollars pour son exercice clos le 31 mars 2019; elle a ainsi contribué au-delà de la cible demandée par les instances gouvernementales.

Les résultats non distribués au 31 mars 2019 totalisent 11,8 millions de dollars de surplus cumulés, compte tenu du résultat net de l'exercice de 1,5 million de dollars.

Le niveau d'investissement se situe à 59 millions de dollars et le maintien d'actifs a été de 1,9 % de la valeur des actifs, ce qui est très près de la cible de 2,0 % établie au Plan stratégique 2017-2022.

### Produits

Les revenus totaux de la Sépaq connaissent une croissance de 6,7 %, passant de 158,5 millions de dollars à 169,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le contexte économique favorable et une météo propice aux activités de plein air, combinés à un développement de l'offre et à des stratégies de commercialisation ciblées, ont permis de favoriser la progression des revenus commerciaux de la Sépaq. Ceux-ci sont passés de 119,8 millions de dollars pour l'exercice précédent à 128,7 millions de dollars, soit une croissance de 7,4 %. De même, la fréquentation des établissements de la Sépaq a progressé pour atteindre 8,1 millions de jours de visite, soit une hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Quant aux honoraires de gestion, ceux-ci se situent à 18,7 millions de dollars, soit sensiblement au même niveau que l'exercice précédent (18,6 millions de dollars).

### Charges

Les dépenses totales sont de 167,6 millions de dollars comparativement à 155,7 millions de dollars en 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 7,6 %.

L'augmentation de 4,7 millions de dollars des salaires et avantages sociaux, soit une hausse de 6,4 % par rapport à l'exercice précédent, est principalement due à la hausse de l'achalandage, laquelle a généré une augmentation des revenus commerciaux de 7,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Concernant la dépense d'amortissement, la hausse de 1,9 million de dollars (7,6 %) s'explique principalement par le rythme soutenu des mises en service d'immobilisations corporelles et incorporelles qui totalisent 101,2 millions de dollars en 2017-2018 et 2018-2019.

### Résultat net

Le résultat net de la Sépaq s'élève à 1,5 million de dollars pour son exercice clos le 31 mars 2019. Exprimé en fonction des revenus totaux, le revenu net de la Sépaq représente 0,9 % et il est légèrement inférieur à celui de l'exercice clos le 31 mars 2018 (1,8 %).

### Investissements

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ont atteint 59 millions de dollars au cours de l'exercice 2018-2019, répartis de la façon suivante : 45,4 millions de dollars pour des bâtiments et des infrastructures, 7,7 millions de dollars pour du mobilier, des équipements et des améliorations locatives, 4,3 millions de dollars pour le remplacement de matériel roulant et 1,6 million de dollars d'immobilisations incorporelles.

Le niveau des investissements de 59 millions de dollars constitue un record pour la Sépaq et représente une hausse de 3,5 % par rapport à l'exercice précédent. L'électrification du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, la rénovation de blocs sanitaires au parc national d'Oka, l'asphaltage de la route 1 dans le parc national d'Aiguebelle, l'ouverture du secteur Kipawa dans le nouveau parc national d'Opémican, la construction d'un bâtiment d'accueil dans la réserve faunique de Port-Daniel et la restauration de la plage Saint-Daniel au parc national de Frontenac figurent parmi les projets majeurs. La bonification de l'offre d'hébergement a été réalisée par l'ajout de chalets et de prêts-à-camper. Des travaux de consolidation et de modernisation des infrastructures ont été réalisés dans tous les établissements.

### Maintien d'actifs

Le pourcentage d'investissement en maintien d'actifs est de 1,9 % en 2018-2019, tout juste en deçà de la cible annuelle de 2 % fixée au Plan stratégique 2017-2022.

Les sommes investies en maintien d'actifs en 2018-2019 totalisent 26,6 millions de dollars comparativement à 27,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux conditions météorologiques moins favorables dans les périodes de l'année où les travaux sont normalement effectués.

La contribution du gouvernement du Québec au maintien du patrimoine permet d'assurer la pérennité et l'attractivité des actifs de la Sépaq, et ce, pour les générations futures. Cette contribution, qui a représenté la majorité des investissements en maintien d'actifs, s'est élevée à 15,3 millions de dollars. L'autre portion des investissements provient des liquidités générées par l'exploitation (11,3 millions de dollars).

### Flux de trésorerie

La trésorerie a été maintenue en 2018-2019 sensiblement au même niveau que l'exercice précédent.

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie pour un montant de 19,4 millions de dollars, soit une diminution de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent (22,7 millions de dollars). Cette diminution s'explique en grande partie par la variation des éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement qui a diminué de 4,2 millions de dollars, découlant de l'augmentation des charges à payer et frais courus en fin d'exercice.

Les activités d'investissement ont totalisé 50,0 millions de dollars en 2018-2019 par rapport à 52,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Bien qu'il y ait une augmentation réelle au niveau des investissements en immobilisations corporelles cette année, l'augmentation des charges à payer et frais courus en fin d'exercice reliés à ces acquisitions fait en sorte de présenter des flux de trésorerie moins élevés.

Quant aux activités de financement, elles ont généré 30,5 millions de dollars comparativement à 30,1 millions de dollars l'an dernier, soit une hausse de 0,4 million de dollars. L'augmentation des subventions liées aux immobilisations corporelles encaissées de 1,3 million de dollars, contrebalancée par une absence d'émission de capital-actions pour 0,6 million de dollars ainsi que des intérêts payés plus élevés de 0,6 million de dollars expliquent cet écart.

Le tableau des flux de trésorerie de la Sépaq présente des liquidités de 1,7 million de dollars au 31 mars 2019.

## Situation financière

Au 31 mars 2019, la Sépaq présente un actif total de 385,0 millions de dollars comparativement à 358,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 26,9 millions de dollars.

Cette hausse s'explique par une augmentation des actifs non courants de 30,8 millions de dollars attribuable aux immobilisations corporelles et incorporelles, et par une baisse de 4,0 millions de dollars des actifs courants. Cette baisse des actifs courants est principalement due à la diminution de l'avance à une société liée pour 4,6 millions de dollars.

Les passifs courants totalisent 198,7 millions de dollars au 31 mars 2019 comparativement à 153,5 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 45,2 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable principalement au financement à court terme d'emprunts relatifs à des immobilisations pour un montant de 40,3 millions de dollars, conjugué à la hausse des charges à payer et frais courus en fin d'exercice pour un montant de 3,0 millions de dollars.

## Financement des activités

La Sépaq gère ses activités selon un cadre de financement autorisé par le conseil d'administration et par les limites fixées par le gouvernement. Le solde des emprunts au 31 mars 2019 est de 167,4 millions de dollars (note 14), soit 16,5 millions plus élevé que celui de l'exercice précédent qui était de 150,9 millions de dollars.

Cette augmentation a financé les projets d'immobilisation subventionnés par le gouvernement. La charge d'intérêts de 3,3 millions de dollars est supérieure de 750 000 dollars à l'exercice précédent, le niveau des emprunts étant plus élevé (16,5 millions de dollars) et le taux moyen d'intérêt supérieur à 2017-2018.

## Normes internationales d'information financière (IFRS)

La Sépaq a adopté en 2012-2013 les normes IFRS pour la préparation de ses états financiers. Aux fins de comparaison et d'évaluation de sa performance financière, la Sépaq produit, pour sa gouverne, des états financiers qui sont conformes aux IFRS. Par ailleurs, la Sépaq produit, aux fins d'élaboration des comptes publics, des états financiers selon les normes comptables du secteur public, qui respectent également l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013.

## Perspectives

L'exercice 2019-2020 sera marqué par l'intensification du plan d'investissement de la Sépaq qui totalisera 87,0 millions de dollars. La Sépaq prévoit entre autres investir 49,0 millions de dollars dans la pérennité de son patrimoine bâti, 19,5 millions de dollars afin de favoriser le tourisme hivernal, de nature et d'aventure, 5,4 millions de dollars pour la poursuite de la création et de la mise en service du parc national d'Opémican ainsi que 3,4 millions de dollars au niveau de la stratégie maritime.

Le plan d'investissement comporte également des projets d'affaires technologiques de l'ordre de 2,5 millions de dollars qui se poursuivront en 2019-2020 afin de doter la Sépaq d'outils visant notamment à favoriser et soutenir sa croissance et à améliorer son efficacité opérationnelle.

Ce plan sera bonifié par des investissements de 5,5 millions de dollars afin de donner suite à la mesure du discours sur le budget 2019-2020 qui prévoit des investissements de 75 millions de dollars à la Sépaq au cours des 5 prochaines années. La Sépaq amorcera ces projets dès 2019-2020 et les investissements s'intensifieront au cours des années subséquentes. Des retombées économiques de 67,9 millions de dollars en produit intérieur brut, le maintien de 691 emplois directs, indirects et induits et des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec de 13,9 millions de dollars sont anticipés pour la durée des travaux.

Les prévisions économiques favorables de même que la valeur de notre devise seront des leviers de croissance pour la Sépaq en 2019-2020. Les stratégies commerciales et la mise en œuvre du plan d'investissement maximiseront la hausse d'achalandage dans les établissements et la stimulation des revenus commerciaux. Les retombées économiques anticipées réaffirmeront le rôle économique de la Sépaq.

Diverses mesures d'optimisation des processus d'affaires sont prévues, lesquelles visent l'amélioration de la performance financière de la Sépaq pour l'exercice 2019-2020.

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation incluant les estimations et les jugements importants basés sur l'information actuellement disponible. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Sépaq a dressé ses états financiers en se conformant à l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013. Les renseignements financiers contenus dans le reste du présent rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction s'est dotée d'un système comptable et d'un système de contrôle interne conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Sépaq reconnaît par ailleurs qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Sépaq, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport d'audit expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Original signé  
Jacques Caron  
Président-directeur  
général

Québec, le 10 juin 2019

Original signé  
François Beaupré, CPA, CA  
Vice-président à l'administration  
et aux finances



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'entité n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2019 et 2018, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux IFRS qui prévoient la comptabilisation des subventions lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entité se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'entité et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'entité respectent les IFRS :

	Augmentation (Diminution) estimée En milliers de dollars	
	2019	2018
<b>État de la situation financière</b>		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	178 337	144 766
Subventions reportées	173 042	140 830
<b>Résultats non distribués</b>	<b>5 295</b>	<b>3 936</b>
<b>État du résultat global</b>		
Subventions	846	637
Virement de subventions reportées	513	(95)
<b>Résultat net et résultat global</b>	<b>1 359</b>	<b>542</b>

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'entité au 31 mars 2019 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux instruments financiers et compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, expliqués à la note 4, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Original signé

Christine Roy, CPA auditrice, CA  
Vérificatrice générale adjointe

Québec, le 10 juin 2019

# ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (en milliers de dollars canadiens)	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Pêche et villégiature	47 670	43 959
Chasse	18 098	18 147
Restauration, boutiques et dépanneurs	20 116	18 589
Autres activités de plein air	38 917	34 937
Concessions et produits divers	3 877	4 173
Intérêts	612	693
Subventions	7 977	7 036
Virement de subventions reportées (note 6)	13 096	12 374
Honoraires de gestion	18 727	18 582
	<b>169 090</b>	<b>158 490</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	78 244	73 567
Entretien et énergie	25 041	22 195
Frais généraux et administratifs (note 7)	14 342	13 976
Produits de revente	11 513	10 796
Frais de vente et marketing (note 8)	7 782	7 089
Amortissement	26 890	24 998
Perte nette sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	524	529
Charge d'intérêts	3 269	2 519
	<b>167 605</b>	<b>155 669</b>
<b>RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>1 485</b>	<b>2 821</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions	Résultats non distribués	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	85 865	7 484	93 349
Émission de capital-actions	590	–	590
Résultat net et résultat global	–	2 821	2 821
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	86 455	10 305	96 760
Résultat net et résultat global	–	1 485	1 485
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	86 455	11 790	98 245

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (en milliers de dollars canadiens)	2019	2018
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net et résultat global	1 485	2 821
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	26 890	24 998
Perte nette sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	524	529
Virement de subventions reportées	(13 096)	(12 374)
Variation de la provision pour congés de maladie et vacances	(7)	(204)
Ajustements pour produits et charges d'intérêts	2 657	1 833
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement (note 9)	909	5 085
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>19 362</b>	<b>22 688</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Avance à une société liée	4 625	4 213
Intérêts reçus	612	640
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(54 423)	(55 905)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	720	149
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 582)	(1 942)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(50 048)</b>	<b>(52 845)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des acceptations bancaires	28 000	27 500
Remboursements des emprunts sur billet	(11 522)	(19 009)
Nouveaux emprunts sur billet	—	7 741
Subventions liées aux immobilisations corporelles encaissées	17 133	15 799
Émission de capital-actions	—	590
Intérêts payés	(3 095)	(2 473)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>30 516</b>	<b>30 148</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(170)</b>	<b>(9)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 908</b>	<b>1 917</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 738</b>	<b>1 908</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2019 (en milliers de dollars canadiens)	2019	2018
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	1 738	1 908
Créances	5 349	5 050
Stocks	2 896	2 869
Charges payées d'avance	1 627	2 138
Avance à une société liée (note 10)	18 714	23 339
À recevoir du gouvernement du Québec	1 030	23
	<b>31 354</b>	<b>35 327</b>
<b>Actif non courant</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	347 343	316 824
Immobilisations incorporelles (note 12)	6 309	5 984
	<b>385 006</b>	<b>358 135</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif courant</b>		
Charges à payer et frais courus (note 13)	22 081	19 106
Subventions perçues d'avance	196	288
Dépôts de clients et produits reportés	23 028	21 033
Emprunts (note 14)	148 361	108 022
Provision pour congés de maladie et vacances (note 15)	5 073	5 050
	<b>198 739</b>	<b>153 499</b>
<b>Passif non courant</b>		
Provision pour congés de maladie et vacances (note 15)	625	655
Emprunts (note 14)	19 029	42 890
Subventions reportées (note 6)	68 368	64 331
<b>Total du passif</b>	<b>286 761</b>	<b>261 375</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 16)	86 455	86 455
Résultats non distribués	11 790	10 305
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>98 245</b>	<b>96 760</b>
	<b>385 006</b>	<b>358 135</b>

Engagements (note 17).

Éventualités (note 18).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Original signé

M. Richard Savard  
Président du conseil d'administration

Original signé

M. Jacques Caron  
Président-directeur général

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019 (en dollars canadiens)

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Sépaq a été créée par la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec* (RLRQ, chapitre S-13.01). Son siège social est situé au 2640, boulevard Laurier, bureau 1300, à Québec, dans la province de Québec, au Canada. Elle a pour objet d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, les équipements, les immeubles ou les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive; de concevoir, de construire, d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, tout autre équipement, immeuble ou territoire à vocation récréative ou touristique.

En raison de sa loi constitutive, toutes les actions de la Sépaq sont attribuées au ministre des Finances; la Sépaq n'est donc pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### 2- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et publiées dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers et a autorisé leur publication le 10 juin 2019.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour congés de maladie et vacances qui correspond à la valeur actualisée des obligations.

### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives ayant servi à la préparation des états financiers sont présentées ci-après :

#### a) Comptabilisation des produits

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré au client, et ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Les produits tirés de la prestation de services reliée à la pêche et villégiature, à la chasse et aux autres activités de plein air sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Les produits tirés de la vente de la restauration, boutiques et dépanneurs et des concessions et produits divers sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens vendus est transféré aux clients.

Les subventions proviennent du gouvernement du Québec et sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles et autorisées par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, et lorsque les charges connexes sont engagées.

Les honoraires de gestion proviennent du gouvernement du Québec et d'une société liée pour assumer la gestion de l'offre des activités et des services dans les parcs nationaux et à l'Aquarium du Québec et sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis selon la substance de l'accord concerné.

#### b) Trésorerie

La trésorerie est constituée des fonds de caisse et des montants déposés auprès de banques.

#### c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks vendus est présenté sous la rubrique « Produits de revente » à l'état du résultat global.

#### d) Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût, y compris les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts ultérieurs sont incorporés à la valeur comptable de l'actif lorsqu'ils peuvent être évalués de façon fiable et dans la mesure où il est probable que les avantages économiques futurs devant être obtenus iront à la Sépaq.

La Sépaq ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses composantes significatives et amortit séparément chacune de ces parties.

---

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Terrains et territoires à vocation récréative ou touristique	non amortis
Bâtiments et infrastructures	entre 4% et 14%
Matériel roulant	entre 14% et 33%
Mobilier, équipements et améliorations locatives	entre 6% et 33%

Le coût des bâtiments et infrastructures est composé des coûts directs de construction tels que le coût des matériaux et des honoraires ainsi que tout autre coût indirect spécifiquement imputable aux projets.

Les immobilisations incorporelles, composées de licences et logiciels, d'applications et du site Web, ont une durée d'utilité déterminée et sont amorties selon la méthode linéaire à des taux de 10% à 20%.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque exercice et ajustées au besoin.

Un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en résultat net sous la rubrique : perte nette sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

#### **e) Dépréciation des actifs non financiers**

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes appelées unités génératrices de trésorerie. Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

À la fin de chaque exercice, la Sépaq détermine s'il existe un indice qu'un actif non financier ait subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, la Sépaq détermine la valeur recouvrable de cet actif qui correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la disposition et la valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). Cependant, qu'il y ait eu indice de dépréciation ou non, la Sépaq effectue un test de dépréciation des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées en fin d'exercice. Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. Aux fins de la détermination de leur valeur recouvrable, les actifs doivent être pris individuellement. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les entrées de trésorerie sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Tous les actifs non financiers sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT excède sa valeur comptable, jusqu'à concurrence du coût amorti qui aurait été obtenu si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

#### **f) Subventions reportées**

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées. Elles sont comptabilisées au résultat net sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

#### **g) Régimes de retraite**

Les membres du personnel de la Sépaq participent à des régimes de retraite généraux et obligatoires, soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes à prestations définies comportent des garanties à la retraite ou au décès. Les risques liés à ces régimes sont partagés par plusieurs entités soumises à un contrôle commun, soit celui du gouvernement du Québec.

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ces régimes, car les obligations de la Sépaq se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

#### **h) Provision pour congés de maladie**

La provision pour congés de maladie est constituée des jours accumulés au cours de l'exercice et qui seront payables à 50% s'ils ne sont pas utilisés au cours du prochain exercice. La portion courante représente la portion de la provision dont la direction de la Sépaq s'attend à ce qu'elle soit réglée moins d'un an après la clôture de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Cette portion n'est donc pas indexée ni actualisée.

---

La portion de la provision pour congés de maladie dont la direction de la Sépaq s'attend à ce qu'elle soit réglée plus d'un an après la clôture de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants, représente un avantage du personnel à long terme.

Une provision pour congés de maladie est également constituée pour des banques pour lesquelles il n'y a plus d'accumulation de journées et qui seront, dans la plupart des cas, écoulées en totalité au moment de la retraite de l'employé. Cette provision représente un avantage du personnel à long terme.

Les provisions découlant d'avantages du personnel à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice. Le coût des prestations futures est imputé au résultat net au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. Les intérêts nets sont également imputés au résultat net de l'exercice. Puisque le régime des congés de maladie cumulés est considéré comme un autre avantage à long terme, les écarts de réévaluation sont comptabilisés au résultat net immédiatement dans l'exercice courant.

#### **i) Provision pour vacances**

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Sépaq sont comptabilisées à titre de passif. La charge est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. Les vacances seront prises majoritairement dans l'exercice suivant celui au cours duquel elles font l'objet de la provision et ne sont donc pas indexées ni actualisées, à l'exception s'il y a lieu, de la partie non courante qui est indexée et actualisée.

#### **j) Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Sépaq devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG »; ou à la juste valeur par le biais du résultat net « JVBRN ». Le classement dépend de deux critères: du modèle économique que suit la Sépaq pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPVI »). Les actifs financiers de la Sépaq détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère URPVI, sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances, l'avance à une société liée et le à recevoir du gouvernement du Québec.

Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVBRN ». Les passifs financiers de la Sépaq classés comme étant ultérieurement évalués au coût amorti comprennent les charges à payer et frais courus (à l'exception des sommes à remettre à l'État) et les emprunts. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables, et par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti font l'objet d'un suivi afin d'établir s'il existe des pertes de crédit attendues « PCA » à la fin de chaque exercice.

Pour les créances, la Sépaq applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour PCA est calculée pour la durée de vie de l'instrument financier.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, autres que les créances, le montant de la PCA est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

---

## 4- MODIFICATIONS DE NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS

### Nouvelles normes appliquées au cours de l'exercice

#### **IFRS 9, Instruments financiers**

La Sépaq a appliqué la nouvelle norme IFRS 9, *Instruments financiers*, à son exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2018, date de première application. Cette norme remplace l'IAS 39, *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme couvre le classement, l'évaluation des actifs et passifs financiers ainsi que la dépréciation et la comptabilité de couverture. La Sépaq a appliqué les dispositions de la norme de manière rétrospective. La Sépaq a fait le choix, comme le permet la norme, de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu à des modifications de méthodes comptables quant au classement et à la dépréciation. Les actifs financiers qui étaient classés comme prêts et créances sont maintenant classés comme étant ultérieurement évalués au coût amorti et les passifs financiers qui étaient classés comme passifs comptabilisés au coût amorti sont maintenant classés comme étant ultérieurement évalués au coût amorti.

L'adoption de l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> avril 2018 n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable des instruments financiers.

#### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

La norme, publiée en mai 2014, énonce un modèle global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. La nouvelle norme remplace celles sur la comptabilisation des produits, notamment l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction* et les interprétations connexes.

Selon le principe de base de l'IFRS 15, une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services.

Selon l'IFRS 15, une entité comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'une obligation de prestation est remplie (ou à mesure qu'elle est remplie), c'est-à-dire lorsque le contrôle des biens ou des services sous-jacents visés par cette obligation de prestation est transféré au client. L'IFRS 15 contient des dispositions beaucoup plus prescriptives pour traiter de cas spécifiques. De plus, la norme contient des obligations d'information étendues.

L'adoption de l'IFRS 15 en appliquant la méthode rétrospective complète, n'a entraîné aucun ajustement ni changement dans la manière dont la Sépaq comptabilisait ses produits des activités ordinaires aux périodes précédentes. Aucun chiffre comparatif n'a été retraité.

### Nouvelles normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers annuels, de nouvelles normes, amendements et interprétations des normes existantes ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur. La Sépaq ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur.

#### **IFRS 16, Contrats de location**

L'IASB a publié en janvier 2016 une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera la norme et les interprétations actuelles sur la comptabilisation des contrats de location déterminées par l'IAS 17, *Contrats de location*, l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, la SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple* et la SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. L'IFRS 16 établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Aucune modification importante n'a été apportée au modèle de comptabilisation par le bailleur à l'exception de la présentation d'informations plus étoffées sur les risques auxquels il est exposé, en particulier le risque lié à la valeur résiduelle.

La norme IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La Sépaq évalue toujours l'incidence financière de cette nouvelle norme sur ses états financiers. La Sépaq prévoit adopter l'application rétrospective partielle le 1<sup>er</sup> avril 2019 et évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date d'adoption. La Sépaq choisira d'utiliser les exemptions proposées par la norme sur les contrats de location pour lesquels les contrats de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date d'application initiale, ainsi que pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur.

## 5- UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers de la Sépaq par la direction, conformément aux IFRS, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers.

Les estimations et jugements qui suivent sont ceux qui ont été faits par la direction et qui ont une incidence importante sur les états financiers de la Sépaq. Les estimations sont fondées sur l'expérience passée, s'il y a lieu, ainsi que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

Les estimations et les jugements que la direction considère comme critiques sont les suivants :

### i. Durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles de la Sépaq sont établies par la direction au moment de leur acquisition et sont, par la suite, réexaminées chaque exercice. La durée d'utilité repose sur l'expérience historique concernant des biens similaires ainsi que sur la prévision d'événements futurs. La direction se sert également de son jugement pour déterminer les composantes importantes. Une composante ou une partie d'immobilisation corporelle est jugée importante si ses coûts répartis sont significatifs comparativement au coût total du bien en question. De plus, pour définir les parties d'un bien, la Sépaq doit déterminer celles qui présentent des durées d'utilité ou des rythmes de consommation distincts.

### ii. Provision pour congés de maladie

La portion non courante de la provision pour congés de maladie est évaluée sur une base actuarielle selon une méthode d'estimation simplifiée. Les prévisions actuarielles tiennent compte de l'âge moyen des salariés, du régime de retraite auquel ils contribuent, de leur salaire, du nombre moyen d'heures de maladie non utilisées dans les banques de journées de maladie à la fin de l'exercice et du taux d'actualisation utilisé. Le montant total de la charge pour congés de maladie peut donc varier en fonction de changements dans les variables utilisées dans le calcul de la provision pour congés de maladie.

## 6- SUBVENTIONS REPORTÉES

(en milliers de dollars)	2019	2018
Solde au début	64 331	60 906
Nouvelles subventions	17 133	15 799
Virements au résultat net	(13 096)	(12 374)
Solde à la fin	68 368	64 331

La Sépaq a reçu des subventions liées à des actifs pour lesquelles les travaux ne sont pas encore réalisés en fin d'exercice totalisant un montant de 10 034 000 \$ (2018 : 6 256 000 \$).

## 7- FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les « frais généraux et administratifs » comprennent notamment les frais suivants : honoraires professionnels, frais du personnel, communications, frais informatiques et administratifs, fournitures, dépenses reliées aux immeubles et terrains ainsi que des frais divers.

## 8- FRAIS DE VENTE ET MARKETING

Les « frais de vente et marketing » comprennent des frais de vente tels que des frais de cartes de crédit ainsi que de la publicité.



## 9- INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonds de roulement se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Créances	(299)	1 256
Stocks	(27)	(80)
Charges payées d'avance	511	(692)
À recevoir du gouvernement du Québec	(1 007)	—
Charges à payer et frais courus	(172)	5 004
Subventions perçues d'avance	(92)	92
Dépôts de clients et produits reportés	1 995	(495)
	909	5 085
Informations supplémentaires		
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées par les Charges à payer et frais courus	4 587	1 614
Intérêts courus à payer	603	429

## 10- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En plus des opérations déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées selon la même base que si les parties n'étaient pas liées, la Sépaq est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

En date du 3 mai 2006, la Sépaq a signé une convention avec la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ), contrôlée par le gouvernement du Québec, selon laquelle elle s'est vu confier le mandat de gérer et d'administrer l'Aquarium du Québec et de coordonner le plan de fermeture du Jardin zoologique du Québec. Au cours de l'exercice, la SPSNQ a remboursé à la Sépaq une somme nette de 4 625 000 \$ (2018 : 4 213 000 \$), portant le solde de l'avance à une société liée à 18 714 000 \$ au 31 mars 2019 (2018 : 23 339 000 \$). La somme due à la Sépaq a porté intérêt au taux moyen de 2,45 % (2018 : 2,45 %), est garantie par le gouvernement du Québec et est sans modalité de remboursement. Au cours de l'exercice, la Sépaq a inscrit un produit d'intérêts de 517 000 \$ (2018 : 640 000 \$). De plus, la Sépaq a comptabilisé un produit d'honoraires de gestion de 4 880 000 \$ (2018 : 4 873 000 \$).

### *Terrains de l'ancien Jardin zoologique du Québec*

Conformément au mandat reçu du gouvernement du Québec en janvier 2014, la Sépaq devait coordonner la mise en valeur du terrain central de l'ancien Jardin zoologique du Québec afin de développer son potentiel récréatif, touristique, culturel ou éducatif, permettant ainsi de maintenir le caractère public du site et d'entraîner des retombées pour la région. Elle devait financer la mise en valeur et l'opération du site par la vente de quatre terrains reçus du ministère des Transports.

Au terme du processus d'appel de propositions à caractère récréotouristique, aucun projet n'a pu répondre à l'ensemble des critères. Conformément à son mandat, la Sépaq poursuit sa réflexion quant au devenir et à la vocation future du site.

La somme résiduelle disponible pour la mise en valeur du terrain central et l'opération du site est incluse sous la rubrique « Dépôts de clients et produits reportés ».

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent le président-directeur général, les vice-présidents, le directeur général des technologies de l'information et le directeur général des établissements touristiques de la Sépaq. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Rémunération du personnel à court terme	1 263	1 348
Cotisations au régime de retraite	142	166
	1 405	1 514

La Sépaq n'a conclu aucune opération individuellement ou collectivement significative avec des parties liées autres que celles déjà divulguées ci-dessus et dans les états financiers.

## 11- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Terrains	Territoires à vocation récréative ou touristique	Bâtiments et infrastructures	Matériel roulant	Mobilier, équipements et améliorations locatives	Total 31 mars 2019
<b>Coût</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	5 426	12 273	448 194	29 756	51 038	546 687
Acquisitions	20	—	45 380	4 283	7 713	57 396
Dispositions	—	(260)	(1 648)	(1 002)	(564)	(3 474)
Solde à la fin	5 446	12 013	491 926	33 037	58 187	600 609
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	—	—	175 235	21 158	33 470	229 863
Amortissement	—	—	17 958	2 935	4 776	25 669
Dispositions	—	—	(830)	(975)	(461)	(2 266)
Solde à la fin	—	—	192 363	23 118	37 785	253 266
<b>Valeur comptable nette 31 mars 2019</b>	<b>5 446</b>	<b>12 013</b>	<b>299 563</b>	<b>9 919</b>	<b>20 402</b>	<b>347 343</b>

(en milliers de dollars)	Terrains	Territoires à vocation récréative ou touristique	Bâtiments et infrastructures	Matériel roulant	Mobilier, équipements et améliorations locatives	Total 31 mars 2018
<b>Coût</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	3 276	12 273	405 117	27 833	46 408	494 907
Acquisitions	2 150	—	44 488	3 176	5 245	55 059
Dispositions	—	—	(1 411)	(1 253)	(615)	(3 279)
Solde à la fin	5 426	12 273	448 194	29 756	51 038	546 687
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	—	—	159 400	19 524	29 574	208 498
Amortissement	—	—	16 709	2 846	4 411	23 966
Dispositions	—	—	(874)	(1 212)	(515)	(2 601)
Solde à la fin	—	—	175 235	21 158	33 470	229 863
<b>Valeur comptable nette 31 mars 2018</b>	<b>5 426</b>	<b>12 273</b>	<b>272 959</b>	<b>8 598</b>	<b>17 568</b>	<b>316 824</b>

Des immobilisations corporelles classées sous les rubriques bâtiments et infrastructures et mobilier, équipements et améliorations locatives, représentant respectivement 29 239 000 \$ et 3 498 000 \$ (2018 : 20 042 000 \$ et 2 138 000 \$), n'ont pas été amorties étant donné qu'elles étaient en cours de construction et qu'elles n'étaient pas prêtes à être mises en service en fin d'exercice.

## 12- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers de dollars)	Licences et logiciels	Applications	Site Web	Total 31 mars 2019
<b>Coût</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	1 861	6 408	2 082	10 351
Acquisitions	131	936	515	1 582
Dispositions	—	(44)	(44)	(44)
Solde à la fin	1 992	7 300	2 597	11 889
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	1 088	2 586	693	4 367
Amortissement	66	792	363	1 221
Dispositions	—	(8)	—	(8)
Solde à la fin	1 154	3 370	1 056	5 580
<b>Valeur comptable nette 31 mars 2019</b>	<b>838</b>	<b>3 930</b>	<b>1 541</b>	<b>6 309</b>

(en milliers de dollars)	Licences et logiciels	Applications	Site Web	Total 31 mars 2018
<b>Coût</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	1 626	5 295	1 488	8 409
Acquisitions	235	1 113	594	1 942
Solde à la fin	1 861	6 408	2 082	10 351
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	1 052	1 854	429	3 335
Amortissement	36	732	264	1 032
Solde à la fin	1 088	2 586	693	4 367
<b>Valeur comptable nette 31 mars 2018</b>	<b>773</b>	<b>3 822</b>	<b>1 389</b>	<b>5 984</b>

Des immobilisations incorporelles au montant de 1 146 000 \$ (2018: 445 000 \$) classées sous les rubriques licences et logiciels, applications et site Web représentant respectivement 134 000 \$, 907 000 \$ et 105 000 \$ (2018: 0 \$, 408 000 \$ et 37 000 \$) n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas prêtes à être mises en service en fin d'exercice.

## 13- CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

(en milliers de dollars)	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	17 652	14 840
Salaires à payer	3 076	3 050
Sommes à remettre à l'État	1 353	1 216
	<b>22 081</b>	<b>19 106</b>

Le poste Fournisseurs et frais courus inclut des intérêts courus de 603 000 \$ (2018: 429 000 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec.

## 14- EMPRUNTS

(en milliers de dollars)	2019	2018
Acceptations bancaires échéant d'avril 2019 à juin 2019 et portant intérêt à des taux variant de 2,050 % à 2,256 % (2018: 1,710 % à 1,887 %)	124 500	96 500
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
a) 1,162 % échu le 19 mars 2019	—	2 454
b) 2,452 % remboursable par versements annuels variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	19 204	23 722
c) 3,022 % remboursable par versements annuels variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2022	18 479	20 495
d) 1,810 %, remboursable par versements annuels variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2020	5 207	7 741
	167 390	150 912
Portion courante	(148 361)	(108 022)
Portion non courante	19 029	42 890

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur les emprunts au cours des quatre prochains exercices se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	
2020	148 361
2021	4 766
2022	2 204
2023	12 059

Le gouvernement du Québec a autorisé la Sépaq à emprunter jusqu'au 30 avril 2020, à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels, un montant n'excédant pas 54 000 000 \$ (2018: 54 000 000 \$) auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, ainsi que sous diverses formes à court terme ou à long terme pour ses projets d'investissements, un montant n'excédant pas 315 100 000 \$ (2018: 315 100 000 \$) auprès du ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement. Au 31 mars, la portion utilisée du régime d'emprunt s'élève à 129 707 000 \$ (2018: 104 241 000 \$).

Le gouvernement du Québec verse annuellement à la Sépaq le remboursement du capital et des intérêts des programmes d'investissements en immobilisations qu'il a préalablement autorisés par décret. Ces programmes représentent la quasi-totalité des emprunts contractés par la Sépaq. Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, après s'être assuré que la Sépaq n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Sépaq les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

## 15- AVANTAGES DU PERSONNEL

### a) Régimes de retraite

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux de cotisation de la Sépaq pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible, et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (2,97 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la Sépaq doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de la Sépaq, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 4 757 000 \$ (2018: 5 013 000 \$). Les obligations de la Sépaq envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

## b) Provision pour congés de maladie et vacances

La provision pour congés de maladie et vacances se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2019		
	Vacances	Congés de maladie	Total
Solde au début	3 422	2 283	5 705
Charge de l'exercice*	5 501	1 629	7 130
Prestations versées au cours de l'exercice	(5 481)	(1 656)	(7 137)
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 442</b>	<b>2 256</b>	<b>5 698</b>
<b>Portion courante</b>	<b>(2 971)</b>	<b>(2 102)</b>	<b>(5 073)</b>
<b>Portion non courante</b>	<b>471</b>	<b>154</b>	<b>625</b>

(en milliers de dollars)	2018		
	Vacances	Congés de maladie	Total
Solde au début	3 532	2 377	5 909
Charge de l'exercice*	5 229	1 532	6 761
Prestations versées au cours de l'exercice	(5 339)	(1 626)	(6 965)
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 422</b>	<b>2 283</b>	<b>5 705</b>
<b>Portion courante</b>	<b>(2 964)</b>	<b>(2 086)</b>	<b>(5 050)</b>
<b>Portion non courante</b>	<b>458</b>	<b>197</b>	<b>655</b>

\* La charge de l'exercice inclut les intérêts et l'amortissement des gains et des pertes actuariels.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la provision pour congés de maladie de la Sépaq sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation	0 % ou 2,45 %	0 % ou 2,10 %
Taux de croissance de la rémunération	2,5 %	2,0 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 ou 7 ans	0 ou 4 ans

## 16- CAPITAL-ACTIONS

(en milliers de dollars)	2019	2018
<b>Autorisé</b>		
D'après sa loi constitutive, la Sépaq est autorisée à émettre, au ministre des Finances, 1 100 000 actions ordinaires, avec droit de vote, d'une valeur nominale de 100 \$		
<b>Émis</b>		
268 617 actions en paiement de transferts d'actifs	26 862	26 862
595 930 actions payées comptant	59 593	59 593
	<b>86 455</b>	<b>86 455</b>

Aucune action ordinaire n'a été émise au ministre des Finances au cours de l'exercice (2018: 5 896 actions ordinaires pour une considération monétaire de 589 600 \$).

## 17- ENGAGEMENTS

La Sépaq est liée par des contrats de location simple et d'autres obligations contractuelles dont les soldes sont respectivement de 7 133 000 \$ et 3 470 000 \$ (2018 : 8 630 000 \$ et 3 085 000 \$), exclusion faite des clauses escalatoires et options de renouvellement sur les baux. La charge de loyer s'élève à 1 147 000 \$ (2018 : 1 116 000 \$) et les paiements minimums exigibles s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
Moins d'un an	3 369
Un an à moins de cinq ans	5 736
Cinq ans ou plus	1 498

De plus, au 31 mars 2019, la Sépaq s'est engagée à acquérir des immobilisations corporelles au cours du prochain exercice pour un montant de 23 763 000 \$ (2018 : 16 147 000 \$) ainsi que des immobilisations incorporelles pour un montant de 636 000 \$ (2018 : 454 000 \$).

## 18- ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation et de développement, la Sépaq peut, à l'occasion, être sujette à des réclamations et poursuites judiciaires. Ces réclamations font souvent l'objet d'incertitudes. La direction est d'avis que des provisions suffisantes ont été comptabilisées en fin d'exercice aux états financiers de la Sépaq et que le règlement final de ces éventualités n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière de la Sépaq. La provision pour litiges, imputée dans les « frais généraux et administratifs », est constituée des coûts estimés pour des litiges concernant les activités offertes dans les établissements de la Sépaq ainsi que pour certains projets d'investissements et de cession d'actifs.

La direction est également d'avis que la divulgation aux états financiers des informations sur les provisions en lien avec ces réclamations et poursuites judiciaires envers la Sépaq pourrait porter préjudice à cette dernière dans le cadre de ses défenses, en raison de la divulgation d'informations jugées confidentielles et critiques relativement aux estimations des provisions. Par conséquent, les informations afférentes aux provisions ne sont pas divulguées.

## 19- GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion des risques financiers

La Sépaq est exposée à divers risques financiers qui découlent de ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Sépaq. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court terme et à moyen terme de la Sépaq en réduisant l'exposition aux risques financiers.

#### a) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

#### *Instruments financiers courants*

La valeur comptable des instruments financiers courants, soient la trésorerie, les créances, l'avance à une société liée, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que les charges à payer et les frais courus, est représentative de leur juste valeur en raison de leur brève échéance.

#### *Emprunts*

Au 31 mars 2019, la juste valeur des emprunts de 167 390 000 \$ (2018 : 150 912 000 \$) s'établissait à 168 516 000 \$ (2018 : 152 109 000 \$), compte tenu de l'actualisation aux taux de 1,7088 % à 1,7700 % (2018 : 1,7102 % à 2,1965 %) des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à respecter ses obligations. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Sépaq au risque de crédit.

La direction estime que la Sépaq n'est pas exposée à un risque de crédit important, étant donné qu'elle transige avec un nombre important de clients, lesquels effectuent en majorité le paiement des services par cartes de crédit ou de débit et habituellement avant que ceux-ci ne soient rendus. De plus, l'avance à la société liée est garantie par le gouvernement du Québec, de même que le à recevoir du gouvernement du Québec. Par conséquent, la Sépaq n'a pas de compte en souffrance significatif.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Sépaq éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à ses passifs financiers. La Sépaq est exposée à ce risque par ses charges à payer et frais courus et ses emprunts.

La Sépaq gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions et en gérant ses flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation, et en prévoyant ses déboursés en immobilisations et ses activités de financement. La Sépaq maintient un solde de trésorerie ainsi que des facilités de crédit suffisamment élevés pour répondre à ses besoins financiers courants.

Les tableaux suivants présentent les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers aux 31 mars 2019 et 2018 :

(en milliers de dollars)	Moins de un an	De un an à moins de cinq ans	Total
<b>Au 31 mars 2019</b>			
Charges à payer et frais courus	20 728	—	20 728
Emprunts (capital et intérêts)	149 484	20 368	169 852
	<b>170 212</b>	<b>20 368</b>	<b>190 580</b>
<b>Au 31 mars 2018</b>			
Charges à payer et frais courus	17 890	—	17 890
Emprunts (capital et intérêts)	109 391	45 352	154 743
	<b>127 281</b>	<b>45 352</b>	<b>172 633</b>

### d) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers ou des marchandises, influent sur la valeur des instruments financiers détenus par la Sépaq. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur des paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

La Sépaq est seulement exposée au risque de taux d'intérêt relativement à l'avance à une société liée et aux emprunts.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison de variations dans les taux d'intérêt du marché.


La Sépaq est peu exposée à un risque de taux d'intérêt au niveau de l'avance à la société liée puisque l'emprunt en lien avec cette avance porte intérêt à taux fixe. D'autre part, le gouvernement du Québec verse annuellement à la Sépaq le remboursement du capital et des intérêts des programmes d'investissements en immobilisations. Ces deux éléments représentent la quasi-totalité des emprunts contractés par la Sépaq.

## 20- GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Sépaq correspond à ses capitaux propres, soit la somme des résultats non distribués et du capital-actions. La Sépaq n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital.

Dans la gestion de son capital, la Sépaq a pour objectif de préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation et à financer ses actifs. Elle vise également à remplir la mission et à atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Québec.

À cette fin, la Sépaq effectue périodiquement des analyses formelles pour comparer les résultats réels aux résultats prévus et en communique les conclusions à l'équipe de direction et au conseil d'administration.

An aerial photograph of a deep, forested valley. A river winds through the center of the valley, surrounded by dense green trees. The mountainsides are steep and covered in forest, with some rocky outcrops visible. The lighting suggests a bright day, with shadows cast across the valley floor.

# AUTRES OBLIGATIONS DE LA SÉPAQ À TITRE DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT



## Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, la Sépaq a adopté une Politique linguistique qui tient compte de sa vocation commerciale et détermine de quelle manière la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11) doit s'appliquer au sein de ses activités.

La Sépaq se conforme aux exigences de la Charte de la langue française et à sa Politique linguistique, qui établissent le français comme la langue de travail quotidienne pour tous ses employés. Ladite politique est disponible sur le site Web de la Sépaq, dans la section Accès à l'information et diffusion.

En 2018-2019, la Sépaq a continué de collaborer avec l'Office québécois de la langue française pour assurer le respect de cette Politique. La Politique linguistique a d'ailleurs été mise à jour en novembre 2018. La Sépaq a aussi collaboré avec la Commission de la toponymie du Québec, qui est l'organisme responsable de la gestion des noms de lieux dans l'ensemble du territoire du Québec.

Le 27 mars 2019, le comité permanent de la Politique linguistique de la Sépaq a tenu une réunion annuelle afin de faire le point sur les tâches du comité et sur la situation actuelle de l'organisation en matière d'utilisation de la langue française.

## Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (le « Règlement »), adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) (la « Loi »), oblige les organismes publics à diffuser certains documents sur leur site Web. Ce Règlement a par la suite été modifié et, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, de nombreuses autres informations ont été ajoutées. Ces documents et informations se trouvent à la section Accès à l'information et diffusion du site Web de la Sépaq. Par ailleurs, ce Règlement enjoint la Sépaq à rendre compte, dans son rapport annuel, des demandes d'accès reçues au cours de l'année financière et des activités réalisées relativement à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

## Compte rendu des demandes d'accès reçues en 2018-2019

Nombre total de demandes reçues 35

Délais de traitement	Nombre et nature des demandes d'accès traitées au cours de l'année financière	
	Documents administratifs	Renseignements personnels
0 à 20 jours	30	0
21 à 30 jours	2	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0
Total	32	0

Décision rendue	Nombre et nature des demandes d'accès traitées au cours de l'année financière		
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Articles de la Loi invoqués
Acceptée (entièrement)	21	0	
Partiellement acceptée	4	0	9,13, 14, 20, 21, 22, 23, 24, 37, 53, 54 et 56
Refusée (entièrement)	1	0	22
Autres	6	0	1 et 48

Renseignements complémentaires:

- › aucune demande n'a fait l'objet d'une demande de révision à la Commission d'accès à l'information;
- › aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodements raisonnables.

## Protection des renseignements personnels

La Sépaq met en application sa Politique d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels. En outre, le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Sépaq contient une section particulière sur la protection des informations confidentielles.

## Divulgation d'actes répréhensibles

Dans la foulée des recommandations formulées dans le rapport final de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, l'une de ces recommandations était de mieux soutenir et protéger les lanceurs d'alerte, d'où l'origine de la *Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, laquelle a été adoptée par l'Assemblée nationale et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017. Elle enjoint notamment les organismes publics, dont la Sépaq, à mettre en place un processus confidentiel visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles de la part d'employés.

À cet effet, une procédure a été adoptée par le conseil d'administration. Cette procédure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2018. La Sépaq a mis en place des modes de communication pour que tout employé puisse effectuer une divulgation de façon confidentielle et même, de façon anonyme. En effet, la Sépaq a opté pour une ligne de signalement qui fournit une plateforme permettant de recevoir le signalement (service accessible par Internet, par téléphone ou par la poste).

En vertu de l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* et au regard de la procédure de divulgation des actes répréhensibles mise en place le 1<sup>er</sup> juin 2018, huit divulgations ont été reçues par la responsable du suivi des divulgations pour la Sépaq, mais aucune dénonciation n'a été déposée au sens de l'article 23 de la même loi.

Dans les cas où les motifs vérifiés se sont avérés fondés, la Sépaq a mis en place des actions afin de remédier à la situation.

Reddition de comptes 2018-2019 (article 25 de la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i> )	Nombre de divulgations ou de communications par point
Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	8
Nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues	13
Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 <sup>o</sup> de l'article 22	0
Motifs répartis selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi</li> </ul>	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie</li> </ul>	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui</li> </ul>	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité</li> </ul>	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement</li> </ul>	0
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment</li> </ul>	0
Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations	12
Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi, le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés	5
Parmi les divulgations reçues, le nombre de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	4
Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

## Politique de financement des services publics

Dans le cadre du budget 2009-2010, le gouvernement annonçait la mise en place de la Politique de financement des services publics. Cette politique s'applique à tous les organismes publics qui offrent des biens et des services aux citoyens. Par de meilleures pratiques tarifaires, elle vise à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et pour s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Les ministères et organismes sont donc tenus de faire état de la progression de la mise en place de cette politique.

Uniquement quelques tarifs applicables aux activités et services offerts par la Sépaq sont réglementés, notamment le tarif des droits d'accès dans les parcs nationaux. Les autres tarifs de la Sépaq sont fixés selon le marché, car celle-ci œuvre dans un environnement concurrentiel.

## Bonis au rendement

La Sépaq n'a accordé aucun boni au rendement au personnel cadre ni au titulaire d'un emploi supérieur en 2018-2019 pour la période d'évaluation du rendement du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.

## Ressources informationnelles

En lien avec la reddition de comptes des organismes publics en matière de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles, la Sépaq fait état de l'incidence des ressources informationnelles sur sa prestation de services et sur l'efficacité de son organisation, de ses activités d'encadrement et de continuité, ainsi que des projets en ressources informationnelles.

La Direction générale des technologies de l'information gère les actifs, services, activités, projets et investissements associés aux ressources informationnelles. Elle assure la maintenance, le soutien, la sécurité, la performance et l'évolution des services et des systèmes d'information sous sa responsabilité.

La programmation en ressources informationnelles s'appuie sur la planification stratégique en vigueur et approuvée annuellement par le conseil d'administration de la Sépaq. Les objectifs sont révisés chaque année selon les impératifs d'affaires stratégiques et opérationnels de la Sépaq et visent notamment :

- › la disponibilité optimale des systèmes de mission;
- › la croissance des revenus;
- › l'efficacité opérationnelle dans les établissements et au siège social;
- › la pérennité des actifs informationnels de la Sépaq.

Voici les principales réalisations en 2018-2019 :

- › Poursuite de la refonte des systèmes de ventes, notamment :
  - Modification en ligne des réservations campings;
  - Enregistrement pré-séjour en ligne pour le camping;
  - Gestion des crédits émis à la clientèle;
  - Formulaire d'application et de suivi pour les tirages au sort;
  - Vente d'activités à disponibilité horaire;
- › Inventaire et documentation des fonctionnalités d'affaires afin d'alimenter la rédaction du dossier d'opportunité de la modernisation des systèmes d'information;
- › Rehaussement technologique du registre des immobilisations;
- › Début de l'implantation progressive d'une solution progicielle de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO);
- › Travaux d'amélioration des infrastructures centrales soutenant les systèmes de mission et de soutien à la mission;
- › Amélioration des liens de radiocommunications de plusieurs établissements;
- › Intégration de la composante technologique dans les projets d'immobilisation majeurs;
- › En matière de sécurité:
  - Réalisation de tests d'intrusion et d'audits de sécurité;
  - Mise en place de solutions renforçant la sécurité opérationnelle, dont une nouvelle solution de filtrage de courriels.

## Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public* (RLRQ, chapitre G-1.011), la Sépaq doit rendre compte de certaines informations.

### Gestion et contrôle des effectifs

La Sépaq fait état des heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, par catégorie d'emploi :

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées
Personnel d'encadrement	403 281	—	403 281
Personnel professionnel	177 132	309	177 441
Personnel de bureau, technicien et assimilé	116 225	2 211	118 436
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	1 832 566	37 729	1 870 295
Étudiants et stagiaires	251 940	3 181	255 121
<b>Total des heures</b>	<b>2 781 144</b>	<b>43 430</b>	<b>2 824 574</b>

La Sépaq est sous la cible fixée de 8 663 heures (0,31%).

### Contrats de services

La Sépaq indique le total en nombre et en valeur des contrats de services de vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$) et plus qu'elle a octroyés entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019 :

	Avec une personne physique	Autres qu'avec une personne physique	Total
Nombre total	8	60	68
Valeur totale	396 658 \$	13 261 816 \$	13 658 474 \$

**ANNEXES**



**CONSERVATION  
DES PARCS  
NATIONAUX**

En tant que gardienne des plus riches territoires naturels du Québec, la Sépaq a à cœur la protection et la conservation de ce patrimoine. De ce fait, elle déploie chaque année de nombreuses actions afin d'accroître son leadership en matière de conservation ainsi que des activités ayant pour objet les suivis environnementaux, et ce, afin d'assurer la pérennité des écosystèmes et des richesses naturelles qu'ils contiennent.

La Sépaq s'est dotée de deux outils afin de jouer pleinement son rôle relatif au volet conservation de la mission des parcs nationaux du Québec : les Plans de conservation de chacun des parcs nationaux et le Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE). Ces outils facilitent la planification des actions à réaliser en vue de bien conserver les richesses écologiques des territoires et permettent de mesurer les retombées des actions entreprises et d'apprécier l'état de santé général des parcs nationaux. Ils permettent donc de concentrer les efforts en conservation là où ceux-ci ont fait une différence.

La Sépaq a mis en place en 2015 un comité scientifique interne, composé de spécialistes en conservation à la Sépaq, afin de faire évoluer le PSIE et les projets de conservation dans les parcs nationaux qu'elle exploite. Afin de seconder la Sépaq en matière de conservation, un comité scientifique externe composé de chercheurs universitaires et de partenaires en conservation a été formé en 2017. Plus précisément, ce comité a un rôle d'accompagnement dans la réalisation et la bonification des outils de conservation et des projets spécifiques. Il permet également de fournir un regard externe, émettre des recommandations, faciliter le réseautage entre les organismes ainsi que favoriser l'émergence de projets. Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2018.

## Plans de conservation

Un plan de conservation quinquennal (2017-2022) est en vigueur dans chacun des parcs nationaux exploités par la Sépaq, à l'intérieur duquel jusqu'à trois enjeux prioritaires ont été identifiés, pour un total de 51 enjeux à l'échelle du réseau. La Sépaq s'est engagée à améliorer ou à maintenir l'état d'au moins un enjeu de conservation par parc d'ici 2022. L'année financière 2018-2019 constitue la seconde année de la mise en œuvre de ces plans de conservation.

Dans les plans de conservation, des vulnérabilités ont aussi été identifiées afin d'éviter l'apparition de nouveaux enjeux de conservation. Finalement, les besoins en termes de restauration des milieux naturels qui résultent de l'utilisation historique du territoire y sont présentés. Les enjeux de conservation sont parfois spécifiques à un parc, parfois communs à plusieurs parcs. Dans ces cas, les efforts déployés sont mis en commun afin de développer des solutions à l'échelle du réseau. Au cours de l'année 2018-2019, l'accent a été mis sur les enjeux en lien avec la qualité de l'eau.

**Tableau 1. Enjeux identifiés dans les plans de conservation 2017-2022 des 23 parcs nationaux du Québec gérés par la Sépaq**

<b>Grands mammifères</b>	
Protection du caribou de la Gaspésie et de son habitat ●	Gaspésie
Protection du caribou forestier et de son habitat ●	Grands-Jardins   Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie
Santé des meutes de loups ●	Aiguebelle   Mont-Tremblant
Broutage du cerf de Virginie sur la végétation des tourbières	Anticosti
Broutage du cerf de Virginie sur la végétation ●	Îles-de-Boucherville   Mont-Saint-Bruno
Familiarisation du cerf de Virginie dans le secteur de la Diable ●	Mont-Tremblant
<b>Poissons</b>	
Santé des populations d'omble de fontaine ●	Aiguebelle   Grands-Jardins   Mont-Tremblant   Monts-Valin
Recrutement du touladi dans le lac Témiscouata ●	Lac-Témiscouata
Santé des populations de salmonidés et de doré	Opémican
Santé des populations de doré jaune au Grand lac Saint-François ●	Frontenac
Protection de l'habitat du saumon Atlantique ●	Monts-Valin
<b>Espèces exotiques envahissantes</b>	
Envahissement de la baie aux Rats-Musqués par le roseau commun	Frontenac
Envahissement de la tourbière par le roseau commun	Bic
Envahissement des marais par le roseau commun ●	Plaisance
Envahissement du camping Stuckely, de la route 1 et de la plage Fraser par le roseau commun ●	Mont-Orford
Envahissement de la baie Est du lac Stuckely par le myriophylle à épis ●	Mont-Orford
Maintien du couvert forestier	Plaisance
<b>Qualité de l'eau</b>	
Qualité de l'eau de la rivière du Sud-Ouest et de l'habitat du saumon Atlantique ●	Bic
Qualité de l'eau des lacs Seigneurial et du Moulin ●	Mont-Saint-Bruno
Qualité de l'eau des ruisseaux Deloge, Fortier, Orion et de la Montagne	Mont-Mégantic
Qualité de l'eau du lac Témiscouata ●	Lac-Témiscouata
Qualité de l'eau de la rivière des Outaouais ●	Plaisance
Qualité de l'eau du réservoir Choinière ●	Yamaska
Conservation du marais de la Grande-Baie ●	Oka
<b>Érosion</b>	
Érosion des berges ●	Bic   Îles-de-Boucherville   Pointe-Taillon   Oka
Érosion des falaises	Miguasha
Protection des 15 sites archéologiques problématiques	Lac-Témiscouata
<b>Zones périphériques</b>	
Qualité du ciel étoilé et des environnements nocturnes de la RICEMM ●	Mont-Mégantic
Reconnaissance, appropriation et respect du parc par les utilisateurs de la zone périphérique ●	Fjord-du-Saguenay
Maintien des corridors écologiques entre le parc et les grands noyaux de conservation au sud du parc ●	Mont-Orford
Couverture forestière de la périphérie du parc ●	Yamaska
<b>Cohabitation avec la faune et la flore</b>	
Cohabitation avec le castor	Grands-Jardins   Pointe-Taillon
<b>Restauration de sites</b>	
Restauration d'habitats naturels sur les terres agricoles rétrocédées	Îles-de-Boucherville
Restauration des sites perturbés	Monts-Valin
Préservation du patrimoine bâti	Île-Bonaventure-et-Rocher-Percé

Activités nautiques	
Navigation de plaisance sur la baie Sauvage ☉	Frontenac
Dérangement des oiseaux marins par les embarcations nautiques ☉	Île-Bonaventure-et-Rocher-Percé
Protection de la bande marine (plongée sous-marine) ☉	Île-Bonaventure-et-Rocher-Percé
Autres	
Acquisition de connaissances en vue d'un développement harmonieux des nouveaux secteurs du parc	Pointe-Taillon
Acquisition de connaissances en vue d'un développement harmonieux du parc	Opémican
Gestion des collections et de l'archivage	Miguasha

☉ = Enjeu en lien avec la périphérie du parc

## Des projets de conservation porteurs d'avenir

De nombreux projets ont été réalisés dans les parcs nationaux au cours de la dernière année. En voici quelques-uns, parmi les plus importants, qui ont le potentiel d'avoir un impact majeur sur la santé des parcs nationaux :

- › Restauration des ouvrages qui avaient été réalisés par Canards Illimités Canada avant la création du parc et qui assurent le maintien de l'eau dans les marais (Plaisance)
- › Contrôle du myriophylle à épis au lac Stukely (Mont-Orford)
- › Contrôle du roseau commun (Bic, Frontenac et Plaisance)
- › Restauration des berges (Îles-de-Boucherville)
- › Fermeture des anciens chemins forestiers visant à réduire la pression des prédateurs sur le caribou montagnard et mise en place d'un programme d'évaluation de l'efficacité de ces actions sur la dynamique des prédateurs (Gaspésie)
- › Restauration des traverses de cours d'eau en vue de réduire la sédimentation dans les cours d'eau et d'améliorer l'habitat du poisson (Mont-Mégantic)
- › Caractérisation physico-chimique de la qualité de l'eau (Mont-Saint-Bruno, Plaisance et plusieurs autres parcs)
- › Participation à des actions régionales visant à améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau en amont des parcs nationaux (Plaisance et Yamaska)
- › Évaluation de l'état des populations de phoques et des risques potentiels sur celles-ci (Bic)
- › Évaluation de la grande faune à l'aide de pièges photographiques (Fjord-du-Saguenay et Pointe-Taillon)



## Bilan des réalisations de la 2<sup>e</sup> année des plans de conservation

Initialement, 317 projets avaient été identifiés dans l'ensemble des 23 plans de conservation. Au terme de l'année 2018-2019, les parcs ont amorcé la réalisation de 173 projets, dont 131 sont en cours et 42 sont complétés.

Par ailleurs, on peut détailler la réalisation de 80 projets de recherche scientifique en partenariat avec des institutions de recherche, 88 autorisations de recherche émises, 43 caractérisations de sites d'implantation, 23 projets de contrôle des espèces exotiques envahissantes et 9 projets de restauration de milieux naturels et du patrimoine bâti.

**Tableau 2. Nombre de projets réalisés et d'autorisations émises dans les 23 parcs nationaux**

	Nombre de projets de recherche scientifique	Nombre d'autorisations de recherche émises	Nombre de caractérisations	Nombre de projets de restauration	Nombre de projets de contrôle d'espèces exotiques envahissantes	Nombre de rapports et publications scientifiques
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>88</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>43</b>
Aiguebelle	4	4	2	0	1	3
Anticosti	0	0	0	0	0	0
Bic	4	7	3	1	1	5
Fjord-du-Saguenay	4	4	3	0	1	1
Frontenac	3	4	0	0	0	0
Gaspésie	1	0	0	0	0	0
Grands-Jardins	3	2	0	0	0	2
Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie	1	1	1	0	0	1
Île-Bonaventure-et-Rocher-Percé	3	3	0	0	0	2
Îles-de-Boucherville	2	2	4	1	2	2
Jacques-Cartier	5	8	7	0	1	1
Lac-Témiscouata	5	5	1	0	2	3
Miguasha	8	0	1	0	0	2
Mont-Mégantic	8	10	0	0	0	0
Mont-Orford	3	3	2	1	2	0
Mont-Saint-Bruno	4	4	2	1	3	2
Mont-Tremblant	1	7	1	1	5	2
Monts-Valin	6	3	0	0	0	0
Oka	3	7	2	1	1	6
Opémican	0	0	11	2	0	4
Plaisance	3	3	1	1	4	5
Pointe-Taillon	4	3	0	0	0	0
Yamaska	5	8	2	0	0	2

## Les zones périphériques des parcs nationaux

Plus de la moitié des enjeux de conservation des parcs nationaux, dont les plus importants, sont directement tributaires de ce qui se passe à l'extérieur de leurs frontières. C'est pourquoi, depuis 2014, beaucoup d'énergie a été investie afin de mobiliser les organismes et les propriétaires limitrophes et en périphérie des parcs nationaux à la conservation de ces derniers. Ces démarches ont visé à les amener à mieux comprendre la valeur écologique des territoires qui entourent les parcs nationaux et leur importance

quant à la conservation de ceux-ci. L'accent a également été mis sur la mobilisation de ces acteurs afin de les amener à prendre conscience de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la protection des parcs nationaux, et à s'impliquer activement dans la conservation des milieux naturels des zones périphériques en réalisant des actions concrètes et en adaptant leur utilisation du territoire afin de réduire leur empreinte écologique.

C'est dans ce contexte que, le 28 septembre 2018, le parc national du Mont-Orford tenait son deuxième forum sur la zone périphérique du parc. Cet événement a permis de mettre en valeur les travaux issus du comité de zone périphérique au cours des dernières années, particulièrement en matière de lutte aux espèces exotiques envahissantes, et d'annoncer la mise en œuvre d'un nouveau chantier de zone périphérique. Des rencontres de concertation relatives aux zones périphériques ont également eu lieu aux parcs nationaux du Fjord-du-Saguenay et du Mont-Mégantic au cours de l'hiver 2019.

Afin de rendre accessible le fruit des travaux réalisés par la Sépaq au cours des dernières années à l'ensemble de la communauté œuvrant à la conservation des milieux naturels au Québec, la Sépaq s'est impliquée au niveau de l'organisation des Ateliers en conservation des milieux naturels, tenus à Québec les 29 et 30 octobre 2018. Ces ateliers ont permis de partager l'expérience acquise dans le cadre de la réalisation de nombreux projets de zone périphérique, dont le cas de la Réserve de ciel étoilé du Mont-Mégantic, la contribution du parc national du Lac-Témiscouata à la mobilisation des acteurs du bassin versant du lac Témiscouata et la participation des parcs nationaux de Plaisance et du Mont-Orford à la lutte régionale contre certaines plantes exotiques envahissantes.

Cet événement fut aussi l'occasion de partager les résultats d'une étude s'intitulant « Intégration des considérations sociales dans les projets de zones périphériques des aires protégées » menée au parc national de Frontenac par deux étudiants finissants à la maîtrise à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval. Une seconde étude de même nature a débuté à l'hiver 2019 et vise le parc national du Fjord-du-Saguenay.

Par ailleurs, la Sépaq a su maintenir son statut de partenaire auprès de plusieurs organismes en réalisant des projets de conservation en zones périphériques. Elle a entre autres collaboré avec les organismes Conservation de la nature Canada, Éco-Corridors Laurentiens ainsi que le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (Cobamil) afin de maintenir la connectivité entre les parcs nationaux d'Oka, de Plaisance et du Mont-Tremblant. La Sépaq a aussi poursuivi sa collaboration dans différents projets de conservation initiés et réalisés au cours des dernières années par les organismes Nature-Action Québec, Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY), Corridor appalachien, Nature Cantons-de-l'Est et le Conseil régional de l'environnement Chaudières-Appalaches pour les cinq parcs nationaux du sud du Québec.

## Le Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE)

### Rapport quinquennal 2013-2017

L'année 2018-2019 fut une année importante au niveau de l'évolution du Programme de suivi des indicateurs environnementaux des parcs nationaux du Québec (PSIE). Elle fut l'occasion de réaliser le deuxième rapport quinquennal, pour les années 2013 à 2017. Ce rapport a été complété en une formule entièrement repensée comparativement à la précédente, le tout faisant suite aux nombreuses modifications apportées au Programme depuis les dernières années et aux recommandations du Vérificateur général du Québec. Ce rapport sera rendu public en 2019.

L'état de santé des parcs nationaux a été évalué sur la base de 84 indicateurs dont 16 indicateurs réseau et 68 indicateurs spécifiques à un ou quelques parcs. À la lumière des résultats se rapportant aux indicateurs retenus et de notre connaissance des territoires, nous concluons que les parcs nationaux se portent bien dans l'ensemble. Au total, l'état de santé de 13 parcs est jugé très bon, celui de 8 parcs est jugé bon et celui de 1 parc est jugé passable.

Parmi les éléments dignes de mention observés dans les parcs, mentionnons la stabilité de la qualité du ciel étoilé au parc national du Mont-Mégantic depuis 2007, l'amélioration de la qualité de l'eau et du milieu aquatique du Grand lac Saint-François au parc national de Frontenac, la diminution de la quantité de mercure dans les œufs de fous de Bassan au parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé et l'augmentation du nombre de nids de faucons pèlerins inventoriés au parc national du Fjord-du-Saguenay.

Les principaux points de vigilance se rapportent directement à ce qui se passe en périphérie des parcs nationaux ou encore sont le résultat de changements plus globaux. Certains éléments nécessiteront une attention plus grande au cours des prochaines années, soit la qualité de l'eau des bassins versants qui alimentent les parcs, la présence et les risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes, l'abondance trop élevée de certaines espèces fauniques, dont le cerf de Virginie et l'orignal, qui exercent une pression sur les écosystèmes forestiers, la familiarisation de certaines espèces fauniques, la protection d'espèces ayant une situation précaire au Québec, dont certaines plantes rares, le caribou et les chauves-souris, et la restauration d'aménagements rendus inadéquats.

## Bilan annuel 2018-2019

Le cinquième bilan annuel du PSIE a été réalisé cette année. Au total, pour l'ensemble des parcs, la réalisation de 238 indicateurs était prévue au cours de l'année 2018-2019. La majorité de ceux-ci (96 %) a été réalisée.

Au cours de l'année, pour l'ensemble des 212 indicateurs réalisés, 42 indicateurs ont présenté une dégradation et 10 mesures correctives ont été identifiées. Il est à noter que ces dégradations sont parfois très partielles et permettent d'identifier des mesures correctives préventives à réaliser avant même que des problèmes majeurs n'apparaissent. Des 40 mesures correctives identifiées dans le rapport annuel de 2017 (incluant les mesures identifiées en 2015 et 2016 qui ont été reportées), 16 ont été réalisées totalement et 11 l'ont été partiellement.

Parmi les actions réalisées au cours de l'année, notons les suivantes :

- › La tenue d'une rencontre thématique avec le comité scientifique externe les 11 et 12 octobre 2018 afin de valider, questionner et bonifier les modifications apportées à la structure du programme;
- › La tenue de 5 rencontres du comité scientifique interne;
- › La finalisation de la révision des indicateurs liés à la qualité de l'eau (IQBP<sup>1</sup> et RSVL<sup>2</sup>) et l'ajustement du nombre de stations d'échantillonnage afin de mieux refléter les enjeux de conservation des parcs en vue d'améliorer la qualité de l'eau de ces plans d'eau. Au total, le nombre de stations est passé de 17 à 34 pour l'IQBP (mesure des polluants entrant dans un plan d'eau) et de 16 à 18 pour le RSVL (mesure du niveau d'eutrophisation d'un lac);
- › L'amélioration de l'indicateur mettant en lumière l'évolution de l'utilisation des terres en périphérie des parcs nationaux;
- › L'exploration de l'utilisation du drone et des pièges photographiques pour la prise de données plus performantes et plus précises.

Le bilan annuel inclut un plan d'action afin de guider les actions à réaliser en 2019-2020. La principale action sera de compléter la révision du PSIE en identifiant l'ensemble des indicateurs requis pour chacun des parcs afin de permettre de déterminer leur état de santé selon les 9 critères identifiés. À celle-ci s'ajoutera la révision de certains indicateurs.

## Le financement des projets de conservation

La Sépaq investit ses fonds propres et développe de nombreux partenariats afin de réaliser des projets de conservation visant à améliorer l'état des enjeux de conservation prioritaires, les suivis écologiques ainsi que ses connaissances, et à réhabiliter des milieux naturels. Au total, ce sont plus de 2 millions de dollars qui ont été investis dans ces projets au cours de l'année 2018-2019. La Sépaq a investi à même ses budgets une somme de 429 000 \$, dont près de 34 000 \$ provient du Fonds des parcs nationaux du Québec. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a investi 1 366 000 \$ dans le cadre d'une entente de réhabilitation des milieux naturels dégradés dans les parcs nationaux. De nombreux partenaires externes dont Canards Illimités Canada, la Fondation de la faune du Québec, des ministères, des chercheurs universitaires et des partenaires locaux et régionaux ont quant à eux investi une somme de 342 000 \$ dans les projets de conservation de la Sépaq.

1. Indice de qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau

2. Réseau de surveillance volontaire des lacs

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 de la Sépaq définit les activités que la Sépaq met en œuvre pour contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020). Il comporte quinze actions découlant directement de la mission et du champ d'intervention de la Sépaq. Ce document est disponible sur le site Web de la Sépaq, et est accessible sous l'onglet Notre organisation, dans la section Développement durable. Au biais de ces actions, la Sépaq contribue à quatre des huit orientations de la SGDD 2015-2020, à savoir :

- › Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique;
- › Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité;
- › Améliorer, par la prévention, la santé de la population;
- › Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités.

Le plan d'action de développement durable 2016-2020 de la Sépaq prévoit, pour chaque action y étant intégrée, sa contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020 et aux objectifs organisationnels de la Sépaq. De plus, chacune de ces actions est jumelée à des cibles et à des indicateurs permettant ainsi de mesurer son degré d'avancement.

Le développement durable est au cœur des priorités de la Sépaq et fait partie intégrante de sa mission. En effet, le développement durable et la protection de l'environnement constituent des valeurs fondamentales qui orientent les activités et le développement de l'offre touristique de la Sépaq. Le Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq expose la mission et la vision de l'organisation sur une période quinquennale. Ce plan s'articule autour des principaux enjeux, dont l'un d'entre eux est lié au développement durable, et identifie les différentes orientations stratégiques qui seront priorisées par la Sépaq au cours des cinq années qui y sont visées. Ainsi, l'enjeu 1 – *Conservation du patrimoine et développement durable* pour lequel diverses orientations stratégiques ont été identifiées vise à conserver le patrimoine collectif de la Sépaq dans le respect des principes de développement durable.

La Sépaq présente les résultats obtenus pour les années financières 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 relativement aux quinze actions inscrites dans son plan d'action de développement durable, tout en faisant le lien avec son plan stratégique, lorsqu'applicable, pour les années financières 2017-2018 et 2018-2019.

# Action 1

Élaborer un nouveau plan de classification et un calendrier de conservation des documents de la Sépaq visant notamment à reconnaître le document électronique comme étant le document original

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateurs	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> <i>– Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.</i>	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	<b>Section 1.2.1 – Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</b> de l'orientation 1.2 <i>– Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	1– Adoption du plan de classification et du calendrier de conservation des documents de la Sépaq.  2– Approbation du calendrier de conservation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).	D'ici la fin 2017-2018.
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte. Le calendrier de conservation a été approuvé par BAnQ le 12 juin 2017. L'application du plan de classification et du calendrier de conservation est en continu.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Rédaction et adoption du plan de classification et du calendrier de conservation, réception de l'approbation du BAnQ à l'égard du calendrier de conservation, application du plan de classification et du calendrier de conservation susdits dans le cadre des opérations de la Sépaq. Le plan de classification et le calendrier de conservation font partie intégrante des Politiques et procédures administratives de la Sépaq.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Aucun autre objectif associé. Domaine d'intervention 1 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Activités courantes de gestion administrative.</i> Résultat recherché 1 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réalisation, par 95 % des ministères et organismes (MO), d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles.</i>			
<b>Manière de contribuer</b>	Rédaction, adoption et application du plan de classification et du calendrier de conservation des documents. Le plan de classification et le calendrier de conservation susdits permettent notamment de réduire de façon considérable la consommation de papier, de réaliser des économies d'espace (rangement de documents), de temps (recherche) et d'argent (papeterie, encre, matériel d'impression). D'abord, le calendrier de conservation a été approuvé par BAnQ. Ensuite, le plan de classification et le calendrier de conservation ont été approuvés par le conseil d'administration de la Sépaq, sur recommandation de son président-directeur général. Ceux-ci ont ensuite été intégrés aux Politiques et procédures administratives de la Sépaq et diffusés à l'ensemble des effectifs de cette dernière. Le 2 novembre 2018, par souci de préserver l'environnement, une (1) publication a été faite dans l'intranet afin d'informer les employés de la Sépaq de la possibilité pour ceux-ci de ne plus recevoir la version papier de leur bordereau de paie. Cette publication contient les explications nécessaires pour que les employés puissent modifier leurs préférences et recevoir leur bulletin de paie par voie électronique, le cas échéant. Le 22 février 2019, une (1) publication a été faite dans l'intranet afin d'inviter les employés à participer à un questionnaire sur la consommation de papier de la Sépaq. Le 1 <sup>er</sup> mars 2019, les réponses au questionnaire ont été publiées et l'organisation en a profité pour mentionner quelques astuces afin de diminuer au quotidien la consommation de papier, à savoir : imprimer recto-verso, recycler les faces verso des documents en brouillon et réfléchir à ce que l'on a effectivement besoin d'imprimer. La Sépaq a aussi informatisé les comptes de dépenses ce qui diminue de manière importante la quantité de papier et sa gestion. Par ailleurs, dans les dernières années, la Sépaq a continuellement réduit sa consommation de papier en ciblant davantage des actions de commercialisation sur médiums numériques. Pour imprimer ses outils promotionnels et informatifs, la Sépaq utilise du papier 100 % recyclé. De plus, depuis 2004, la Sépaq s'approvisionne auprès du fabricant québécois Les entreprises Rolland inc. Il s'agit de la seule société en Amérique du Nord qui exploite une usine de papier alimentée principalement par du biogaz issu d'un site d'enfouissement local. Cette source d'énergie permet de maintenir les émissions de dioxyde de carbone aux niveaux les plus faibles dans l'industrie, atténuant ainsi les changements climatiques. En choisissant les produits de Les entreprises Rolland inc., la Sépaq réduit son empreinte environnementale.			

## Action 2

Réduire la consommation totale d'essence des véhicules légers en fonction du nombre d'établissements gérés par la Sépaq par rapport à 2009-2010

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable</i> .	Pourcentage de diminution du nombre total de litres d'essence acheté en fonction du nombre d'établissements gérés par la Sépaq par rapport à 2009-2010.	15 %
<b>Résultats obtenus</b>	La cible n'a pas été atteinte. En 2018-2019, le pourcentage de diminution du nombre total de litres de l'ensemble des énergies achetées est de 5,92 % par rapport à 2009-2010.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Les quantités annuelles de consommation de litres d'essence, de diesel, de biodiesel, de propane, de mazout et de gaz naturel achetées sont estimées à partir des factures d'achat et du prix moyen au litre pendant l'année. En effet, malgré le libellé de la présente action, il a été constaté qu'il a été tenu compte dans le passé, aux fins du calcul, non seulement de l'essence, mais également du diesel, du biodiesel, du propane, du mazout et du gaz naturel. Afin d'harmoniser les résultats de l'année financière 2018-2019 à ceux des années antérieures, il a été tenu compte de l'ensemble de ces énergies dans le calcul. Ainsi, les factures d'achat pour chaque type d'énergie ci-haut mentionné sont additionnées. Le montant total spécifique des factures d'achat de chaque type d'énergie est ensuite divisé par la moyenne pondérée du prix de l'essence, du diesel, du biodiesel, du propane, du mazout ou du gaz naturel, selon le cas, laquelle moyenne pondérée propre à chaque type d'énergie est disponible sur le site Web de la Régie de l'énergie. Par après, le résultat obtenu pour chaque type d'énergie est additionné afin d'obtenir un nombre total de litres consommés pour l'ensemble de ces énergies. Finalement, le nombre de litres consommés pour l'ensemble de ces énergies est évalué en fonction du nombre d'établissements gérés par la Sépaq durant l'année financière visée. Ainsi, en 2009-2010, la Sépaq gérait 47 établissements consommant de l'énergie alors qu'en 2018-2019, la Sépaq en gérait 46. Lorsqu'on parvient à diminuer de 15 % par rapport à 2009-2010, on dit que le résultat est atteint. Les résultats et la compilation du tableau regroupant les données ont été fournis par la Vice-présidence – Administration et finances à l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général qui a procédé au calcul.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Domaine d'intervention 1 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Activités courantes de gestion administrative</i> . Résultat recherché 2 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réduction, d'ici 2020, de 9 % des émissions de GES des véhicules légers de la flotte gouvernementale par rapport au niveau évalué en 2009-2010</i> . De façon complémentaire: Objectif 7.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES</i> . Résultat recherché 60 de l'objectif 7.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réduction de la consommation des produits pétroliers dans les transports</i> .			
<b>Manière de contribuer</b>	L'ensemble des responsables de la maintenance et des infrastructures a assisté à une formation sur les bonnes pratiques en maintenance au cours de l'année financière 2018-2019. En effet, le 22 novembre 2018, la formation intitulée « Gestion de la maintenance » a été donnée à seize (16) employés de la Sépaq par un conseiller en maintenance de la Sépaq. À long terme, l'application de ces bonnes pratiques a nécessairement un impact positif sur les aspects touchant le développement durable.			

# Action 3

Sensibiliser les gestionnaires à l'importance d'aménager les horaires de travail de façon à réduire les déplacements des employés et à encourager le covoiturage

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable</i> .	Nombre d'activités de sensibilisation.	4
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte et largement dépassée. Au total, onze (11) activités de sensibilisation ont été réalisées.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	<p>Les activités de sensibilisation sont initiées par des employés de la Sépaq issus de différentes unités de celle-ci et sont comptabilisées par l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général.</p> <p><i>Sondage sur la mobilité durable</i></p> <p>La Sépaq, de même que ses employés, ont été invités à répondre à un sondage sur la mobilité durable, au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2018. Ce sondage était une initiative du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDELCC) afin de procéder à une enquête, auprès des ministères et organismes, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Les employés de la Sépaq ont été invités par l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général à participer audit sondage. L'invitation leur a été transmise par courriel le 16 juillet 2018 et a fait l'objet d'une (1) publication dans l'intranet cette même journée. De plus, le 23 juillet 2018, un (1) courriel a été transmis aux employés de la Sépaq afin de leur rappeler l'invitation à participer au sondage sur la mobilité durable.</p> <p>La participation au sondage avait notamment pour but de permettre au MDELCC de dresser un portrait des réalités et des enjeux auxquels la Sépaq et ses employés sont confrontés, afin de contribuer à l'implantation de mesures concrètes favorisant la mise en valeur des modes de transport durables au sein des ministères et organismes. Cet objectif du sondage lancé par le MDELCC s'apparente à la présente action du plan d'action de développement durable de la Sépaq. Compte tenu de ce qui précède, la participation audit sondage par la Sépaq de même que par ses employés constitue une (1) activité de sensibilisation aux fins de l'action 3.</p> <p>D'ailleurs, l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général a pris soin de recueillir auprès du MDELCC, les résultats du sondage pour son organisation afin de connaître les habitudes de déplacement des employés de la Sépaq.</p> <p>Le taux de participation au sondage a été de 15,65%.</p> <p><i>Sondage logement et transport</i></p> <p>En réponse à la problématique de pénurie de main-d'œuvre, la Vice-présidence – Ressources humaines a élaboré un sondage afin de connaître notamment les modalités du transport des employés dans chacun des établissements de la Sépaq. Ce sondage a été transmis le 12 novembre 2018 aux gestionnaires. Parmi les questions retrouvées audit sondage, l'une d'entre elles visait à savoir si des incitatifs pour encourager le covoiturage étaient mis en place dans leur établissement respectif. Ainsi, la participation au sondage susdit constitue une (1) activité de sensibilisation effectuée dans le cadre de l'action 3.</p> <p>Le taux de participation au sondage a été de 87,23%. En effet, des réponses ont été obtenues pour 41 des établissements de la Sépaq sur un total de 47.</p>			



<p><b>Mesures de l'indicateur (suite)</b></p>	<p><i>Résultats du sondage logement et transport</i></p> <p>La participation au sondage sur le logement et le transport a permis d'apprendre qu'à la réserve faunique La Vérendrye – secteur Abitibi-Témiscamingue, certains employés peuvent avoir un horaire de travail de quatre (4) jours par semaine. De plus, des employés œuvrant dans des secteurs en hébergement ont la possibilité d'avoir un horaire de huit (8) jours de travail, suivi de six (6) jours de congé. De fait, il s'agit de deux (2) activités de sensibilisation aux fins de l'action 3.</p> <p>À la réserve faunique des Chic-Chocs, les horaires de travail des employés attirés au service collectif ont été aménagés de façon à ce qu'aucun employé n'ait à déboursier de frais de transport pour se déplacer du bureau administratif à la réserve, pour débiter son quart de travail et inversement, à la fin de son quart de travail. En effet, un véhicule de la Sépaq est mis à la disposition des employés, ce qui réduit les déplacements effectués à bord des véhicules personnels des employés. L'aménagement des horaires de travail à la réserve faunique des Chic-Chocs constitue une (1) activité de sensibilisation dans le cadre de la présente action.</p> <p>Les résultats au sondage sur le logement et le transport ont révélé que les horaires de travail de plusieurs employés des parcs nationaux des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie et des Grands-Jardins sont agencés afin de permettre le covoiturage. De même, au parc national de la Gaspésie, plusieurs tentatives sont effectuées afin de regrouper les quarts de travail des employés et ainsi réduire leurs déplacements et encourager le covoiturage. Il s'agit donc de trois (3) activités de sensibilisation réalisées dans le cadre de la présente action.</p> <p>Il est ressorti du sondage sur le logement et le transport que les employés du Camping des Voltigeurs peuvent entreposer leurs vélos à l'intérieur de l'accueil. Il s'agit d'un incitatif afin de réduire les déplacements des employés et d'une (1) activité de sensibilisation aux fins de la présente action.</p> <p><i>Initiatives de la Sépaq en matière de mobilité durable</i></p> <p>Le 1<sup>er</sup> mars 2019, une (1) publication a été faite dans l'intranet afin de partager à l'ensemble des employés de la Sépaq, les initiatives en matière de mobilité durable qui sont ressorties du sondage sur le logement et le transport. Cette publication constitue une (1) activité de sensibilisation conformément à la présente action.</p> <p>De plus, depuis maintenant cinq (5) ans, un triple défi est organisé à l'Aquarium du Québec à chaque saison estivale. Ce triple défi vise à se mettre en forme, à s'amuser et à respecter l'environnement en utilisant le vélo pour se rendre au travail le plus souvent possible. Au cours de l'été 2018, six (6) employés ont participé au défi et ceux-ci ont parcouru une distance commune totale de 1 558 km de vélo. Cette initiative constitue une (1) activité de sensibilisation réalisée dans le cadre de la présente action puisqu'elle a notamment pour effet de réduire les déplacements des employés pour se rendre au travail.</p>
<p><b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b></p>	<p>Domaine d'intervention 1 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Activités courantes de gestion administrative.</i></p> <p>Résultat recherché 2 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réduction, d'ici 2020, de 9% des émissions de GES des véhicules légers de la flotte gouvernementale par rapport au niveau évalué en 2009-2010.</i></p> <p>De façon complémentaire :</p> <p>Objectif 7.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES.</i></p> <p>Résultat recherché 60 de l'objectif 7.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réduction de la consommation des produits pétroliers dans les transports.</i></p>
<p><b>Manière de contribuer</b></p>	<p>La participation à deux (2) sondages, la réalisation d'initiatives en matière de mobilité durable dans plusieurs établissements de la Sépaq et la diffusion dans l'intranet d'une (1) publication adressée à l'ensemble des employés sont comptabilisées à titre d'activités de sensibilisation.</p>

# Action 4

## Favoriser l'utilisation du transport collectif par les employés pour se rendre au travail

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable</i> .	Pourcentage d'augmentation du nombre d'employés utilisant le transport collectif pour se rendre au travail.	2%
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte. En 2018-2019, le pourcentage d'augmentation du nombre d'employés utilisant le transport collectif pour se rendre au travail a été de 6,9% des employés par rapport à l'année 2017-2018. En 2017-2018, la hausse était de 13,1% par rapport à l'année 2016-2017 et en 2016-2017, la hausse était de 4,6% par rapport à l'année 2015-2016.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Tableau de compilation du nombre d'employés qui demandent le remboursement du transport collectif. Ce tableau est fait et compilé par la Vice-présidence – Ressources humaines. Le 20 février 2019, une (1) publication a été faite dans l'Intranet aux termes de laquelle la Sépaq invite ses employés, incluant ses gestionnaires, à découvrir l'application « Nomade » du Réseau de transport de la Capitale afin de mieux gérer leur temps et leurs déplacements dans le cadre de l'utilisation du transport collectif, notamment pour se rendre au travail. Aux termes de cette publication, la Sépaq encourage ses employés à utiliser le transport collectif pour se rendre au travail puisqu'il s'agit d'un mode de transport simple, durable, sécuritaire et respectueux de l'environnement. De plus, il y est mentionné que ce choix permet d'économiser de l'argent puisque la Sépaq rembourse à ses employés le coût du laissez-passer mensuel.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Domaine d'intervention 2 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Transport et déplacements des employés</i> . Résultat recherché 3 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réalisation, par 90 % des MO, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés</i> . De façon complémentaire: Objectif 7.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES</i> . Résultat recherché 60 de l'objectif 7.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réduction de la consommation des produits pétroliers dans les transports</i> .			
<b>Manière de contribuer</b>	La Sépaq encourage les employés à utiliser le transport collectif pour se rendre au travail en leur remboursant le coût du laissez-passer mensuel. De plus, une (1) publication s'adressant à l'ensemble des employés a été diffusée par l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général le 20 février 2019.			

## Action 5

Réduire la quantité d'électricité achetée au réseau de distribution d'Hydro-Québec pour l'Aquarium du Québec, le Gîte du Mont-Albert, l'Auberge de la Station touristique Duchesnay, le Manoir Montmorency et le musée d'histoire naturelle du parc national de Miguasha en fonction de la fréquentation par rapport à 2009-2010

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable</i> .	Pourcentage de diminution de la quantité d'électricité achetée au réseau de distribution d'Hydro-Québec pour l'Aquarium du Québec, le Gîte du Mont-Albert, l'Auberge de la Station touristique Duchesnay, le Manoir Montmorency et le musée d'histoire naturelle du parc national de Miguasha en fonction de la fréquentation par rapport à 2009-2010.	2%
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte. En 2018-2019, le pourcentage de diminution de la quantité d'électricité achetée au réseau d'Hydro-Québec pour ces cinq sites est 31% en fonction du nombre de jours de visite par rapport à 2009-2010. Malgré l'ajout du Centre de découverte et de services du parc national de la Gaspésie et du Gîte du Mont-Albert en 2015-2016, la Sépaq a seulement augmenté sa consommation d'électricité de 9%.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Il s'agit d'un calcul approximatif, soit d'une estimation. Une compilation du nombre de kilowatts consommés pour chacun de ces sites est faite par la Vice-présidence – Administration et finances à partir des factures d'Hydro-Québec. Le calcul est ensuite effectué par l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général. Aux fins de ce calcul, l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général additionne le nombre de personnes ayant fréquenté les cinq sites visés, puis divise ce nombre par 1000 afin d'avoir un ratio jour-visite. La compilation est ensuite divisée par le ratio obtenu afin d'obtenir un résultat. Finalement, ce résultat est comparé à celui de l'année 2009-2010. Lorsqu'on réussit à diminuer le résultat de 2% par rapport à 2009-2010, on dit que la cible est atteinte.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Aucun autre objectif associé. Domaine d'intervention 3 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Bâtiments et infrastructures</i> . Résultat recherché 4 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>La diminution, d'ici 2020, de 10% des émissions de GES des bâtiments des MO par rapport au niveau évalué en 2009-2010</i> .			
<b>Manière de contribuer</b>	Un projet d'efficacité énergétique a été achevé au musée d'histoire naturelle du parc national de Miguasha. D'autres projets d'efficacité énergétique sont en cours de réalisation à l'Aquarium du Québec.			

# Action 6

## Installer des équipements solaires photovoltaïques aux bâtiments de la Sépaq

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable</i> .	Nombre de kilowatts installés.	20 kilowatts
<b>Résultats obtenus</b>	<p>La cible a été atteinte.</p> <p>23,3 kilowatts ont été installés en 2016-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7,3 kilowatts à l'Auberge de montagne des Chic-Chocs;</li> <li>• 6,4 kilowatts dans le secteur du Lac-Ste-Anne – réserve faunique des Chic-Chocs;</li> <li>• 3,5 kilowatts dans le secteur du Lac-Normand – réserve faunique du Saint-Maurice;</li> <li>• 2,5 kilowatts à l'accueil Cascapédia – parc national de la Gaspésie;</li> <li>• 2,0 kilowatts dans le secteur Legendre – réserve faunique Rouge-Matawin;</li> <li>• 1,6 kilowatt dans les secteurs des lacs Siffroi et John – réserve faunique de Rimouski.</li> </ul> <p>24,7 kilowatts ont été installés en 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8,5 kilowatts dans le secteur du Lac-Malbaie – réserve faunique des Laurentides;</li> <li>• 0,8 kilowatt dans le secteur du Lac-Bellefontaine – réserve faunique de Rimouski;</li> <li>• 0,8 kilowatt au chalet Modik Arthur (phase 2) – réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles;</li> <li>• 0,8 kilowatt dans le secteur du Lac-Baude – réserve faunique du Saint-Maurice;</li> <li>• 1,6 kilowatt dans le secteur du Lac-Soucis – réserve faunique du Saint-Maurice;</li> <li>• 1,0 kilowatt dans le secteur du Lac-Tousignant – réserve faunique du Saint-Maurice;</li> <li>• 0,8 kilowatt au chalet Modik Brochard – réserve faunique Mastigouche;</li> <li>• 0,8 kilowatt au chalet Modik Orignac – réserve faunique Mastigouche;</li> <li>• 7,0 kilowatts dans le secteur du Lac-au-Sable – réserve faunique Mastigouche;</li> <li>• 2,6 kilowatts dans cinq (5) chalets – parc national des Grands-Jardins.</li> </ul> <p>56,06 kilowatts ont été installés en 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,16 kilowatts dans le secteur de la Rivière-Kipawa – parc national d'Opémican;</li> <li>• 10,53 kilowatts dans le secteur de L'Assomption – parc national du Mont-Tremblant;</li> <li>• 1,08 kilowatt dans le secteur du Lac-Madeleine – réserve faunique des Chic-Chocs;</li> <li>• 5,67 kilowatts dans la réserve faunique La Vérendrye – secteur Abitibi-Témiscamingue;</li> <li>• 1,6 kilowatt dans le secteur du Lac-Sifflet – réserve faunique de Papineau-Labelle;</li> <li>• 1,62 kilowatt – réserve faunique Port-Daniel;</li> <li>• 12,07 kilowatts – réserve faunique de Portneuf;</li> <li>• 2,16 kilowatts – réserve faunique Rouge-Matawin;</li> <li>• 8,91 kilowatts – réserve faunique de Rimouski;</li> <li>• 3,24 kilowatts – réserve faunique de Matane;</li> <li>• 7,02 kilowatts dans les secteurs du Lac F.-X.-Lemieux, du Lac-Henri-Mercier et du Lac-Brûlé – réserve faunique des Laurentides.</li> </ul>			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Tableau de compilation du nombre de kilowatts installés fait par la Direction des immobilisations et des ressources matérielles.			

<p><b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b></p>	<p>Domaine d'intervention 3 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Bâtiments et infrastructures.</i></p> <p>Résultat recherché 5 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réalisation de projets de construction et de rénovation exécutés de manière écoresponsable.</i></p> <p>De façon complémentaire :</p> <p>Objectif 8.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Améliorer l'efficacité énergétique.</i></p> <p>Résultat recherché 61 de l'objectif 8.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>L'instauration de mesures et la réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique.</i></p> <p>Objectif 8.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.</i></p> <p>Résultat recherché 64 de l'objectif 8.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réalisation de mesures et de projets permettant l'optimisation de la production d'énergies renouvelables.</i></p> <p>Objectif 8.3 de la SGDD 2015-2020 – <i>Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES.</i></p> <p>Résultat recherché 66 de l'objectif 8.3 de la SGDD 2015-2020 – <i>La réalisation de mesures et de projets visant l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES.</i></p>
<p><b>Manière de contribuer</b></p>	<p>Bien que la cible ait été atteinte, plusieurs autres kilowatts d'équipements solaires photovoltaïques seront installés au cours des prochaines années.</p>

# Action 7

Diffuser sur le site Web de la Sépaq ses engagements en matière d'acquisition écoresponsable pour informer les citoyens et les fournisseurs

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> <i>– Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.</i>	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Diffusion de la Politique d'achats écoresponsables de la Sépaq sur son site Web.	D'ici la fin 2017-2018.
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte. La mise en œuvre de cette action est effectuée de façon continue. La Politique d'achats écoresponsables de la Sépaq est diffusée sur son site Web depuis le 20 juin 2016.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	La présence de la politique sur le site Web de la Sépaq. Celle-ci fait partie intégrante des Politiques et procédures administratives de la Sépaq et est appliquée dans le cadre de ses opérations.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Domaine d'intervention 6 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Marchés publics.</i> Résultat recherché 8 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>D'ici 2020, pour 50% des MO, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable.</i> De façon complémentaire : Objectif 2.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.</i> Résultat recherché 24 de l'objectif 2.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La promotion de l'approvisionnement écoresponsable auprès des entreprises.</i> Objectif 2.5 de la SGDD 2015-2020 – <i>Aider les consommateurs à faire des choix responsables.</i> Résultat recherché 30 de l'objectif 2.5 de la SGDD 2015-2020 – <i>La diffusion d'informations et la sensibilisation du public à la consommation responsable.</i>			
<b>Manière de contribuer</b>	La Politique relative aux achats écoresponsables vise à favoriser l'acquisition de biens respectant les critères de développement durable, à fournir aux responsables des achats, des critères écologiques à tenir en compte lors de l'achat de certains biens et à établir des pratiques d'approvisionnement durables et responsables. Entre autres, elle contient une liste de 10 biens qu'il est obligatoire de se procurer en fonction des critères d'achat et des exigences mentionnés. La politique est révisée périodiquement afin d'assurer sa pertinence, sa qualité et sa contemporanéité.			

## Action 8

Modifier la Politique d'octroi de contrats de la Sépaq afin d'inciter ou d'encourager les entreprises avec qui elle contracte à amorcer une démarche de développement durable ou à adopter des pratiques pour répondre aux enjeux de développement durable, et ce, pour certains types de contrats et pour certaines valeurs (engagement de la part de ces entreprises ou autres formes)

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.1 (Contribution à l'activité incontournable 1)</b> – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.	Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq.	Section 1.2.1 – <i>Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale de l'orientation 1.2</i> – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable de l'enjeu 1 – Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Approbation de la Politique d'octroi de contrats modifiée.	D'ici la fin 2017-2018.
<b>Résultats obtenus</b>	Non seulement la Politique d'octroi de contrats de la Sépaq a été modifiée au cours de l'année 2017-2018, mais celle-ci a été de nouveau modifiée durant l'année 2018-2019. En effet, compte tenu que la Sépaq est assujettie, depuis le 25 janvier 2019, à l'intégralité des dispositions de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> , la Politique d'octroi de contrats a dû être révisée. La politique susdite encadre les contrats publics de la Sépaq et intègre notamment ses orientations en matière de développement durable et d'environnement.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Modification de la Politique d'octroi de contrats et application de la politique susdite dans le cadre des opérations de la Sépaq. Celle-ci fait partie intégrante des Politiques et procédures administratives de la Sépaq.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	<p>Domaine d'intervention 6 lié à l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Marchés publics</i>.</p> <p>Résultat recherché 8 de l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>D'ici 2020, pour 50% des MO, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable.</i></p> <p>De façon complémentaire:</p> <p>Objectif 2.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables.</i></p> <p>Résultat recherché 21 de l'objectif 2.1 de la SGDD 2015-2020 (Contribution à l'activité incontournable 4) – <i>La mise en œuvre de mesures pour appuyer le développement d'entreprises d'économie sociale dans les secteurs contribuant à la transition vers une économie verte et responsable, notamment dans les secteurs de la protection de l'environnement, de la préservation de la biodiversité et de la gestion responsable des ressources naturelles.</i></p>			
<b>Manière de contribuer</b>	La Politique d'octroi de contrats a été approuvée par le conseil d'administration de la Sépaq, sur recommandation de son président-directeur général. Elle fut ensuite intégrée aux Politiques et procédures administratives de la Sépaq et diffusée à l'ensemble des effectifs de cette dernière.			

# Action 9

Élaborer et mettre en œuvre un processus de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes de la Sépaq

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.2 (Contribution à l'activité incontournable 2)</b> <i>- Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes.</i>	Favoriser l'engagement de la Sépaq aux principes de développement durable.	Section 1.1.3 – <i>Accroître la protection des réserves fauniques de l'orientation 1.2 – Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable de l'enjeu 1 – Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Approbation et mise en œuvre du processus de prise en compte des principes de développement durable.	D'ici la fin 2016-2017.
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte pour l'approbation du processus et la mise en œuvre de cette action est en continu. Un processus de prise en compte des principes de développement durable a été approuvé le 20 mai 2016.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Application du processus de prise en compte des principes de développement durable qui fait partie intégrante des Politiques et procédures administratives de la Sépaq.  Tableau de suivi de la mise en œuvre du processus de prise en compte des principes de développement durable. Celui-ci est complété par l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général. Les actions structurantes relatives au développement d'un nouvel établissement ou d'un nouveau secteur dans un établissement sont identifiées par les directeurs concernés.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Aucun autre objectif associé  Résultat recherché 10 de l'objectif 1.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes.</i>			
<b>Manière de contribuer</b>	Le processus de prise en compte des principes de développement durable a été approuvé par le conseil d'administration de la Sépaq, sur recommandation de son président-directeur général. Il fut ensuite intégré aux Politiques et procédures administratives de la Sépaq et diffusé à l'ensemble des effectifs de cette dernière.  Les seize (16) principes de développement durable retrouvés dans la <i>Loi sur le développement durable</i> sont disponibles sur le site Web de la Sépaq, sous l'onglet Notre organisation, dans la section Développement durable.			



# Action 10

Mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.3 – Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales.</b>	Favoriser la participation publique dans la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux.	Section 1.1.2 – <i>Augmenter la concertation avec les acteurs des zones périphériques</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Nombre de parcs nationaux ayant mis en place une structure de concertation dédiée à la zone périphérique.	22
<b>Résultats obtenus</b>	<p>La cible a été majoritairement atteinte.</p> <p>En effet, vingt-et-un (21) parcs nationaux ont adopté une structure de concertation dédiée à la zone périphérique, notamment par la tenue de journées de réflexion sur les zones périphériques ou de rencontres de concertation.</p> <p>Au total, vingt (20) journées et rencontres ont eues lieu en ce sens dans l'ensemble du réseau des parcs du Québec méridional depuis le mois de novembre 2015. Parmi celles-ci, dix (10) journées de réflexion ont été tenues au cours de l'année financière 2016-2017, une (1) au cours de l'année financière 2017-2018 et une (1) rencontre de concertation s'est tenue au cours de l'année financière 2018-2019. En effet, le 28 septembre 2018, une (1) rencontre de concertation s'est déroulée au parc national du Mont-Orford dans le cadre du 2<sup>e</sup> forum – Zone périphérique de ce territoire. L'objectif consistait à réfléchir sur les façons de mieux intégrer les préoccupations liées à la conservation du parc et de ses espèces fauniques et floristiques dans l'aménagement et l'utilisation du territoire périphérique. Au cours des prochains mois, le comité de la zone périphérique se penchera sur les bénéfices qu'apporte le Mont-Orford à sa zone périphérique d'un point de vue économique, environnemental, culturel et de santé publique. Des rencontres de concertation relatives aux zones périphériques ont également eu lieu aux parcs nationaux du Fjord-du-Saguenay et du Mont-Mégantic au cours de l'hiver 2019.</p>			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	<p>Compilation des parcs nationaux ayant mis en place une structure de concertation dédiée à la zone périphérique, notamment par la tenue de journées de réflexion sur les zones périphériques ou de rencontres de concertation.</p>			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	<p>Résultat recherché 15 lié à l'objectif 1.3 de la SGDD 2015-2020 – <i>Accroître l'utilisation de moyens qui encouragent et facilitent la consultation et la participation des citoyens et des parties prenantes dans le cadre des travaux des MO.</i></p> <p>De façon complémentaire:</p> <p>Objectif 3.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité.</i></p> <p>Résultat recherché 34 lié à l'objectif 3.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Le renforcement et le développement de mécanismes de concertation avec les acteurs des milieux concernés.</i></p> <p>Objectif 6.3 de la SGDD 2015-2020 – <i>Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités.</i></p> <p>Résultat recherché 50 lié à l'objectif 6.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Des initiatives qui favorisent la participation des citoyens et des autres acteurs du milieu au développement de leur collectivité.</i></p>			
<b>Manière de contribuer</b>	<p>Mise en place d'une structure de concertation dédiée à la zone périphérique et tenue de journées de réflexion ou de rencontres de concertation avec les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux.</p>			

# Action 11

Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui fait des achats

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.4 –</b> <i>Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.</i>	Développer et maintenir les compétences du personnel de la Sépaq afin que l'exercice de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche du développement durable.	Section 1.2.3 – <i>Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Pourcentage du personnel qui fait des achats ayant été formé.	75 % du personnel qui fait des achats est formé.
<b>Résultats obtenus</b>	La cible a été atteinte. En effet, nous considérons que l'ensemble du personnel qui fait des achats est formé.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Diffusion des formations pertinentes aux gestionnaires concernés, publication de la Politique relative aux achats écoresponsables sur le site Web de la Sépaq, remboursement des frais de formation et de perfectionnement par la Sépaq, sur demande et suivant approbation, compilation des présences aux formations.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	<p>Résultat recherché 16 lié à l'objectif 1.4 de la SGDD 2015-2020 – <i>La formation sur les pratiques en matière de développement durable.</i></p> <p>De façon complémentaire :</p> <p>Objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 (Contribution à l'activité incontournable 1) – <i>Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.</i></p> <p>Domaine d'intervention 6 lié à l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Marchés publics.</i></p> <p>Résultat recherché 8 lié à l'objectif 1.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>D'ici 2020, pour 50 % des MO, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable.</i></p>			

<p><b>Manière de contribuer</b></p>	<p>La publication de la Politique d'achats écoresponsables sur le site Web de la Sépaq est comptabilisée à titre de formation.</p> <p>Des efforts continus sont effectués par l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général ainsi que par la Vice-présidence – Ressources humaines pour cibler les formations pertinentes et les transmettre aux effectifs intéressés. Habituellement, ce sont les gestionnaires et les adjoints administratifs qui effectuent des achats pour l'organisation. Il s'agit donc des membres du personnel qui sont principalement visés par l'offre de formation.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> juin 2018, dix-neuf (19) employés de la Direction des immobilisations et des ressources matérielles ont assisté à la formation « Pollution lumineuse – Écoconstruction » donnée par la directrice et la responsable de l'éducation du parc national du Mont-Mégantic ainsi qu'à la formation « Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État » donnée par un ingénieur forestier de la Sépaq.</p> <p>Le 16 novembre 2018, l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général a transmis au directeur des immobilisations et des ressources matérielles des invitations à la formation sur l'écogestion des chantiers offerte par Recyc-Québec et à la formation « Bâtiment durable » offerte par l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable.</p> <p>De plus, le 15 janvier 2019, l'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général a suivi la formation « Midi-conférence gestionnaire » offerte par l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable.</p> <p>En outre, tout employé intéressé peut soumettre à la Sépaq une demande d'autorisation et de remboursement d'activités de formation et de perfectionnement qui sont pertinentes à ses fonctions.</p> <p>Finalement, la Vice-présidence – Ressources humaines a identifié plusieurs formations potentielles disponibles sur le marché et verra à contacter les organismes pour connaître plus précisément leurs offres de formation.</p> <p>Nous avons modifié la façon de mesurer l'indicateur comparativement à l'année passée où il s'agissait uniquement de la compilation des registres des présences aux formations. En effet, nous avons ajouté la diffusion des formations pertinentes aux gestionnaires concernés, la publication de la Politique relative aux achats écoresponsables sur le site Web de la Sépaq et le remboursement des frais de formation et de perfectionnement par la Sépaq.</p> <p>L'officière de développement durable et employée de la Vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général ainsi que la Vice-présidence – Ressources humaines transmettent l'information et la documentation pertinentes aux gestionnaires concernés. Ceux-ci sont responsables de suivre la formation appropriée et de s'assurer qu'elle soit suivie par les membres de leur équipe.</p> <p>Or, nous n'avons ni modifié l'action, la cible ou l'indicateur de sorte que cette modification ne fait pas l'objet d'une rubrique à part.</p>
-------------------------------------	--

# Action 12

Procéder à la restauration de quatre maisons se trouvant sur l'île Bonaventure dans le parc national de l'île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, anciennes habitations faisant partie de l'histoire de cette île

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 1.5 – Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial.</b>	Promouvoir les éléments reliés à l'histoire des territoires et de l'occupation humaine et leurs particularités dans la perspective du partage des connaissances du patrimoine naturel et culturel.	Section 1.2.3 – <i>Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Nombre de maisons restaurées.	4
<b>Résultats obtenus</b>	Aucun résultat important n'est à signaler. La réalisation de l'action s'étale sur quatre ans. Les travaux de construction des maisons Wall et Paget sont complétés. Aucun budget n'est disponible actuellement pour procéder à la rénovation des maisons Waugh et Grant.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Rapport de la Direction des immobilisations et des ressources matérielles sur le nombre de maisons restaurées.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Objectif 18 de l'agenda 21 de la culture du Québec – <i>Prendre en considération le fait que le patrimoine naturel doit être protégé pour sa valeur culturelle autant que pour sa valeur écologique et économique</i> , notamment par la protection du patrimoine naturel.			
<b>Manière de contribuer</b>	La restauration de deux (2) maisons se trouvant sur l'île Bonaventure est complétée et la restauration des deux (2) autres maisons est envisagée.			

# Action 13

Planifier les projets d'aménagement et de développement de la mise en œuvre du parc national d'Opémican en assurant la pérennité de la diversité biologique sur le territoire

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateurs	Cibles
<b>Objectif 3.2 –</b> <i>Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société.</i>	Développer des territoires en prenant en compte la diversité biologique.	Section 1.1.1 – <i>Maintenir la santé des écosystèmes des parcs nationaux de l'orientation 1.2 – Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable de l'enjeu 1 – Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	1- Suivi des orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation pour chaque aménagement; 2- Élaboration des critères pour assurer la conservation du patrimoine naturel.	1- Les orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation sont suivies pour chaque aménagement. 2- Les critères sont élaborés.
<b>Résultats obtenus</b>	<p>Cette action a été appliquée tout au long de l'aménagement du parc national d'Opémican et sera appliquée pour tout développement futur, le cas échéant.</p> <p>La cible a été atteinte. En effet, les orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation ont été dûment suivies pour chaque aménagement fait au parc national d'Opémican. Par ailleurs, des critères informels ont été élaborés dans le cadre de la réalisation de rapports de caractérisation au cours de l'année financière 2018-2019. Ces critères sont appliqués et suivis lors du lancement d'appels d'offres en matière d'aménagement et de développement au parc national d'Opémican.</p> <p>Six (6) rapports de caractérisation ont été réalisés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de caractérisation pour le projet « sentier télégraphe » daté du mois de juin 2018;</li> <li>• Rapport de caractérisation pour le projet « Chemin d'accès d'Hydro-Québec » daté du 10 juin 2018;</li> <li>• Rapport de caractérisation sommaire pour les chemins d'accès d'Hydro-Québec daté du 15 juin 2018;</li> <li>• Rapport de caractérisation sommaire pour le projet « Chemin d'accès à l'antenne de la pointe Opémican » daté du 5 novembre 2018;</li> <li>• Rapport de caractérisation sommaire pour le projet « Reconfiguration de l'entrée du chemin du parc national d'Opémican par le MTQ » daté du 5 novembre 2018;</li> <li>• Rapport de caractérisation pour le projet de campings sauvages sur les îles du lac Kipawa daté du 14 décembre 2018.</li> </ul>			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	<p>Rapport de caractérisation pour chaque nouvel aménagement.</p> <p>Les critères informels pour assurer la conservation du patrimoine naturel.</p>			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	<p>Aucun autre objectif associé</p> <p>Résultat recherché 36 lié à l'objectif 3.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>La mise en œuvre de mesures de conservation des écosystèmes terrestres et aquatiques.</i></p>			
<b>Manière de contribuer</b>	<p>Dans le cadre de l'aménagement du parc national d'Opémican, plusieurs mesures ont été mises en place afin de minimiser l'impact sur l'environnement.</p> <p>Le maximum d'effort a été déployé afin d'optimiser l'aménagement des infrastructures (chemin d'entrée, campings, bâtiments) pour permettre de conserver le maximum de grands pins blancs qui représentent une richesse dans ce secteur, ce qui permet aux visiteurs de vivre une expérience dès l'entrée dans le parc de par la proximité de ces grands pins majestueux. Également, des caractérisations environnementales détaillées ont été réalisées afin de minimiser l'impact sur le milieu de tout le secteur.</p> <p>Dans une optique de développement durable, les grands pins provenant du déboisement du projet ont été récupérés afin de les intégrer le plus possible, notamment dans la réfection des bâtiments patrimoniaux, pour la construction des nouveaux bâtiments et dans la création des aires de jeux.</p>			

# Action 14

Inciter les familles à visiter les établissements de la Sépaq afin d'y pratiquer des activités physiques par la mise en place de la Stratégie famille

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateurs	Cibles
<b>Objectif 5.1 – Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.</b>	Favoriser la pratique d'activités physiques chez les familles.	Section 1.2.3 – <i>Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	1- Pourcentage d'augmentation du prêt de skis, de vélos et de raquettes aux enfants; 2- Pourcentage d'augmentation de la participation des enfants aux activités de découverte; 3- Pourcentage d'augmentation des ventes du forfait pêche familiale.	1- 10 % d'augmentation du prêt de skis, de vélos et de raquettes aux enfants; 2- 10 % d'augmentation de la participation des enfants aux activités de découverte; 3- 5 % d'augmentation des ventes du forfait pêche familiale.
<b>Résultats obtenus</b>	<p>Les cibles fixées pour le prêt de skis, de vélos et de raquettes aux enfants ont été atteintes et largement dépassées.</p> <p>En effet, depuis l'année de référence 2015-2016, la location de vélos pour enfants a progressé de 331%, la location de skis pour enfants a progressé de 205% et la location de raquettes pour enfants a progressé de 478%.</p> <p>La cible fixée pour la participation des enfants aux activités de découverte a été atteinte. Ainsi, la participation des enfants aux activités de découverte a augmenté de 75% par rapport à l'année de référence 2015-2016.</p> <p>Quant aux ventes du forfait pêche familiale, la cible a été atteinte. De fait, celles-ci ont progressé de 10% par rapport aux années 2016-2018. Les statistiques relatives à cette activité sont évaluées sur un horizon de deux (2) ans.</p>			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Statistiques			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	<p>Résultat recherché 42 lié à l'objectif 5.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>L'accès aux milieux propices à la pratique de l'activité physique ainsi que la valorisation d'un mode de vie plus actif.</i></p> <p>De façon complémentaire :</p> <p>Objectif 5.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires.</i></p> <p>Résultat recherché 43 lié à l'objectif 5.2 de la SGDD 2015-2020 – <i>Des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie, y compris la lutte contre l'intimidation.</i></p>			
<b>Manière de contribuer</b>	<p>La Sépaq a mis en place l'Expérience famille. Plusieurs avantages mis de l'avant par ce programme sont destinés aux enfants, dont le prêt de skis, de vélos et de raquettes et l'accès gratuit à certaines activités. Des forfaits de pêche familiale sont disponibles depuis quelques années à coût moindre pour les familles. Ce produit gagne en popularité et fait l'objet d'une mise en marché spécifique.</p>			

# Action 15

Reconfigurer le secteur Stukely du parc national du Mont-Orford en accord avec les principes d'aménagement durable du territoire

Contribution aux objectifs de la SGDD 2015-2020	Objectif organisationnel	Lien avec le Plan stratégique 2017-2022	Indicateur	Cible
<b>Objectif 6.1 – Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire.</b>	Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'aménagement du territoire.	Section 1.2.3 – <i>Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère</i> de l'orientation 1.2 – <i>Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable</i> de l'enjeu 1 – <i>Conservation du patrimoine et développement durable.</i>	Réalisation du nouveau plan d'aménagement en accord avec les principes d'aménagement durable du territoire.	D'ici la fin 2017-2018.
<b>Résultats obtenus</b>	Aucun résultat important n'est à signaler. Cette action a été appliquée tout au long de la reconfiguration du secteur Stukely du parc national du Mont-Orford et sera appliquée pour tout développement futur, le cas échéant. La cible a été atteinte. Le nouveau plan d'aménagement du secteur Stukely du parc national du Mont-Orford a été réalisé en accord avec les principes d'aménagement durable du territoire.			
<b>Mesures de l'indicateur</b>	Inauguration du secteur Stukely et rapport de l'équipe du parc.			
<b>Lien avec l'objectif de la SGDD 2015-2020 et résultat recherché</b>	Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 47 de l'objectif 6.1 de la SGDD 2015-2020 – <i>Le renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable.</i>			
<b>Manière de contribuer</b>	Datant des années 60, le camping et la plage du lac Stukely du parc national du Mont-Orford nécessitaient d'importantes interventions. La démarche a été méticuleuse. La Sépaq a évalué les aménagements existants et a pris en compte les particularités du milieu naturel. Le camping a complètement été redessiné. En parallèle, la caractérisation du secteur a été réalisée par une équipe du service de la conservation et de l'éducation du parc, laquelle a suivi les orientations du Guide de caractérisation des sites d'implantation. Les espèces floristiques sensibles ont été inventoriées. Par la suite, le projet a été ajusté afin d'inclure au devis des mesures de mitigation. Les travaux se sont terminés au début du mois de juillet 2016.			

# VITALITÉ DU TERRITOIRE



AUBERGE DE MONTAGNE DES CHIC-CHOCS  
RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE



# OCCUPATION ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

## Contexte

Le territoire public revêt une importance considérable pour les régions. Les Québécois sont de plus en plus animés d'une fierté toute légitime à l'endroit des territoires publics confiés à la Sépaq. La Sépaq contribue de façon significative à l'essor économique du Québec, plus spécifiquement au développement du tourisme de nature et du plein air par la mise en place de partenariats en région. La Sépaq est ainsi fière de s'associer à des entreprises régionales dans le cadre de ses opérations, contribuant ainsi au dynamisme économique des territoires.

La Sépaq favorise la participation des intervenants régionaux à la réalisation de sa mission afin de s'assurer que les actions prises sont en harmonie avec la vision régionale. Pour faciliter cette concertation, les parcs nationaux sont dotés d'une table d'harmonisation et les réserves fauniques, d'un conseil d'administration local, lesquels sont composés d'intervenants régionaux et de représentants de la Sépaq. Ces instances jouent un rôle-conseil très constructif sur différents sujets tels que les orientations, l'offre de services, les plans d'action annuels, les budgets et les plans de mise en valeur des établissements.

En somme, la Sépaq constitue ainsi un acteur important de l'occupation et la vitalité des territoires. Ainsi, en plus des résultats précis aux indicateurs et cibles de son Plan stratégique, la Sépaq pose également de nombreuses actions quotidiennes ayant un impact majeur sur le développement et la mise en valeur des régions du Québec, tel que vous pourrez le constater à la lecture de la section Plan stratégique 2017-2022 du présent rapport annuel.

## Présence de la Sépaq en région

Les établissements de la Sépaq se trouvent dans 14 des 17 régions administratives du Québec.

Région administrative	Établissements		
	Secteur faunique	Parcs nationaux	Secteur touristique
Abitibi-Témiscamingue	Réserve faunique La Vérendrye – secteur Abitibi	Parc national d'Aiguebelle Parc national d'Opémican	
Bas-Saint-Laurent	Réserve faunique de Rimouski Réserve faunique de Matane	Parc national du Bic Parc national du Lac-Témiscouata	Auberge de montagne des Chic-Chocs
Capitale-Nationale	Réserve faunique des Laurentides Réserve faunique de Portneuf	Parc national de la Jacques-Cartier Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie Parc national des Grands-Jardins	Aquarium du Québec Station touristique Duchesnay Parc de la Chute-Montmorency
Centre-du-Québec			Camping des Voltigeurs
Chaudière-Appalaches		Parc national de Frontenac	
Côte-Nord	Réserve faunique Port-Cartier-Sept-Îles Pourvoirie Sépaq Anticosti	Parc national d'Anticosti	
Estrie		Parc national du Mont-Orford Parc national de la Yamaska Parc national du Mont-Mégantic Parc national de Frontenac	
Gaspésie	Réserve faunique des Chic-Chocs Réserve faunique de Port-Daniel	Parc national de la Gaspésie Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé Parc national de Miguasha	Gîte du Mont-Albert
Lanaudière	Réserve faunique Rouge-Matawin Réserve faunique Mastigouche	Parc national du Mont-Tremblant	
Laurentides	Réserve faunique Rouge-Matawin Réserve faunique de Papineau-Labelle	Parc national du Mont-Tremblant Parc national d'Oka	

Région administrative	Établissements		
	Secteur faunique	Parcs nationaux	Secteur touristique
Mauricie	Réserve faunique du Saint-Maurice Réserve faunique Mastigouche		
Montérégie		Parc national des Îles-de-Boucherville Parc national du Mont-Saint-Bruno	
Outaouais	Réserve faunique La Vérendrye – secteur Outaouais Réserve faunique de Papineau-Labelle	Parc national de Plaisance	Centre touristique du Lac-Simon
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Réserve faunique Ashuapmushuan Réserve faunique des Laurentides	Parc national de la Pointe-Taillon Parc national des Monts-Valin Parc national du Fjord-du-Saguenay Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent	Centre touristique du Lac-Kénogami

## Plan d'action spécifique en occupation et vitalité du territoire 2018-2020 de la Sépaq

Le Plan d'action spécifique en occupation et vitalité du territoire 2018-2020 de la Sépaq (ci-après désigné le « Plan d'action ») a été mis en place conformément à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 du gouvernement du Québec (ci-après désignée la « Stratégie »). La Stratégie cible notamment, par région administrative, les priorités et les projets à mettre en œuvre afin d'en assurer l'occupation et la vitalité.

Le Plan d'action comporte les priorités régionales de la Stratégie découlant directement de la mission et du champ d'intervention de la Sépaq dans chacune des régions administratives où un ou plusieurs de ses établissements sont présents. Ce plan définit les activités que la Sépaq met en œuvre pour contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs du Plan d'action pour les années financières 2018-2019 et 2019-2020. Les cibles ont été établies et sont arrimées directement avec les cibles du Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq (ci-après le « Plan stratégique »).

Par conséquent, et tel que prévu à la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3), la Sépaq fait état, dans le présent rapport, des résultats obtenus au regard du Plan d'action.

Les tableaux ci-dessous présentent l'arrimage des priorités régionales de la Stratégie aux orientations et objectifs énoncés au Plan stratégique. La Sépaq évoluant majoritairement en région et ayant basé ses actions dans cette optique, les résultats sont ainsi observés à l'échelle de la province. Nous vous référons d'ailleurs directement aux résultats du Plan stratégique 2017-2022 de la Sépaq, que vous trouverez en conclusion de la section Plan stratégique 2017-2022 du présent rapport annuel, quant aux résultats du Plan d'action.

## Orientation 1.1 Assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Maintenir la santé des écosystèmes des parcs nationaux (1.1.1)</li> <li>› Augmenter la concertation avec les acteurs des zones périphériques (1.1.2)</li> <li>› Accroître la protection des réserves fauniques (1.1.3)</li> <li>› Réinvestir de manière optimale dans l'entretien des actifs de la Sépaq et dans la pérennité du patrimoine naturel et culturel (1.1.4)</li> </ul>	Abitibi-Témiscamingue	<p><b>Priorité 4</b> – Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.</p> <p><b>Priorité 6</b> – Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé et le bien-être de la population.</p>
	Bas-Saint-Laurent	<b>Priorité 3</b> – Agir pour un environnement sain et une vie de qualité.
	Chaudière-Appalaches	<b>Priorité 4</b> – Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles.
	Côte-Nord	<b>Priorité 5</b> – Rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement.
	Estrie	<p><b>Priorité 7</b> – Augmenter l'accessibilité aux milieux naturels pour la pratique d'activités récréatives par les citoyens et les visiteurs.</p> <p><b>Priorité 16</b> – Conserver et protéger les milieux naturels.</p>
	Lanaudière	<p><b>Priorité 5</b> – Un aménagement du territoire dans le respect de l'autonomie des MRC et de leur connaissance fine de leur milieu favorisant la pérennité des collectivités dans une optique de gestion intégrée des ressources.</p> <p><b>Priorité 13</b> – La création d'environnements favorables au développement global des citoyens en priorisant la promotion des saines habitudes de vie dans une optique de prévention.</p>
	Laurentides	<p><b>Priorité 2</b> – Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.</p> <p><b>Priorité 4</b> – Encourager l'occupation dynamique et la gestion équilibrée du territoire.</p>
	Mauricie	<p><b>Priorité 5</b> – Protéger et améliorer la qualité de l'environnement, des écosystèmes naturels et des milieux de vie.</p> <p><b>Priorité 9</b> – Mettre en valeur le territoire de la Mauricie tout en favorisant la production et la transformation des ressources naturelles et agricoles de façon durable.</p>
	Montérégie	<p><b>Priorité 5</b> – Offrir à toutes les personnes les conditions d'obtention d'une meilleure qualité de vie.</p> <p><b>Priorité 6</b> – Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles.</p>
	Outaouais	<p><b>Priorité 1</b> – Favoriser un développement arrimé des milieux ruraux et urbains et consolider l'identité régionale.</p> <p><b>Priorité 4</b> – Protéger l'environnement naturel, améliorer la gestion des matières résiduelles et favoriser l'adaptation aux changements climatiques.</p>
Saguenay-Lac-Saint-Jean	<p><b>Priorité 2</b> – Premières Nations – S'assurer que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, l'entité administrative et politique des Pekuakamiulnuatsh, soit un intervenant prioritaire dans tous les projets d'exploitation et de mise en valeur des ressources naturelles au Saguenay-Lac-Saint-Jean; renforcer la culture de partenariat entre les Premières Nations et les acteurs socioéconomiques de la région.</p> <p><b>Priorité 7</b> – Transports – Assurer la pérennité des chemins multiusages; maximiser le potentiel ferroviaire et optimiser les installations portuaires</p>	

## Orientation 1.2 Accroître le leadership de la Sépaq en matière de développement durable

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Déployer un plan de réduction de l'empreinte environnementale (1.2.1)</li> <li>› Établir des relations durables et mutuellement avantageuses avec les communautés autochtones (1.2.2)</li> <li>› Promouvoir les réalisations, le savoir-faire et l'expertise scientifique de la Sépaq ainsi que les retombées économiques qu'elle génère (1.2.3)</li> </ul>	Abitibi-Témiscamingue	<p><b>Priorité 4</b> – Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.</p> <p><b>Priorité 6</b> – Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé et le bien-être de la population.</p>
	Bas-Saint-Laurent	<b>Priorité 3</b> – Agir pour un environnement sain et une vie de qualité.
	Chaudière-Appalaches	<b>Priorité 4</b> – Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles.
	Côte-Nord	<b>Priorité 5</b> – Rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement.
	Estrie	<p><b>Priorité 7</b> – Augmenter l'accessibilité aux milieux naturels pour la pratique d'activités récréatives par les citoyens et les visiteurs.</p> <p><b>Priorité 16</b> – Conserver et protéger les milieux naturels.</p>
	Lanaudière	<p><b>Priorité 5</b> – Un aménagement du territoire dans le respect de l'autonomie des MRC et de leur connaissance fine de leur milieu favorisant la pérennité des collectivités dans une optique de gestion intégrée des ressources.</p> <p><b>Priorité 13</b> – La création d'environnements favorables au développement global des citoyens en priorisant la promotion des saines habitudes de vie dans une optique de prévention.</p>
	Laurentides	<p><b>Priorité 2</b> – Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en relever le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.</p> <p><b>Priorité 4</b> – Encourager l'occupation dynamique et la gestion équilibrée du territoire.</p>
	Mauricie	<p><b>Priorité 5</b> – Protéger et améliorer la qualité de l'environnement, des écosystèmes naturels et des milieux de vie.</p> <p><b>Priorité 9</b> – Mettre en valeur le territoire de la Mauricie tout en favorisant la production et la transformation des ressources naturelles et agricoles de façon durable.</p>
	Montérégie	<p><b>Priorité 5</b> – Offrir à toutes les personnes les conditions d'obtention d'une meilleure qualité de vie.</p> <p><b>Priorité 6</b> – Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles.</p>
	Outaouais	<p><b>Priorité 1</b> – Favoriser un développement arrimé des milieux ruraux et urbains et consolider l'identité régionale.</p> <p><b>Priorité 4</b> – Protéger l'environnement naturel, améliorer la gestion des matières résiduelles et favoriser l'adaptation aux changements climatiques.</p>
Saguenay-Lac-Saint-Jean	<p><b>Priorité 2</b> – Premières Nations – S'assurer que PekuakamiInuatsh Takuhikan, l'entité administrative et politique des PekuakamiInuatsh, soit un intervenant prioritaire dans tous les projets d'exploitation et de mise en valeur des ressources naturelles au Saguenay-Lac-Saint-Jean; renforcer la culture de partenariat entre les Premières Nations et les acteurs socioéconomiques de la région.</p> <p><b>Priorité 7</b> – Transports – Assurer la pérennité des chemins multiusages; maximiser le potentiel ferroviaire et optimiser les installations portuaires</p>	

**ENJEU 2****CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE****Orientation 2.1 Diversifier les sources de revenus**

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Accroître l'offre de produits et de services de la Sépaq (2.1.1)</li> <li>› Augmenter la concertation avec les acteurs des zones périphériques (2.1.2)</li> </ul>	Lanaudière	<b>Priorité 10</b> – Le soutien et la bonification des produits d'appels, événements culturels et touristiques comme outil de rayonnement régional.

**Orientation 2.2 Assurer la rentabilité financière**

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Augmentation du nombre de jours de visite (2.2.1)</li> <li>› Assurer le rayonnement d'une marque forte (2.2.2)</li> </ul>	Lanaudière	<b>Priorité 10</b> – Le soutien et la bonification des produits d'appels, événements culturels et touristiques comme outil de rayonnement régional.

**ENJEU 3****EXPÉRIENCE CLIENT****Orientation 3.1 Faire vivre une expérience client distinctive**

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Scénariser l'expérience client (3.1.1)</li> <li>› Bonifier l'offre d'expériences selon les segments de clientèle (3.1.2)</li> </ul>	Capitale-Nationale	<b>Priorité 3</b> – Développer les infrastructures touristiques.
	Centre-du-Québec	<b>Priorité 6</b> – Développer la notoriété de la région.
	Chaudière-Appalaches	<b>Priorité 6</b> – Faire du tourisme un moteur économique de développement des communautés en Chaudière-Appalaches.
	Estrie	<b>Priorité 5</b> – Maintenir et développer des initiatives régionales et concertées en matière de développement culturel, touristique, sportif et de loisir, et faciliter l'offre d'activités.
	Gaspésie	<b>Priorité 4</b> – Participer au développement des activités de loisirs, de sports et de culture en région. <b>Priorité 7</b> – Soutenir les secteurs d'activités phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches, l'aquaculture, l'industrie éolienne et le tourisme.
	Lanaudière	<b>Priorité 9</b> – Le soutien au développement d'infrastructures et équipements culturels et touristiques.
	Montérégie	<b>Priorité 7</b> – Promouvoir et développer le tourisme.
	Outaouais	<b>Priorité 8</b> – Favoriser le développement touristique de la région.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	<b>Priorité 9</b> – Tourisme – Consolider, structurer et organiser l'offre touristique régionale; réaliser la promotion concertée auprès de la clientèle extrarégionale; maintenir et améliorer les infrastructures récréotouristiques.	

## Orientation 3.2 Développer un lien personnalisé avec nos clients

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
▶ Développer un programme de reconnaissance et de fidélisation de la clientèle (3.2.1)	Capitale-Nationale	<b>Priorité 3</b> – Développer les infrastructures touristiques.
	Centre-du-Québec	<b>Priorité 6</b> – Développer la notoriété de la région.
	Chaudière-Appalaches	<b>Priorité 6</b> – Faire du tourisme un moteur économique de développement des communautés en Chaudière-Appalaches.
	Estrie	<b>Priorité 5</b> – Maintenir et développer des initiatives régionales et concertées en matière de développement culturel, touristique, sportif et de loisir, et faciliter l'offre d'activités.
	Gaspésie	<b>Priorité 4</b> – Participer au développement des activités de loisirs, de sports et de culture en région. <b>Priorité 7</b> – Soutenir les secteurs d'activités phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches, et l'aquaculture, l'industrie éolienne et le tourisme.
	Lanaudière	<b>Priorité 9</b> – Le soutien au développement d'infrastructures et équipements culturels et touristiques.
	Montérégie	<b>Priorité 7</b> – Promouvoir et développer le tourisme.
	Outaouais	<b>Priorité 8</b> – Favoriser le développement touristique de la région.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	<b>Priorité 9</b> – Tourisme – Consolider, structurer et organiser l'offre touristique régionale; réaliser la promotion concertée auprès de la clientèle extrarégionale; maintenir et améliorer les infrastructures récréotouristiques.	

## Orientation 4.1 Favoriser le développement et la mobilisation des employés de la Sépaq

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Implanter un programme de développement du leadership (4.1.1)</li> <li>› Déployer un plan d'engagement interne (4.1.2)</li> <li>› Optimiser le programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés (4.1.3)</li> <li>› Déployer l'offre globale de formation de manière à mieux représenter la nouvelle vision de la Sépaq (4.1.4)</li> </ul>	Abitibi-Témiscamingue	<p><b>Priorité 2</b> – Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.</p> <p><b>Priorité 3</b> – Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.</p>
	Bas-Saint-Laurent	<b>Priorité 4</b> – Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiées.
	Centre-du-Québec	<b>Priorité 2</b> – Attirer des travailleurs pour assurer la croissance et l'avenir de la région.
	Côte-Nord	<b>Priorité 7</b> – Favoriser l'accès à l'éducation, à la formation et au savoir.
	Estrie	<b>Priorité 1</b> – Soutenir des stratégies pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises.
	Gaspésie	<p><b>Priorité 1</b> – Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région.</p> <p><b>Priorité 5</b> – Participer au développement économique et à la création d'emplois.</p>
	Lanaudière	<b>Priorité 2</b> – L'adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises, le rehaussement de la qualification des jeunes, de la compétence de la main-d'œuvre et des entrepreneurs.
	Mauricie	<p><b>Priorité 1</b> – Accroître la population de la Mauricie.</p> <p><b>Priorité 11</b> – Améliorer la qualification de la main-d'œuvre.</p> <p><b>Priorité 14</b> – Favoriser l'établissement de pratiques innovantes en matière de gestion des ressources humaines.</p>
	Montérégie	<b>Priorité 4</b> – Miser sur une main-d'œuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale.
	Outaouais	<b>Priorité 11</b> – Encourager la persévérance scolaire et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

## Orientation 5.1 Accroître l'efficacité et l'agilité organisationnelles

OBJECTIFS	RÉGIONS VISÉES	PRIORITÉS RÉGIONALES LIÉES À LA STRATÉGIE
› Adapter les processus à l'aide d'outils d'amélioration continue (5.1.1)	Aucune.	s. o.
› Moderniser l'infrastructure technologique selon les meilleures pratiques (5.1.2)	Abitibi-Témiscamingue	<b>Priorité 1</b> - Favoriser et soutenir la desserte en Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire de la région.
	Capitale-Nationale	<b>Priorité 4</b> - Assurer le déploiement du numérique.
	Centre-du-Québec	<b>Priorité 3</b> - Prendre le virage technologique et compléter les infrastructures de télécommunication.
	Estrie	<b>Priorité 14</b> - Améliorer la disponibilité de services de télécommunication partout en Estrie et favoriser leur utilisation pour l'information et la formation des citoyens.
	Lanaudière	<b>Priorité 8</b> - L'accès à Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire.
› Adopter des outils technologiques innovants pour le client (5.1.3)	Abitibi-Témiscamingue	<b>Priorité 1</b> - Favoriser et soutenir la desserte en Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire de la région.
	Capitale-Nationale	<b>Priorité 4</b> - Assurer le déploiement du numérique.
	Centre-du-Québec	<b>Priorité 3</b> - Prendre le virage technologique et compléter les infrastructures de télécommunication.
	Estrie	<b>Priorité 14</b> - Améliorer la disponibilité de services de télécommunication partout en Estrie et favoriser leur utilisation pour l'information et la formation des citoyens.
	Lanaudière	<b>Priorité 8</b> - L'accès à Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire.



# MARQUES DE RECONNAISSANCE



## Prix d'excellence en interprétation du patrimoine – Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP)

Le parc national du Lac-Témiscouata s'est vu décerner le prix d'excellence en interprétation du patrimoine remis par l'Association québécoise des interprètes en patrimoine pour le sentier des Curieux de nature (2018). S'étendant sur une distance de 0,7 km, ce sentier est un parcours ludique destiné aux jeunes de 6 à 12 ans. Le long d'un parcours aménagé près du Grand lac Touladi, les jeunes s'initient à la randonnée et découvrent des éléments du milieu naturel et culturel du parc à travers six stations de jeux. Par la découverte, les jeunes sont amenés à développer une sensibilité envers le patrimoine et à se reconnecter avec la nature. L'originalité du parcours, l'ancrage des thématiques dans l'histoire du territoire, la complémentarité des instruments interactifs et la qualité de conception et de réalisation en font des éléments de réussite.

## La Sépaq, fière lauréate de trois prix d'excellence Cécobois !

Le 21 février 2019 se tenait la sixième édition du gala des Prix d'excellence Cécobois. Cette soirée festive visait à célébrer l'utilisation grandissante du bois comme matériau dans la construction commerciale, institutionnelle et multi-résidentielle ainsi que le savoir-faire des professionnels du bâtiment québécois sur le plan de l'architecture, de l'ingénierie et de l'innovation.

Cette année, la Sépaq a remporté trois prix Cécobois. Ainsi, le centre de découverte et de services du parc national des Îles-de-Boucherville a été lauréat dans les catégories *Bâtiment institutionnel de moins de 1000 mètres carrés* et *Développement durable*. Le centre de services Opeongo du parc national du Mont-Orford a remporté les honneurs de la catégorie *Détails architecturaux favorisant la durabilité* et faisait partie des finalistes dans la catégorie *Bâtiment institutionnel de moins de 1000 mètres carrés*.

À noter que le nouveau prêt-à-camper Étoile a aussi été finaliste dans la catégorie *Aménagement extérieur et autres structures*.

## Obtention de l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition de la Conférence canadienne sur les parcs

La 2<sup>e</sup> édition de la Conférence canadienne sur les parcs aura lieu à Québec au mois d'octobre 2019. L'événement sera l'occasion de partager les meilleures pratiques, le savoir-faire ainsi que les initiatives innovantes en matière de connexion avec la nature, de conservation et d'engagement social. La Sépaq sera l'hôte de l'événement qui rassemblera environ 400 participants d'horizons divers (gouvernements fédéral et provinciaux, municipalités, dirigeants territoriaux et leaders autochtones, entreprises privées, OBNL, étudiants, etc.) provenant de secteurs tels la santé, l'éducation, le tourisme, la conservation et les activités de plein air.

# MARQUES DE RECONNAISSANCE (suite)



## Le Bonnalie du Mont-Orford parmi les lauréats du Architecture Masterprize™ 2018

Le centre de services Le Bonnalie du parc national du Mont-Orford a récemment obtenu un prix dans la catégorie *Architecture de loisirs* du Architecture Masterprize™ (AMP), qui célèbre la créativité et l'innovation dans les domaines de la conception architecturale, de l'architecture de paysage et de la décoration d'intérieur du monde entier.

# ANNIVERSAIRES




## 50<sup>e</sup> anniversaire de la réserve faunique de Portneuf

L'année 2018 a été marquée par les célébrations d'un demi-siècle d'existence pour la réserve faunique de Portneuf. Ce fut l'occasion pour remercier les partenaires et la communauté qui participent activement à la mise en valeur de ce territoire unique qui sait plaire aux amateurs de plein air en toutes saisons ainsi qu'aux chasseurs et pêcheurs qui fréquentent l'établissement depuis 1968.



## 20<sup>e</sup> anniversaire du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

Les 20 dernières années comptent des réalisations extraordinaires pour le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. D'abord, plus de 120 projets de recherche et de suivi ont été réalisés depuis la création du parc, et un Réseau découverte d'une vingtaine de sites terrestres dans les quatre régions bordant le parc a été mis en place afin de mettre en valeur les territoires limitrophes au Fjord du Saguenay. De plus, un règlement unique encadrant les activités en mer et protégeant les mammifères marins ainsi que différentes mesures de protection pour réduire les risques de collisions et de dérangement des baleines ont été implantés. Finalement, une collaboration entre plusieurs intervenants a vu naître l'Alliance Éco-Baleine, qui cible les plus hauts standards dans les pratiques écoresponsables quant aux excursions d'observation des baleines.



# **CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE LA SÉPAQ**

## DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

### DÉFINITIONS

1. Dans ce Code, à moins que le contexte ne s'y oppose, les définitions suivantes s'appliquent :

**Code :** Désigne le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société des établissements de plein air du Québec.

**Conflit d'intérêts :** On entend par situation de Conflit d'intérêts, toute situation où les intérêts personnels de l'administrateur ou ceux de son conjoint, d'un membre de sa famille ou d'un partenaire d'affaires ou d'une personne morale ou autre entité dans laquelle il détient un nombre significatif de parts ou d'actions, pourraient entrer en conflit réel ou apparent avec les intérêts de la Société des établissements de plein air du Québec. Un Conflit d'intérêts ne concerne pas exclusivement des opérations financières ou des avantages économiques. Il peut aussi prendre diverses formes : influencer une décision ou accorder un Traitement de faveur à des personnes physiques ou morales. Il n'est pas nécessaire que l'administrateur ait réellement profité de sa charge pour servir ses intérêts ou qu'il ait contrevenu aux intérêts de la Société des établissements de plein air du Québec. Le risque que cela se produise est suffisant. Toute situation susceptible d'entacher la loyauté, l'Intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition.

**Conseil :** Désigne le conseil d'administration de la Société des établissements de plein air du Québec.

**Comité :** Désigne le comité de gouvernance et d'éthique prévu par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02).

**Information confidentielle :** Toute information ayant trait à la Société des établissements de plein air du Québec ou toute information de nature stratégique, financière, commerciale, syndicale qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société des établissements de plein air du Québec participe ou d'entraîner une perte à la Société des établissements de plein air du Québec.

**Intégrité :** État d'une personne qui honore ses engagements, en y donnant suite en temps opportun ou en dénonçant qu'elle ne pourra le faire à compter du moment où elle en est consciente, aux personnes ayant des attentes quant auxdits engagements, tout en prenant soin d'atténuer ou de réparer tous les inconvénients subis par ces personnes et découlant de son incapacité à y donner suite.

**Loi :** Désigne la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec* (RLRQ, chapitre S 13.01).

**Personne liée :** Le ou la conjoint(e) de l'administrateur, un enfant de l'administrateur ou de sa ou de son conjoint(e), un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit ou une personne

morale ou autre entité dans laquelle il détient un nombre significatif de parts ou d'actions ou une fiducie ou succession dans laquelle l'administrateur a un droit appréciable ou dans laquelle il exerce des fonctions de direction ou un rôle décisionnel.

**Sépaq :** Désigne la Société des établissements de plein air du Québec.

### INTERPRÉTATION

2. Dans le présent Code, l'interdiction de poser un geste inclut la tentative de poser ce geste et toute participation ou incitation à le poser.

### PORTÉE DU CODE

#### OBJETS

3. (1) Le présent Code a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'Intégrité et l'impartialité de l'administration de la Sépaq, de favoriser la transparence au sein de la Sépaq et de responsabiliser ses administrateurs.

3. (2) Le présent Code a aussi pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Sépaq auxquels les administrateurs doivent se soumettre. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Sépaq, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des administrateurs.

#### CHAMP D'APPLICATION

4. Le présent Code s'applique aux administrateurs de la Sépaq.

#### ENTRÉE EN VIGUEUR

5. Le présent Code entre en vigueur à compter de son adoption par le Conseil, soit le 20 mars 2009 (révisé le 13 janvier 2012, le 14 juin 2013, le 4 décembre 2015 et le 8 février 2018). Il n'a aucun effet rétroactif.

### PRINCIPES D'ÉTHIQUE

#### RÉALISATION DE LA MISSION

6. (1) Les administrateurs sont nommés ou désignés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat à la réalisation de la mission de la Sépaq et à la bonne administration de ses biens. Dans ce contexte, l'administrateur doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son Intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Sépaq par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

6. (2) La contribution de l'administrateur doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. L'administrateur doit entretenir, à l'égard de toute personne et de la Sépaq, des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

## RESPECT DES RÈGLES

7. (1) L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1) et le présent Code. Ce dernier reflète et, le cas échéant, complète les dispositions prévues par la Loi et le règlement.
7. (2) L'administrateur doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.
7. (3) Le présent Code ne reprend pas tous les sujets traités dans la Loi, le règlement ou d'autres lois ou dispositions applicables à l'un ou l'autre des administrateurs, dont la rémunération et les activités politiques.

## PROFESSIONNALISME

8. (1) Dans l'exercice de ses fonctions, l'administrateur doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Sépaq. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Sépaq. Il doit également se tenir informé du contexte économique, social et politique dans lequel la Sépaq exerce ses activités.
8. (2) La Sépaq doit collaborer avec l'administrateur pour le supporter dans l'exercice de ses fonctions.
8. (3) L'administrateur prend ses décisions de façon à assurer et à maintenir le lien de confiance avec les clients, les fournisseurs et les partenaires de la Sépaq, le public ainsi qu'avec l'actionnaire de la Sépaq.
8. (4) En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'administrateur de consulter le président du Conseil.

## ADHÉSION

9. Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'administrateur. Il doit confirmer son adhésion au Code dans les 30 jours suivant le début de son mandat ou l'entrée en vigueur de chacune des modifications du Code.

## RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

### NEUTRALITÉ POLITIQUE, RÉSERVE ET ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

#### RESPECT DE LA SÉPAQ

10. (1) En tout temps, l'administrateur doit s'abstenir de tenir des propos de nature à discréditer ou à ternir l'image ou la réputation de la Sépaq y compris dans les médias sociaux et les sites de collaboration.
10. (2) L'administrateur doit éviter de participer directement ou indirectement à des activités qui portent préjudice aux intérêts, à l'image ou à la réputation de la Sépaq.

## NEUTRALITÉ POLITIQUE

11. (1) L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
11. (2) Un administrateur ne doit en aucun cas associer la Sépaq, de près ou de loin, à une démarche personnelle touchant des activités politiques.

## MANIFESTATION PUBLIQUE

12. (1) L'administrateur doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
12. (2) L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge électorale au palier fédéral, provincial, municipal ou scolaire doit en informer le président du Conseil. Le président du Conseil ou le président-directeur général qui a pareille intention doit en informer le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

## OFFRE D'EMPLOI

13. L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

## AFFAIRES PERSONNELLES

14. L'administrateur doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

## TRAITEMENT DE L'INFORMATION

### CONFIDENTIALITÉ

15. (1) L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue. De plus, il doit user de retenue dans ses conversations afin de ne pas favoriser une partie au détriment d'une autre sur le plan des liens d'affaires qu'elle a ou pourrait avoir avec la Sépaq.
15. (2) L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

### PROTECTION DE L'INFORMATION CONFIDENTIELLE

16. L'administrateur se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle:
  - ✦ il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître;
  - ✦ s'il utilise un système de courrier électronique ou toute autre forme de messagerie électronique, il doit se conformer à toutes les pratiques et directives émises ou approuvées par la Sépaq touchant le stockage, l'utilisation et la transmission d'information par ce système. Il ne doit pas transmettre à quiconque l'Information confidentielle qu'il reçoit de la Sépaq;

- › il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès. Ces mesures sont notamment :
  - de ne pas laisser à la vue de tiers ou d'employés non concernés les documents porteurs d'Informations confidentielles;
  - ne pas communiquer ou laisser à la vue de tiers le mot de passe donnant accès aux documents porteurs d'Informations confidentielles;
  - de prendre des mesures appropriées pour assurer la protection des documents porteurs d'Informations confidentielles quel que soit le support;
  - d'éviter dans les endroits publics les discussions pouvant révéler des Informations confidentielles;
  - d'identifier sur les documents susceptibles de circuler, le fait qu'ils contiennent de l'Information confidentielle qui doit être traitée en conséquence;
  - de se défaire par des moyens appropriés (déchetage, archivage, destruction informatique, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution du mandat d'administrateur.

### CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS FOURNIES

17. La Sépaq prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs dans le cadre de l'application du présent Code.

### OBLIGATIONS APRÈS LA CESSATION DES FONCTIONS

18. (1) L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Sépaq.
18. (2) L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Sépaq, un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.
18. (3) Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Sépaq est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.
18. (4) L'administrateur en poste ne peut traiter, dans les circonstances qui sont prévues au troisième alinéa, avec l'administrateur qui y est visé dans l'année où celui-ci a quitté ses fonctions.

## ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

### SITUATION CONFLICTUELLE ET DÉNONCIATION

19. (1) L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit éviter de se placer dans une situation susceptible d'influer sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté et impartialité.
19. (2) L'administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Sépaq ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Sépaq.
19. (3) Un administrateur ne doit offrir aucun service-conseil ou autres services à la Sépaq, que ce soit à titre personnel ou par l'intermédiaire d'une personne morale ou d'une autre entité dans laquelle lui ou une personne qui lui est liée détient des intérêts importants.
19. (4) Chaque administrateur doit, lors de son entrée en fonction et annuellement par la suite, communiquer au président du Conseil la liste des intérêts qu'il détient dans des personnes morales ou autres entités de même que la liste de tels intérêts que détient son conjoint avec un relevé de toutes opérations ayant modifié ces listes dans le cours de l'année.
19. (5) L'administrateur en situation de Conflit d'intérêts doit en aviser par écrit le président du Conseil et le secrétaire et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la personne morale ou autre entité dans laquelle il a ces intérêts. Il doit en outre dénoncer verbalement cette situation à toute séance qui aborde un sujet touchant ces intérêts, afin que cette dénonciation et son retrait de la séance soient dûment consignés au mémoire de délibérations.

### CONFLIT D'INTÉRÊTS

20. En ce qui concerne les Conflits d'intérêts, l'administrateur doit se conformer à l'article 9 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02).

### BIENS DE LA SÉPAQ

21. L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Sépaq avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

### AVANTAGES ET CADEAUX

22. (1) L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
22. (2) Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis à la Sépaq.

23. (1) L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

23. (2) L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

## MISE EN ŒUVRE

### ADOPTION ET RÉVISION

24. Le Conseil approuve le présent Code, sur recommandation du Comité qui en assure la révision.

### RÉVISION DU CODE

25. Le Comité doit :

- › réviser tous les deux ans le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
- › assurer la formation et l'information des administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code.

### APPLICATION

26. (1) Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Sépaq.

26. (2) Le président du Conseil a pour mandat :

- › de donner son avis et de fournir son soutien à la Sépaq et à tout membre du Conseil confronté à une situation qu'il estime poser un problème;
- › de traiter toute demande d'information relative au présent Code;
- › de faire enquête de sa propre initiative ou à la réception d'allégations d'irrégularités au présent Code.

26. (3) Dans le cadre de la réalisation de ce mandat, le président du Conseil peut, au besoin, s'adresser au Comité.

### DÉNONCIATION D'UNE VIOLATION

27. (1) L'administrateur qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'Information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au président du Conseil ou, si c'est ce dernier qui est en cause, à l'autorité compétente mentionnée à l'article 31 du présent Code.

27. (2) Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- › l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
- › la description de la violation;
- › la date ou la période de survenance de la violation;
- › une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

27. (3) Le président du Conseil préserve, dans la mesure du possible, l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

27. (4) Lorsque le président du Conseil a des motifs raisonnables de croire qu'un administrateur n'a pas respecté l'une ou l'autre des dispositions du présent Code, il en informe immédiatement le Conseil et l'autorité compétente en lui remettant une copie complète de son dossier.

## DÉCLARATIONS

### TYPES DE DÉCLARATIONS

28. (1) ADHÉSION : L'administrateur fournit au président du Conseil le formulaire « Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs » reproduit à l'annexe A du présent Code, dûment rempli et signé, dans les 30 jours suivant sa nomination ou l'entrée en vigueur de chacune des modifications du Code.

28. (2) INTÉRÊTS : L'administrateur fournit au président du Conseil le formulaire « Déclaration d'intérêts » reproduit à l'annexe B du présent Code, dûment rempli et signé, dans les 30 jours de sa nomination et dans les 90 jours suivant le 31 mars de chaque année durant laquelle il demeure en fonction.

28. (3) MODIFICATIONS D'INTÉRÊTS : L'administrateur fournit au président du Conseil le formulaire « Déclaration de modifications d'intérêts » reproduit à l'annexe C du présent Code, dûment rempli et signé, dans les 30 jours de la survenance d'un changement significatif au contenu de l'annexe B.

28. (4) NON-PARTICIPATION AUX DISCUSSIONS : L'administrateur fournit, s'il y a lieu, au président du Conseil, le formulaire « Déclaration de non-participation aux discussions » reproduit à l'annexe D du présent Code, dûment rempli et signé.

### DOSSIERS

28. (5) Le président du Conseil remet les documents reçus en application du présent article au secrétaire de la Sépaq qui les conserve dans les dossiers de la Sépaq.

### PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATION

29. Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne de l'administrateur ou s'il s'agit d'une personne morale ou autre entité déclarée par l'administrateur conformément à l'annexe D, le secrétaire applique la procédure de délibération relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe E du présent Code.

## ARCHIVES

30. (1) Le secrétaire de la Sépaq tient des archives où il conserve, notamment, les déclarations, divulgations et attestations qui doivent lui être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs.
30. (2) Il doit en outre prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la confidentialité des informations fournies par les administrateurs en vertu du présent Code.

## PROCESSUS DISCIPLINAIRE

### AUTORITÉ COMPÉTENTE

31. Aux fins du présent chapitre, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque le président du Conseil ou un administrateur nommé par le gouvernement est en cause.

### SANCTIONS ET PROCÉDURES

32. (1) L'administrateur à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération le cas échéant, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
32. (2) L'autorité compétente fait part à l'administrateur des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
32. (3) Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au présent Code, le secrétaire général du Conseil exécutif lui impose une sanction.
32. (4) En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur nommé par le gouvernement, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération, le cas échéant, l'administrateur pour une période d'au plus 30 jours.
32. (5) La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension, sans rémunération le cas échéant, d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
32. (6) Toute sanction imposée à un administrateur, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.



# COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS

## PARCS NATIONAUX

### Parc national d'Aiguebelle

Directrice: France Simard  
12373, route d'Aiguebelle  
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0  
Téléphone: 819 637-2480  
Télécopieur: 819 637-7106  
Courriel: parc.aiguebelle@sepaq.com

### Parc national d'Anticosti

Directeur: Michel Threlfall  
25, chemin des Forestiers,  
case postale 179  
Port-Menier, Anticosti (Québec) G0G 2Y0  
Téléphone: 418 535-0231  
Télécopieur: 418 535-0289  
Courriel: parc.anticosti@sepaq.com

### Parc national du Bic

Directrice: Myriam Lavallée  
3382, route 132 Ouest,  
case postale 2066  
Rimouski (Québec) G0L 1B0  
Téléphone: 418 736-5035  
Télécopieur: 418 736-5039  
Courriel: parc.bic@sepaq.com

### Parc national du Fjord-du-Saguenay

Directeur: Jérôme Gouron  
91, Notre-Dame  
Rivière-Éternité (Québec) GOV 1P0  
Téléphone: 418 272-1509  
Télécopieur: 418 272-1516  
Courriel: parc.saguenay@sepaq.com

### Parc national de Frontenac

Directeur: Éric Lessard  
599, chemin des Roy  
Sainte-Praxède (Québec) G0M 1H1  
Téléphone: 418 486-2300  
Télécopieur: 418 486-2226  
Courriel: parc.frontenac@sepaq.com

### Parc national de la Gaspésie

Directeur: Pascal Lévesque  
1981, route du Parc  
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)  
G4V 2E4  
Téléphone: 418 763-7494  
Télécopieur: 418 763-9492  
Courriel: parc.gaspesie@sepaq.com

### Parc national des Grands-Jardins

Directeur: Daniel Groleau  
25, boulevard Notre-Dame  
Clermont (Québec) G4A 1C2  
Téléphone: 418 439-1227  
Télécopieur: 418 439-1228  
Courriel: parc.grands-jardins@sepaq.com

### Parc national des Hautes-Gorges- de-la-Rivière-Malbaie

Directeur: Daniel Groleau  
25, boulevard Notre-Dame  
Clermont (Québec) G4A 1C2  
Téléphone: 418 439-1227  
Télécopieur: 418 439-1228  
Courriel: parc.hautes-gorges@sepaq.com

### Parc national de l'Île-Bonaventure- et-du-Rocher-Percé

Directeur: Rémi Plourde  
4, rue du Quai, case postale 310  
Percé (Québec) G0C 2L0  
Téléphone: 418 782-2240  
Télécopieur: 418 782-2241  
Courriel: parc.ibrperce@sepaq.com

### Parc national des Îles-de-Boucherville

Directeur: Cédric Landuydt  
55, Île Sainte-Marguerite,  
case postale 310  
Boucherville (Québec) J4B 5J6  
Téléphone: 450 928-5089  
Télécopieur: 450 928-8719  
Courriel: parc.boucherville@sepaq.com

### Parc national de la Jacques-Cartier

Directeur: André Rouleau  
103, chemin du Parc-National  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)  
G3C 2T5  
Téléphone: 418 848-3169  
Télécopieur: 418 848-1372  
Courriel: parc.jacques-cartier@sepaq.com

### Parc national du Lac-Témiscouata

Directeur: Denis Ouellet  
400, chemin de la Vieille Route,  
case postale 28  
Squatec (Québec) G0L 4H0  
Téléphone: 418 855-5508  
Télécopieur: 418 855-5511  
Courriel: parc.lac-temiscouata@sepaq.com

# COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS *(suite)*

## **Parc national de Miguasha**

Directeur: Rémi Plourde  
231, Miguasha Ouest, case postale 183  
Nouvelle (Québec) G0C 2E0  
Téléphone: 418 794-2475  
Télécopieur: 418 794-2033  
Courriel: parc.miguasha@sepaq.com

## **Parc national du Mont-Mégantic**

Directrice: Nathaël Bergeron  
189, route du Parc  
Notre-Dame-des-Bois (Québec)  
JOB 2E0  
Téléphone: 819 888-2941  
Télécopieur: 819 888-2943  
Courriel: parc.mont-megantic@sepaq.com

## **Parc national du Mont-Orford**

Directrice: Brigitte Marchand  
3321, chemin du Parc  
Canton d'Orford (Québec) J1X 7A2  
Téléphone: 819 843-9855  
Télécopieur: 819 868-1259  
Courriel: parc.mont-orford@sepaq.com

## **Parc national du Mont-Saint-Bruno**

Directeur: Cédric Landuydt  
55, Île Sainte-Marguerite,  
case postale 310  
Boucherville (Québec) J4B 5J6  
Téléphone: 450 928-5089  
Courriel: parc.st-bruno@sepaq.com

## **Parc national du Mont-Tremblant**

Directrice: Sylvie-Anne Marchand  
4456, chemin du Lac-Supérieur  
Lac-Supérieur (Québec) J0T 1P0  
Téléphone: 819 688-2281  
Télécopieur: 819 688-6369  
Courriel: parc.mont-tremblant@sepaq.com

## **Parc national des Monts-Valin**

Directeur: François Guillot  
360, rang Saint-Louis  
Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0  
Téléphone: 418 674-1200  
Télécopieur: 418 674-1246  
Courriel: parc.monts-valin@sepaq.com

## **Parc national d'Oka**

Directrice: Nathalie Julien Boucher  
2020, chemin Oka  
Oka (Québec) J0N 1E0  
Téléphone: 450 479-8365  
Télécopieur: 450 479-6250  
Courriel: parc.oka@sepaq.com

## **Parc national de Plaisance**

Directrice: Isabelle Croteau  
1001, chemin des Presqu'îles,  
case postale 40  
Plaisance (Québec) J0V 1S0  
Téléphone: 819 427-5350  
Télécopieur: 819 427-5905  
Courriel: parc.plaisance@sepaq.com

## **Parc national de la Pointe-Taillon**

Directeur: François Guillot  
835, rang 3 Ouest  
Saint-Henri-de-Taillon (Québec)  
G0W 2X0  
Téléphone: 418 347-5371  
Télécopieur: 418 347-2134  
Courriel: parc.pointe-taillon@sepaq.com

## **Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent**

Codirecteur: Jérôme Gouron  
91, Notre-Dame  
Rivière-Éternité (Québec) G0V 1P0  
Téléphone: 418 272-1509  
Télécopieur: 418 272-3438  
Courriel: parc.saguenay@sepaq.com

## **Parc national de la Yamaska**

Directrice: Alexandre Brousseau  
1780, boul. David-Bouchard  
Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0  
Téléphone: 450 776-3877  
Télécopieur: 450 776-9326  
Courriel: parc.yamaska@sepaq.com

## **Parc national d'Opémican**

Directeur: Dany Gareau  
5555, chemin Opémican,  
case postale 129  
Témiscamingue (Québec) J0Z 3R0  
Téléphone: 819 629-3551  
Télécopieur: 819 629-3203  
Courriel: parc.opemican@sepaq.com

## SECTEUR FAUNIQUE

### Réserve faunique Ashuapmushuan

Directeur : Aurélien Launière  
Km 33, route 167, case postale 40  
La Doré (Québec) G8J 1Y4  
Téléphone : 418 256-3806  
Télécopieur : 418 256-3808  
Courriel : ashuapmushuan@sepaq.com

### Réserve faunique des Chic-Chocs

Directeur : Berchmans Drouin  
116, rue Prudent-Cloutier,  
case postale 102  
Mont-Saint-Pierre (Québec) G0E 1V0  
Téléphone : 418 797-5214  
Télécopieur : 418 797-5216  
Courriel : chicchocs@sepaq.com

### Réserve faunique des Laurentides

Directeur : Sylvain Boucher  
700, boulevard Lebourgneuf, bureau 11  
Québec (Québec) G2J 1E2  
Téléphone : 418 528-6868  
Télécopieur : 418 528-8833  
Courriel : laurentides@sepaq.com

### Réserve faunique La Vérendrye, Secteur Abitibi-Témiscamingue

Directrice : Johanne Vienneau  
1070, 3<sup>e</sup> Avenue Est  
Val-d'Or (Québec) J9P 0J6  
Téléphone : 819 354-4392  
Télécopieur : 819 736-2106  
Courriel : laverendryeabitibi@sepaq.com

### Réserve faunique La Vérendrye, Secteur Outaouais

Directeur : Frédéric Lussier  
Montcerf-Lytton (Québec) JOW 1N0  
Téléphone : 819 438-2039  
Télécopieur : 819 438-2432  
Courriel : laverendryeoutaouais@sepaq.com

### Réserve faunique Mastigouche

Directeur : Éric Harnois  
830, rue Sainte-Anne, case postale 1760  
Saint-Alexis-des-Monts (Québec)  
JOK 1V0  
Téléphone : 819 265-2098  
Télécopieur : 819 265-3415  
Courriel : mastigouche@sepaq.com

### Réserve faunique de Matane

Directeur : Dan Gagnon  
500, chemin de la réserve faunique  
Saint-René-de-Matane (Québec)  
G0J 3E0  
Téléphone : 418 224-3345  
Courriel : matane@sepaq.com

### Réserve faunique de Papineau-Labelle

Directrice : Christine Lefebvre  
443, route 309, case postale 100  
Val-des-Bois (Québec) JOX 3C0  
Téléphone : 819 454-2011  
Télécopieur : 819 454-2353  
Courriel : papineau@sepaq.com

### Réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles

Directeur : Dany Bacon  
64, route 138  
Port-Cartier (Québec) G5B 0B7  
Téléphone : 418 766-2524  
Télécopieur : 418 766-2921  
Courriel : portcartier@sepaq.com

### Réserve faunique de Port-Daniel

Directeur : Yves Briand  
262, route du Parc  
Port-Daniel (Québec) G0C 2N0  
Téléphone : 418 396-2232  
Télécopieur : 418 396-3325  
Courriel : portdaniel@sepaq.com

### Réserve faunique de Portneuf

Directeur : Mathieu Caron  
229, rue du Lac Vert, case postale 10  
Rivière-à-Pierre (Québec) GOA 3A0  
Téléphone : 418 323-2028  
Télécopieur : 418 323-2159  
Courriel : portneuf@sepaq.com

### Réserve faunique de Rimouski

Directeur : Michel Fournier  
112, route de la réserve Rimouski  
Saint-Narcisse-de-Rimouski (Québec)  
G0K 1S0  
Téléphone : 418 735-2226  
Télécopieur : 418 735-2250  
Courriel : rimouski@sepaq.com

# COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS *(suite)*

## **Réserve faunique Rouge-Matawin**

Directeur: Roger Lemieux  
2002, chemin du Lac Macaza  
La Macaza (Québec) J0T 1R0  
Téléphone: 819 275-1140  
Télécopieur: 819 275-3887  
Courriel: rougematawin@sepaq.com

## **Réserve faunique du Saint-Maurice**

Directeur: Francis Desjardins  
3773, route 155  
Trois-Rives (Québec) G0X 2C0  
Téléphone: 819 646-5680  
Télécopieur: 819 646-5693  
Courriel: stmaurice@sepaq.com

## **Sépaq Anticosti**

Directeur: Michel Threlfall  
25, chemin des Forestiers,  
case postale 179  
Port-Menier, Anticosti (Québec)  
G0G 2Y0  
Téléphone: 418 535-0231  
Télécopieur: 418 535-0289  
Courriel: anticosti@sepaq.com

## SECTEUR TOURISTIQUE

### Aquarium du Québec

Directrice: Elizabeth Tessier  
1675, avenue des Hôtels  
Québec (Québec) G1W 4S3  
Téléphone: 418 659-5266  
Télécopieur: 418 646-9238  
Courriel: aquarium@sepaq.com

### Auberge de montagne des Chic-Chocs

Directeur: Guy Laroche  
90, boulevard Sainte-Anne Ouest, bureau 101  
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)  
G4V 1R3  
Téléphone: 418 907-9024  
Télécopieur: 418 764-2938  
Courriel: auberge.chicchocs@sepaq.com

### Camping des Voltigeurs

Directrice: Chantal Paré  
575, rue Montplaisir, casier postal 878  
Drummondville (Québec) J2B 6X1  
Téléphone: 819 477-1360  
Télécopieur: 819 477-6936  
Courriel: voltigeurs@sepaq.com

### Centre touristique du Lac-Kénogami

Directeur: François Guillot  
9000, route de Kénogami,  
case postale 15  
Lac-Kénogami (Québec) G7X 0H9  
Téléphone: 418 344-1142  
Télécopieur: 418 344-1156  
Courriel: kenogami@sepaq.com

### Centre touristique du Lac-Simon

Directrice: Annie Morrissette  
1216, rue Principale, case postale 117  
Duhamel (Québec) J0V 1G0  
Téléphone: 819 428-7931  
Télécopieur: 819 428-3512  
Courriel: lacsimon@sepaq.com

### Gîte du Mont-Albert

Directeur: Gino Thorne  
2001, route du Parc  
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)  
G4V 2E4  
Téléphone: 418 763-2288  
Télécopieur: 418 763-7803  
Courriel: gitmtalb@sepaq.com

### Parc de la Chute-Montmorency

Directrice: Nancy Bolduc  
2490, avenue Royale  
Québec (Québec) G1C 1S1  
Téléphone: 418 663-3330  
Télécopieur: 418 663-1214  
Courriel: montmorency@sepaq.com

### Station touristique Duchesnay

Directeur: David Deslauriers  
140, montée de l'Auberge  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
(Québec) G3N 2Y6  
Téléphone: 418 875-2122  
Télécopieur: 418 875-2868  
Courriel: duchesnay@sepaq.com

## **Siège social**

Place de la Cité, Tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 1300  
Québec (Québec) G1V 5C2

Téléphone (réception du siège social):  
418 686-4875  
Télécopieur: 418 643-8177

## **Centre contact client**

Place de la Cité, Tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 1300  
Québec (Québec) G1V 5C2

Canada et États-Unis: 1 800 665-6527  
Autres pays: 418 890-6527  
Télécopieur: 418 528-6025  
Site Web: [sepaq.com](http://sepaq.com)  
Courriel: [inforeservation@sepaq.com](mailto:inforeservation@sepaq.com)

**1 800 665-6527 | [sepaq.com](http://sepaq.com)**

Avec la volonté d'appliquer le principe de réduction à la source, la Société des établissements de plein air du Québec a limité l'impression du présent rapport annuel. Il est possible d'accéder au texte intégral du rapport annuel en consultant le site Web de la Sépaq à [sepaq.com](http://sepaq.com) sous l'onglet *Organisation – Documentation corporative*.

---

#### **Politique sur l'octroi de contrats de la Société des établissements de plein air du Québec**

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, la Sépaq a adopté une politique sur l'octroi de contrats. Cette politique est publique et elle est disponible sur le site Web de la Sépaq à [sepaq.com](http://sepaq.com) sous l'onglet *Organisation – Appels d'offres*.

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Société des établissements de plein air du Québec.

Dépôts légaux – 2019. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019  
ISBN 978-2-550-84903-2 (PDF) ISBN 978-2-550-84891-2 (imprimé)  
ISSN 2562-864X (en ligne) ISSN 0833-028X (imprimé)

**Page couverture:** parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

**Mentions de source:** Julie Audet, Stéphane Audet, Beside, Benoit Bisson, Richard Boran, François Bouchard, Dominique Boudreault, Didier Bouvier, Pierre Carbonneau, Émile David, Stuart Davis, Steve Deschênes, Mathieu Dupuis, Andréanne Gaulin-Riffou, Jean-François Houle, Hugo Lacroix, Sébastien Larose, Jonathan Robert, Luc Rousseau et Béatrice Trudeau-Duquette.



PCF



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore. Les encres utilisées pour cette production contiennent des huiles végétales.



[sepaq.com](http://sepaq.com)